DERNIÈRE ÉDITION

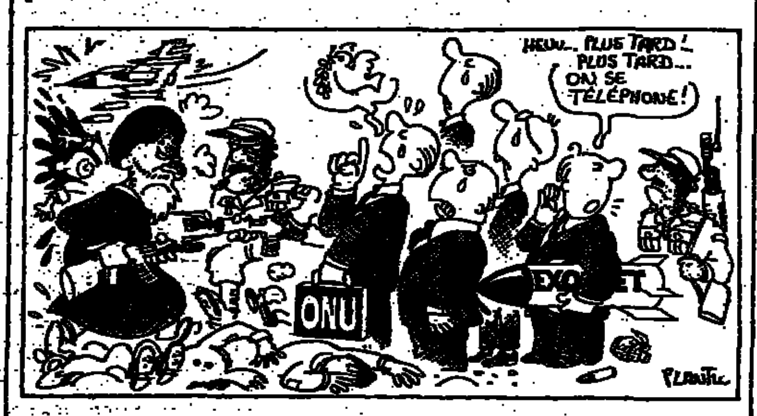
Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13212 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MERCREDI 22 JUILLET 1987

Le vote unanime du Conseil de sécurité

L'Iran juge « injuste » la résolution de l'ONU exigeant le cessez-le-feu immédiat avec l'Irak

Le ministre iranien des affaires étrangères a qualifié, le mardi 21 juillet, d'« injuste » la résolution du Conseil de sécurité adoptée lundi soir à l'unanimité à New-York ordonnant à l'Iran et à l'Irak d'observer un cessez-le-feu immédiat et de retirer leurs forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues. Paris et Téhéran, cinq jours après la rupture des relations diplomatiques, poursuivent leur dialogue de sourds au sujet de l'évacuation de leurs ambassades respectives. Cependant, la marine américaine devait commencer, mardi, à escorter dans le Golfe deux pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis.



Lire page 3 les articles de CHARLES LESCAUT et PHILIPPE LEMAITRE

Rivalité pas morte

La belle unanimité avec laquelle les quinze membres du Conseil de sécurité, notamment les deux superpuissances, se sont prononcés pour l'arrêt de la guerre entre l'Irak et l'Iran est appréciable, encore que la « nouvelle pensée politique » pratiquée par M. Gorbatchev nous ait déjà habitués à une attitude plus coopérative de la part de l'URSS. Elle ne saurait cependant faire trop illusion.

Le hasard a voulu que le vote du Conseil de sécurité coïncide avec le déploiement dans le Golfe d'une impressionnante armada américaine chargée d'escorter les premiers des onze pétroliers koweïtiens « repavillonnés » par les Etats-Unis. Or ce déploiement, que Moscou critique, est le résultat direct d'une surenchère des deux grands. Après avoir fait la sourde oreille, pendant plusieurs mois, devant la demande de protection du Koweït, Washington s'est empressé de l'accepter, en mars, après que le Kremlin eut consenti à prêter à ce pays trois de ses pétroliers. Il n'était pas pensable, avaient jugé les responsables américains, que l'Union soviétique apparaisse comme le seul protecteur de la navigation dans le Golfe...

Ce n'est que l'un des nombreux paradoxes d'une situation qui voit l'Iran montré du doigt comme le fauteur de guerre (alors que c'est Bagdad qui l'a commencée) et comme la principale menace pour les pétroliers, alors que deux tiers au moins des attaques dénombrées dans les eaux du Golfe depuis trois ans sont le fait de l'Irak. L'entêtement des responsables iraniens à poursuivre la guerre, leurs dénonciations incendiaires des divers « Satans » et leur complaisance de plus en plus avérée pour le terrorisme expliquent leur isolement. Mais celui-ci n'exclut pas une subtile politique de bascule : la présence d'un vice-ministre iranien à Moscou ces derniers jours, au beau milieu de la crise avec la France, n'a pas manqué d'être relevée.

Car l'URSS a su jouer habilement des ambiguïtés de la situation : tout en condamnant la poursuite de la guerre par l'Iran et en réaffirmant le principe de libre navigation, elle a fait savoir – par la voix de M. Vorontsov, le numéro deux de la diplomatie soviétique, en visite à Téhéran il y a quelques semaines – qu'elle s'opposait au renforcement militaire américain dans la région et n'augmenterait pas le contingent naval, très modeste, qu'elle y maintient. Tout en votant à l'ONU une résolution qui implique le recours aux sanctions, son représentant n'a pas caché qu'il n'envisage pas cette éventualité dans l'avenir prévisible.

Autant d'occasions donc, pour Moscou, d'apparaître comme le protecteur de l'Iran contre les « visées » américaines, et c'est encore un paradoxe. Comme le rappelait Henry Kissinger dans un récent article, la principale menace pour l'Iran dans l'histoire, sous Staline comme sous les tsars, a été la Russie, non les Etats-Unis, pour qui l'hostilité actuelle avec l'Iran est « réelle, mais non naturelle ». Mais le président Reagan, plus que jamais déstabilisé, tout comme l'avait été son prédécesseur « Jimmy » Carter, par une affaire ayant l'Iran pour origine, est bien en peine de formuler une politique cohérente. Mais n'est-ce pas aussi le cas de la France ?

Les choix du gouvernement en 1988

Budgets : éducation en hausse et industrie en baisse

Quelques jours après avoir reçu les « lettres de cadrage » de M. Jacques Chirac, les ministres dévoilent les grandes lignes de leur budget pour l'année 1988. M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, le lundi 20 juillet, une hausse de 4,2 % de ses dépenses qui permettra la création de trois mille cent postes d'enseignant et la revalorisation des salaires des instituteurs.

Au contraire, les crédits du ministère de l'industrie, présentés mardi, sont en baisse de 10 %. Champion du libéralisme, M. Alain Madelin, ne s'en plaint pas.

Avec des dépenses de quelque 175,2 milliards de francs, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 1987, le projet de budget de l'éducation nationale est caractérisé par une croissance sensiblement plus forte que l'ensemble du budget national. Cet effort témoigne, selon le ministre, de la volonté du gouvernement de faire de la formation *« l'une des priorités nationales »*. Les syndicats d'enseignants se montrent cependant réservés et estiment que le projet de M. Monory fait la part trop belle à l'enseignement privé.

Le budget du ministère de l'industrie diminuera de 10 % pour la deuxième année consécutive, pour atteindre 27 milliards de francs. La réduction la plus sensible affectera, comme prévu, les aides à la construction navale. Conformément à sa philosophie libérale, M. Alain Madelin distribuera moins de subventions aux entreprises, mais donnera la priorité aux secteurs d'avenir. Il met en regard de ce « moins d'Etat » les nouvelles baisses de charges fiscales dont elles bénéficieront l'an prochain (10,5 milliards de francs).

(Lire nos informations pages 8 et 24.)

La capitale du Vietnam en marge du temps... et du développement

Les langueurs de Hanoï

HANOI
de notre envoyé spécial

Figée comme une carte postale jaunie, Hanoï garde tout son charme. On s'y promène de large artère en petit lac, de belles demeures en pièces d'eau, souvent dans la verdure et sur des chaussées prises d'assaut par piétons et cyclistes. Les embouteillages y sont impensables – tant les voitures sont un luxe de hauts fonctionnaires ou de rares étrangers – et les feux, aux carrefours, condamnés pour longtemps encore, au jaune fixe. La motocyclette est hors de portée de la plupart : neuf cent mille dôngs pour une 50 centimètres cube japonaise neuve, soit 1 300 dollars au marché noir mais vingt-cinq années du salaire moyen d'un ouvrier... Le tramway français est toujours en place. Des cyclo-pousses attendent, çà et là, le rare client.

Si la climatisation gagne du terrain, les ventilateurs nonchalants de la belle époque fonctionnent toujours, et, dans les hôtels, on a encore recours au traditionnel moulin à café mécanique et à tiroir. Régulièrement, mais brièvement, le courant est coupé. A midi pile, la ville est victime du hurlement de la sirène des alertes anti-aériennes, celles de la guerre contre les Américains. On n'a même pas encore pris le temps de décrocher, de certains arbres, des cerceaux de fer que l'on martelait, à l'époque, pour appeler la population à gagner les abris.

On pourrait multiplier les exemples : chaque lieu parle, raconte une page d'histoire tourmentée ou invite à la rêverie. Hanoï est une ville chargée de mémoire. La Chua Môt Côt, fameux pagodon qui repose sur un seul pilier, aujourd'hui en ciment, y a été élevée en 1010 par le fondateur de la dynastie des Ly en reconnaissance à la déesse Quan Am, qui lui avait permis d'avoir un héritier mâle après de nombreuses années de vaine attente. En ville également, le temple de la littérature, au cœur de cours verdoyantes mais un peu à l'abandon, date du même règne. Des listes de noms gravés sur des stèles rappellent que le Vietnam fut, comme la Chine, un royaume de lauréats de concours littéraires, destinés à devenir de grands mandarins civils ou militaires.

Toujours dans le même secteur se trouve le mausolée où repose la dépouille de Ho Chi Minh, un monument gris et massif, devant lequel, le dimanche au petit matin, se forment les files des délégations – mouvements de jeunesses, municipalités... – venues dans le silence entrevoir la frêle silhouette, embaumée sous cage de verre, du révolutionnaire vietnamien. Les visiteurs vont ensuite jeter un coup d'œil à la ravissante petite maison de bois où l'« l'oncle Ho » finit ses jours.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 6.)

Les Semaines musicales de Tours

A la découverte des prodiges soviétiques

Les professeurs les plus reputés de Moscou, les meilleurs interprètes, se réunissent en été au bord de la Loire, non loin de la Grange-de-Meslay, fief de Sviatoslav Richter. Tout cela sous le patronnage de M. Jean Royer, maire de Tours.

Curieux concentré que ce plenum d'artistes soviétiques, débarqués en force pour faire connaître la musique de leur pays dans la ville de M. Royer, grâce à ses deniers, souvent en sa présence effective et compréhensive. Pour se retrouver, tantôt à la patinoire municipale, tantôt au château d'Artigny, « folie » du parfumeur François Coty, aujourd'hui reconvertie en hôtel de luxe.

Oui, ici, chaque été, se constitue sans tapage, mais dans quelles envolées de gammes, d'arpèges, de virtuosité, une antenne du Conservatoire Tchaïkovski, du Bolchoï et du Kremlin réunis ; les professeurs moscovites les plus réputés donnent, pour 250 stagiaires, une académie d'été, dont on chuchote que d'honorables pédagogues de la rue de Madrid, jaloux de leurs prérogatives, la boycotteraient. Et il semble bien que ce soit vrai. Le violoniste Vladimir Spirakov (à Tours, on dit « Spi »), dont on apprend en lisant *la Nouvelle République*, qu'il roule en Mercedes à Moscou, a conquis le cœur des Tourangeaux. Le ministère de la culture s'obstine à bouder ces amitiés Est-Ouest, où Tikhon Khrennikov, le puissant président de l'Union des compositeurs soviétiques, se fait représenter, jouer, et pour lesquelles il a débloqué cette année un budget couvrant le voyage des interprètes : pas moins que le Quatuor Borodine, Youri Bashmet, l'altiste, à la tête de son ensemble instrumental nouvellement constitué, les Virtuoses de Moscou et le bien-aimé Spivakov. Mais aussi, soit un plateau d'environ trois cents personnes, l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, le chœur et les solistes du Bolchoï, pour une *Khovanchtchina* en concert que le Festival de Montpellier a eu bien raison de reprendre, et France-Musique d'enregistrer.

Par quel concours de circonstances bizarres, non loin de ce bord de Loire, Sviatoslav Richter s'est-il lui aussi trouvé un pied-à-terre français, à la Grange-de-Meslay ? En treize ans d'existence de ces Semaines musicales, Richter n'a d'ailleurs pas manqué d'y venir jouer, en voisin, par amitié. C'est que Rollo Kovac, sans qui rien de tout cela n'existerait, apprenait le violon avec Oistrakh à Moscou avant de se fixer chez nous et se promettre d'y inviter ses anciens camarades de classe. Tout est si simple, finalement, avec un peu de volonté ! Rollo Kovac s'était d'abord installé au conservatoire américain de Fontainebleau, mais cela n'a pas duré.

Les principes de l'enseignement musical soviétique sont : détection précoce ; encadrement vigilant ; faiblesses techniques soigneusement détectées et traitées ; virtuosité en force, adaptée à un répertoire « lourd », à l'étendue des salles, et, pour les pianistes, à la *mauvaise qualité des instruments*. Vue l'étendue du recrutement, les petits prodiges sont, en URSS, logiquement plus nombreux qu'ailleurs. Le pays les exporte peu. Mais, dès qu'une caméra occidentale pousse les portes d'un conservatoire, on lui donne à filmer un ou deux petits génies, qui vous démoulent Rachmaninov et Tchaïkovsky d'une poigne ou d'un archet d'enfer.

Trois de ces enfants prodiges se succédèrent, dimanche, devant les vieilles dames et les vieux messieurs venus dîner aux chandelles au château d'Artigny.

ANNE REY.

(Lire la suite page 11.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

L'entrepreneur saisi par les médias

Francis Bouygues, le nouveau patron de TF 1, n'est pas le premier industriel à s'intéresser aux médias. Avant lui, François Coty (parfumeur), Jean Hennessy (distillateur), Marcel Boussac (filateur) ont été saisis par le démon de la presse. Les motivations et les succès des chevaliers d'industrie chez les « saltimbanques » réservent des surprises.

par Jean-Noël Jeanneney

EN passant du béton à la télévision, avec l'éclat que l'on sait, M. Francis Bouygues s'installe en belle place dans une lignée intéressante, celle des industriels qui, depuis trois Républiques, une fois leur fortune faite ou leur héritage consolidé, une fois leur bonheur d'hommes d'affaires démontré, ont choisi de consacrer aux médias une part importante de leurs avoirs et de leur activité.

Citons, sans prétendre être exhaustif et sans remonter au-delà de la première guerre mondiale, au fil des décennies : François Coty, parfumeur ; Jean Hennessy, distillateur ; François de Wendel, sidérurgiste ; Robert André, pétrolier ; Marcel Boussac, filateur ; Sylvain Floirat, transporteur routier et aérien ; Marcel Dassault, avionneur ; Jérôme Seydoux, armateur... On observera que de cette liste, où se mêlent *self-made men et héritiers*, j'élimine ceux qui, avec plus ou moins d'atouts financiers trouvés au berceau, se firent tôt « entrepreneurs » dans la presse ou dans l'audiovisuel et choisirent d'emblée de jouer là leur destin : un Jean Prouvost de *Paris-Soir* et *Paris-Match*, un Daniel Filipacchi de *Salut les copains* et de beaucoup d'autres, un Robert Hersant de tant de feuilles et de la « 5 », appartiennent à une autre catégorie qu'un homme qui, comme Francis Bouygues, n'est apparu en première ligne de la rubrique communication que dans la soixante-cinquième année de son âge.

Pour conduire vers de telles aventures, loin du domaine d'origine, il existe des motivations diverses qui, certes, se conjuguent assez souvent dans les mêmes têtes, mais que l'analyse démêle sans grand-peine : les médias peuvent être vus par les capitaines d'industrie, qui y abordent comme fin en soi, comme plaisir et comme défi originaux ; ils peuvent aussi être conçus d'emblée, plus ou moins ostensiblement, comme un outil propre à peser sur la marche des affaires publiques. Distinguons !

S'ACHETER un beau jouet, goûter pour eux-mêmes le parfum de l'encre au marbre ou les jeux des projecteurs, avec le murmure mondain très caressant qui les entoure... Il ne faut pas ignorer ce ressort simple – souvent puissant. La satisfaction d'acheter son billet d'entrée dans cet univers agité et fascinant, le regard admiratif des starlettes et des speakerines, la satisfaction de lire dans son propre journal, au petit déjeuner, ses idées exprimées par les publicistes célèbres avec qui on a dîné en ville la veille, ou par les tâcherons que son bon plaisir a promus : voilà qui souvent a compté et pesé.

Dans cette première catégorie, on doit installer Marcel Dassault, au moins pour une part de ses activités de presse : on a tous les témoignages possibles sur la joie que, dans les interstices de ses activités industrielles, à partir de soixante-deux ans et jusqu'à sa mort, *trois décennies durant*, il a trouvé à faire vivre *Jours de France*; joie de récompenser royalement les collaborateurs dont il approuvait le savoir-faire ou la souplesse et, au besoin, de sanctionner les autres; joie de régler avec minutie les détails de la fabrication de l'hebdomadaire; joie d'inspirer l'intrigue du roman-feuilleton en cours de publication; joie de vérifier à la loupe le contenu des petites annonces; joie de raccourcir soi-même une définition dans les mots croisés (1)... (une allégresse voisine, probablement, de celle qu'il mit à commanditer au cinéma les bluettes qu'il faisait tourner).

Dans l'échelle des motivations, vient ensuite seulement le désir simple de gagner de l'argent, de faire fructifier un capital, de diversifier des intérêts. On ne se déprend pas aisément de l'idée que ces échappées insolites surviennent dans ces biographies au moment où s'émoussent les tentations premières, où il s'agit de s'acheter des sensations nouvelles. Certes, on a bien noté que dans les premières déclarations que M. Bouygues a faites après sa victoire retentissante d'avril 1987 sur Hachette et Jean-Luc Lagardère, il a choisi *a contrario* d'insister sur la continuité de ses ambitions : *« Je voulais conquérir de nouveaux territoires. Le bâtiment traverse une période difficile en France et surtout à l'étranger. Or la diversification, c'est comme la chasse, on tue le gibier que l'on rencontre. Mais on cherche de préférence une industrie promise à un grand développement. La communication en est une. »* Et dans la suite de ses propos, il semblait dénier toute spécificité réelle au champ nouveau qu'il abordait en conquérant : *« A force de diriger de grandes entreprises, j'ai acquis une philosophie des affaires qui me permet de m'adapter là où il le faut. L'art du commandement est un peu le même partout »* (2).

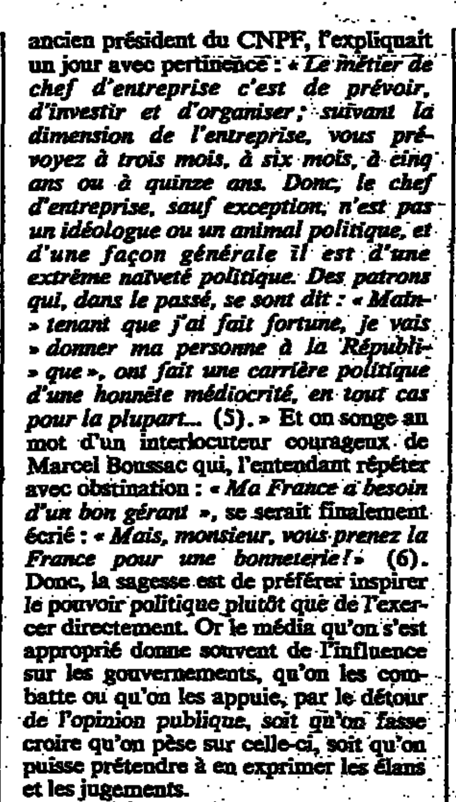
A vrai dire, cette dernière affirmation peut être révoquée en doute sous la lumière des précédents. Beaucoup d'échecs de patrons qui s'impliquèrent jadis dans la presse s'expliquent en effet par leur méconnaissance des particularités de l'objet de leur attention neuve. Méconnaissance de la psychologie spécifique des journalistes, des artistes, des téléastes : les départs tumultueux de TF1 qui ont immédiatement suivi l'arrivée de M. Bouygues l'ont probablement étonné, marquant haut et fort que la relation du personnel avec la maison était autre que dans une industrie de travaux publics. Méconnaissance aussi du calendrier des succès à espérer. Car ce monde a sa respiration propre. *Le Temps de Paris* en 1956, *les Débats de ce temps* en 1957, *J'informe*, de Joseph Fontanet, en 1977 périrent tous trois très promptement en grande partie parce que les bailleurs de fonds se lassèrent après la parution de quelques dizaines de numéros seulement : ils n'avaient pas pris en compte la durée qui est nécessaire (sinon, certes, suffisante) pour qu'un média qu'on lance, ou qu'on rénove en profondeur, s'installe dans l'adhésion de son public, dans ses habitudes et, si possible, dans ses besoins. Canal Plus, si elle n'avait pas eu le loisir de se conforter de la sorte, ne vivrait plus aujourd'hui - et encore sait-on que ce loisir ne lui fut que de justesse concédé... Etudiant jadis le fiasco du *Temps de Paris*, lancé contre *le Monde* en 1956, et qui ne tint que soixante-six numéros, j'avais été frappé d'une observation que m'avait faite l'un des animateurs du consortium patronal qui lui avait donné naissance, à propos de la psychologie de Robert André, à l'époque premier « pétrolier » de France, qui était au centre de l'entreprise : *« Pour lui, faire un journal, c'était comme faire un puits de pétrole : on nomme un responsable technique, on « met le paquet », on trouve une nappe, on construit un derrick, on récolte les bénéfices... »*

AUTRE rythme, et trompeur ! Je ne sais si M. Bouygues réalisera, d'ici trois ans, le bénéfice net de 10 % du chiffre d'affaires qu'il s'assignait publiquement comme but dans l'interview que je citais, mais s'il y parvient, j'incline à douter que ce puisse être exactement selon les mêmes méthodes que dans le bâtiment... Tout en observant, selon l'expérience des cas antérieurs, qu'il n'a pas tort d'être résolu à s'y « investir » pleinement – la moitié de son activité, annonce-t-il, pendant la première année, un quart ensuite...

Si les gains à attendre sont ici plus incertains qu'ailleurs, il existe en revanche un attrait original : l'éventualité d'une influence politique.

Naturellement, chez certains, le souci de la défense et de l'illustration de leurs affaires antérieures par rapport aux pouvoirs publics peut compter. Mais à un certain niveau de puissance financière, d'autres chemins d'accès, plus directs, valent autant, peut-être davantage, que celui-là, qui est détourné : il n'est pas d'avance démontré que la prospérité de M. Bouygues comme entrepreneur de travaux publics soit accrue par son entrée en télévision. Et on ne voit guère de cas de figure, en réalité, où les chefs d'entreprise qui s'impliquent dans les médias n'éprouvent, peu ou prou, l'espérance, la tentation, de jouer grâce à cela leur partie sur le forum : un signe étant, chez la plupart, l'acquisition d'un mandat parlementaire (Hennessy, Coty, De Wendel, Dassault, Hersant – mais point Boussac...). A l'origine de cela, chez beaucoup des prédécesseurs de M. Francis Bouygues, affleure visiblement la rémanence d'un néo-saint-simonisme un peu sommaire, qui leur fait penser que leur succès dans leurs affaires constitue la promesse que le même talent s'emploierait fort bien aux commandes du pays tout entier. La Bruyère observait déjà dans *les Caractères* : *« A force de faire de nouveaux contrats ou de sentir son argent grossir dans les coffres, on se croit enfin une bonne tête, et capable de gouverner » !* A quoi fait écho Auguste Detœuf, président de l'Alsthom avant la guerre, l'un des rares patrons qui aient esquissé une théorie de leur métier en réussissant un livre de vrai talent littéraire. Dans son célèbre *Baranton confiseur*, il a ce bref apophtegme : *« La politique, le cauchemar de l'industrie, le rêve de l'industriel* (3). » Et c'est l'esprit qui inspire le redressement français, ce mouvement qui eut son heure de gloire dans les années 20, sous l'impulsion d'Ernest Mercier, grand homme du pétrole et de l'électricité. J'ignore quelles peuvent être les aspirations de M. Bouygues dans le champ de la politique. Mais on ne peut que situer dans la descendance des illusions saint-simoniennes les propos de Bernard Tapie, qui, comme on le sait, est entré avec lui à TF1 : *« Si, à un moment donné, j'ai la conviction que je peux être utile à mon pays en faisant de la politique, je me jetterai à l'eau sans hésiter :* « La haute politique, » *disait Napoléon*, n'est que le bon sens » appliqué aux grandes choses (4). » Peut-être ! Mais l'expérience d'un siècle montre, *a contrario*, qu'il n'est pratiquement pas d'industriels ou de banquiers qui aient réussi à bâtir, au vingtième siècle, en France, une grande carrière d'homme d'Etat. François Ceyrac, ancien président du CNPF, l'expliquait un jour avec pertinence : *« Le métier de chef d'entreprise c'est de prévoir, d'investir et d'organiser ; suivant la dimension de l'entreprise, vous prévoyez à trois mois, à six mois, à cinq ans ou à quinze ans. Donc, le chef d'entreprise, sauf exception, n'est pas un idéologue ou un animal politique, et d'une façon générale il est d'une extrême naïveté politique. Des patrons qui, dans le passé, se sont dit : « Maintenant que j'ai fait fortune, je vais donner ma personne à la République », ont fait une carrière politique d'une honnête médiocrité, en tout cas pour la plupart...* (5). » Et on songe au mot d'un interlocuteur courageux de Marcel Boussac qui, l'entendant répéter avec obstination : *« Ma France a besoin d'un bon gérant »*, se serait finalement écrié : *« Mais, monsieur, vous prenez la France pour une bonneterie ! »* (6). Donc, la sagesse est de préférer inspirer le pouvoir politique plutôt que de l'exercer directement. Or le média qu'on s'est approprié donne souvent de l'influence sur les gouvernements, qu'on les combatte ou qu'on les appuie, par le détour de l'opinion publique, soit qu'on fasse croire qu'on pèse sur celle-ci, soit qu'on puisse prétendre à en exprimer les élans et les jugements.





François Coty, propriétaire du « Figaro » et de « l'Ami du peuple ».



15 Centimes — ÉDITION DE PARIS

L'ŒUVRE

Directeur : GUSTAVE TÉRY

LES FRANÇAISES VEULENT VOTER

« La femme est surtout ménagère, et c'est en bonne ménagère qu'elle gérera les affaires publiques. »

LOUIS MARTIN

Faut-il supprimer ou réorganiser les arsenaux de la Marine ?

LES GÉNÉRAUX ALLIÉS à Constantinople ont pleins pouvoirs pour rétablir l'ordre

Les esclavagistes du Sénat

IL FAUT RÉPRIMER les scandaleuses « spéculations » sur les changes

Le Concordat de la Séparation est-il conclu ?

Jean Hennessy.

MARCEL DASSAULT ? Lorsque, regrettant son action à *Paris-Presse*, de 1952 à 1959, il lance *Vingt-Quatre Heures* en octobre 1965, il en fait une sorte de magazine quotidien avec beaucoup d'images et peu de texte, et son rôle politique est par là voué à être limité. Au surplus, l'échec, après moins d'un an, règle la question.

D'autres comptèrent davantage. Plus haut dans le temps, quand François Coty racheta *le Figaro* en 1922, avec l'argent de ses parfums qu'il avait répandus à grand profit dans le monde entier au cours de la première moitié de sa vie active, il fit bientôt glisser ce journal d'un centre modéré jusqu'à l'extrême droite, avec des sympathies affichées pour le fascisme italien, un soutien marqué aux premières ligues, aux mouvements d'anciens combattants ou de contribuables, qu'il subventionnait d'autre part. Puis il fonda *l'Ami du peuple* pour toucher dans la même direction un public moins bourgeois. Ouvertement, il s'agissait de servir le grand destin national qu'il ambitionnait. Il ne s'en approcha jamais, et disparut, ruiné, dans les remous de la crise mondiale de 1929. Mais il avait probablement contribué pour une part à un certain déséquilibre de l'esprit public dans les premières décisions de l'après-guerre, et il eut de la postérité (7).

Quant au distillateur Jean Hennessy, vers la même époque, il réussit, de son côté, dans la mouvance des radicaux de centre gauche (de concert avec le sénateur Léderlin, puissant filateur des Vosges), à contrôler *l'Œuvre*, le grand journal de Robert de Jouvenel et Gustave Téry, et il soutint *le Quotidien*, qui prit un temps figure, en 1924, de journal officieux du cartel des gauches. Ainsi considéra-t-on, parmi les observateurs informés, qu'il en avait renforcé les chances – ou plutôt retardé la débâcle (8). Plus près de nous, voici le cas d'un Marcel Boussac, sous la Ve République. Si *Paris-Turf*, qu'il possède, ne concerne guère que ses finances et ses chevaux, en revanche, quand il s'assure la maîtrise de *l'Aurore* durant les années 50 et 60, nul doute que la clé du projet soit à chercher d'abord dans le goût de peser sur le pouvoir exécutif : *« Je pensais que je devais*, expliqua-t-il, *moi, industriel, concourir à la défense des intérêts français et à la formation de l'opinion* (9). » Nul doute aussi qu'il y soit, quelquefois parvenu. Son choix d'une droite fondée sur un bon sens boutiquier l'a placé, par exemple, en position d'appuyer efficacement l'expérience d'Antoine Pinay, chef du gouvernement en 1952, tout en s'assurant l'amitié plus à gauche de Vincent Auriol, président de la République, et, plus tard, de Guy Mollet, président du conseil socialiste : un environnement favorable permettant quelques beaux « coups », probablement dans la catégorie du troc, dont on aperçoit, dans le cas de Boussac, quelques signes. Ne mythifions pas cependant. Un pouvoir déterminé peut, sans trop de peine, faire échec à une influence construite sur ce détour-là : Boussac en fit l'expérience amère, après le retour du général de Gaulle aux affaires, le jour où, à l'issue d'un voyage en URSS, en décembre 1959, il chercha en vain à se faire recevoir par le président de la République ; il s'en attira finalement, transmis par un aide de camp, ce refus glacé : *« Vous ferez dire à M. Boussac que je pense qu'il a eu, au cours de son entretien avec M. Khrouchtchev, à cœur de défendre les intérêts de l'industrie textile française. Quant à la politique, je m'en charge* (10)... » Il ne restait plus à Boussac qu'à porter *l'Aurore* dans les eaux d'un antigaullisme de droite systématique et à tâcher de compter un peu de la sorte.

Qu'attendre, à TF1, de la suite ? La curiosité est grande de savoir ce qui, dans ces divers mécanismes, va se retrouver dans le cas de M. Bouygues et de sa chaîne. Convenons que l'extrapolation ne peut se faire sans quelque circonspection, de par cette donnée majeure qu'une télévision généraliste se doit de se porter au plus petit commun dénominateur de l'opinion d'ensemble du pays, dès lors que son ressort est commercial. Le jeu d'un troc plus ou moins cynique avec tel ou tel parti, ou tel ou tel dirigeant, n'en est certes pas facilité. Mais, peut-on s'assurer que ce handicap ne soit pas compensé, et peut-être au-delà, par l'ampleur de l'audience et les illusions que se font encore beaucoup d'acteurs politiques quant à la toute-puissance des images sur le comportement des électeurs ?

(1) Cf. Pierre Assouline, *Monsieur Dassault*, Paris, Balland, 1983, notamment le chapitre 13, « Le virus de la presse ».

(2) Interview au *Point*, 13 avril 1987.

(3) Auguste Detœuf, *Propos de O.-L. Baranton confiseur*, nouvelle édition, Paris, Ed. du Tambourinaire, 1956, p. 36 (la première édition est de 1938).

(4) Bernard Tapie, *Gagner*, 1981, p. 232.

(5) André Harris et Alain Sédouy, *les Patrons*, Paris, Seuil, 1977, p. 239.

(6) Marie-France Pochna, *Bonjour M. Boussac*, Paris, Laffont, 1980, p. 208. Je lui dois aussi la citation de La Bruyère.

(7) Cf. Fred Kupferman, « François Coty, homme politique et journaliste », thèse dactylographiée, Paris, Sorbonne, 1965, et Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou, *Histoire générale de la presse française*, tome III, de 1871 à 1940, Paris, PUF, 1972, p. 539 sq.

(8) *Ibid.*, p. 565.

(9) Marie-France Pochna, *op. cit.*, p. 221.

(10) *Ibid.*, p. 277.

Demain : Prisons privées d'hier et d'aujourd'hui



La crise franco-iranienne et la guerre du Golfe

Poursuite du dialogue de sourds entre Paris et Téhéran

Cinq jours après l'annonce de la rupture entre la France et l'Iran, la situation n'a pas évolué, et Paris attend toujours que l'Iran accepte officiellement l'Italie comme représentant ses intérêts pour reconnaître le Pakistan comme représentant les intérêts iraniens. Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, les conversations *« poursuivent leur cours normal »* à Téhéran avec les autorités iraniennes sur les modalités pratiques de l'évacuation des diplomates français et iraniens bloqués dans leurs ambassades respectives. Les négociations semblent cependant se transformer en un dialogue de sourds, chaque partie se maintenant sur ses positions. *« Nous ne reculerons pas d'un pas »*, a déclaré le président iranien l'hodjatoleslam Ali Khamenei, dans un discours à Tabriz, ajoutant que son pays avait pris les dispositions nécessaires *« pour faire face à la guerre diplomatique, ce nouveau complot des grandes puissances contre la République islamique »*, laissant ainsi entendre que l'Iran n'était pas disposé à accepter de compromis sur le cas Wahid Gordji.

Dans le même esprit, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Mohamed Becharati, a déclaré lundi 20 juillet aux ambassadeurs du Danemark, de Belgique et de RFA, qui effectuaient une démarche au nom de la CEE pour demander à l'Iran de respecter la convention de Vienne sur le statut des diplomates (voir par ailleurs l'article de Philippe Lemaître) que son pays ne se soumettrait *« pas aux pressions ni au chantage »* de la France. *« Nous appliquerons la politique du coup pour coup envers un pays qui veut violer nos droits »*, a souligné M. Becharati.

Alors que l'ambassadeur du Danemark — dont le pays occupe la présidence tournante de la CEE — demandait la levée du siège de l'ambassade de France, le vice-ministre des affaires étrangères iranien lui a répondu, selon la radio de Téhéran : *« Le gouvernement français a imposé un blocus de l'ambassade iranienne et empêche tout mouvement de nos diplomates. Il a aussi grièvement blessé un de nos diplomates qui est hospitalisé dans un état grave. Dès que nous constaterons une mesure du gouvernement français concernant l'application des grandes lignes de la convention de Vienne, nous montrerons, de façon réciproque, une réaction positive. »*

Radio-Téhéran a aussi rapporté que M. Becharati avait déclaré que l'Iran attendait des ambassadeurs des pays membres de la CEE qu'ils *« condamnent les actes illégaux de la France et, en se rendant à l'hôpital pour voir M. Aminzadeh* (le diplomate prétendument battu à Genève par les Français), *ils devraient constater ce que ceux qui affirment adhérer aux droits de l'homme et à la convention de Vienne ont fait à un diplomate iranien »*.

En attendant, la RFA ravitaille les diplomates français bloqués dans leur ambassade à Téhéran, a annoncé, lundi, M. Hans Schumacher, porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères. Il a précisé que les forces de sécurité déployées autour de l'ambassade ne s'opposaient pas à cette opération.

M. Velayati à Bonn

D'autre part, le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a rencontré l'ambassadeur d'Iran en RFA et s'apprête à recevoir, jeudi et vendredi à Bonn, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati. Le chef de la diplomatie de Téhéran pourrait également rencontrer, au cours de son séjour de quarante-huit heures dans la capitale fédérale, le président von Weizsäcker et le chancelier Helmut Kohl.

Au Liban, les Français prennent au sérieux les menaces proférées par les Hezbollahs. *« Nous sommes en situation d'alerte n° 1 »*, a déclaré lundi l'ambassadeur de France, M. Paul Blanc. Il a ajouté : *« L'ensemble de ce que nous savons »* justifie cette précaution. Il a précisé que les visites fréquentes que lui et ses collaborateurs faisaient dans le secteur musulman de Beyrouth, *« pour affirmer la présence de la France partout au Liban »*, étaient *« suspendues »* et que les déplacements des agents français dans le secteur chrétien étaient limités.

Par ailleurs, l'ambassadeur de France a confirmé qu'il ne restait plus de personnel enseignant français à Beyrouth-Ouest, notamment en raison des vacances scolaires. Quant aux gendarmes qui gardent les locaux de l'annexe consulaire de l'ambassade, dans le quartier Clemenceau, *« ils ne bougent pas et restent enfermés »*, a dit M. Blanc. — *(AFP, Reuter, AP.)*

(Lire également page 7 les réactions politiques.)

L'ONU « exige », à l'unanimité, un cessez-le-feu immédiat entre l'Irak et l'Iran

Le Conseil de sécurité, réuni le lundi 20 juillet sous la présidence du ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a adopté à l'unanimité une résolution sur le conflit entre l'Irak et l'Iran. Pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, le texte *« exige »* un cessez-le-feu immédiat et le retrait des armées belligérantes sur les frontières internationalement reconnues. Préparée — ce qui constitue également une première — par les cinq grandes puissances (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne), soutenue, malgré quelques réserves, par les dix autres membres du Conseil, dont l'Allemagne fédérale, l'Italie et le Japon, la résolution est présentée comme ayant un caractère *« obligatoire »* et laisse entrevoir une menace de sanctions en cas de refus des parties de s'y conformer dans un délai relativement bref.

NEW-YORK (Nations Unies) de notre correspondant

Victoire. A défaut de la paix, le Conseil de sécurité a imposé une nouvelle manière de lutter contre ses propres démons. Pour la première fois depuis de longues années, l'unanimité de ses membres — et, en réalité, l'entente entre les deux superpuissances — permet d'espérer que le palais de verre de Manhattan devienne cet *« endroit qui permet, à des belligérants à court de munitions, de sauver la face »*. En adoptant, avec une solennité appuyée, une décision qui, en termes de diplomatie, constitue un ordre, les cinq membres permanents du Conseil d'abord, les dix membres non permanents ensuite, lancent un défi à l'Irak et à l'Iran, certes, mais également à l'ONU, dont le rôle de garant de la paix internationale devenait une notion désuète.

« Le monde en a assez, il faut que la guerre s'arrête maintenant », s'est écrié le secrétaire d'Etat George Shultz, soulignant le *« rôle crucial »* du secrétaire général. *« La mise en application d'une action obligatoire est un signal pour les deux belligérants : la communauté internationale est résolue à faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir l'arrêt de ce conflit insensé »*, a tonné le ministre britannique, Sir Geoffrey Howe, d'habitude plus placide. *« Nous sommes partisans de mesures décisives afin d'imposer la paix dan la région du Golfe »*, a ajouté le représentant de l'Union soviétique. *« Il faut des mesures pratiques pour mettre fin à la guerre et pour obtenir la collaboration des deux parties avec l'ONU »*, a conclu le représentant de la Chine.

Bien que critiquée par Washington pour sa *« mollesse »*, la résolution finit par plaire à la grande majorité des diplomates, qui soulignent le *« courage »* des Cinq à engager, publiquement, leur influence et une partie de leur honneur dans une affaire aux contours incertains en raison de l'extrême réticence manifestée déjà par l'Iran. On estime généralement que le texte est *« équilibré et acceptable par les deux parties »*, de même qu'il *« vise à protéger les intérêts de tous »*.

En effet, les amendements qui sont venus s'ajouter au texte initial des Cinq ont fait pencher la balance davantage vers la satisfaction des exigences — réelles ou supposées — de Téhéran, dont l'hésitation à coopérer est motivée, officiellement, par le refus du Conseil de désigner l'Irak comme l'agresseur. La résolution *« déplore le déclenchement du conflit* (par l'Irak) *et sa poursuite* (par l'Iran) ». A cela, le ministre britannique ajoute, à la satisfaction de l'Iran, que le Conseil *« devrait poser la question du partage dés responsabilités dans le présent conflit »*.

A quoi s'ajoute l'attaque frontale du ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, contre l'utilisation (par l'Irak) d'armes chimiques, *« celles que même les ennemis de la deuxième guerre mondiale n'avaient pas osé utiliser »*. Puisque la résolution condamne clairement le recours aux armes chimiques et demande qu'un *« organe impartial »* puisse être chargé d'enquêter sur la responsabilité du conflit, l'Iran pourrait s'estimer sinon satisfait, du moins favorisé dans la mesure des possibilités.

Une victoire pour M. Javier Perez de Cuellar

Proposées en janvier dernier par le secrétaire général, la réunion du Conseil au niveau ministériel et l'adoption de plusieurs paragraphes faisant de appel à ses services constituent une victoire pour M. Perez de Cuellar, dont le souci de redorer le blason de l'organisation passe en grande partie par la solution de conflits régionaux. La résolution lui demande d'envoyer sur place une équipe d'observateurs chargés de vérifier le cessez-le-feu, d'explorer les origines du conflit et d'examiner, en coopération avec les Etats de la région, *« les mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité de la région »*. Après le président Ronald Reagan, plusieurs gouvernements lui demandent maintenant de se rendre, aussitôt que possible, à Bagdad et à Téhéran, afin de recueillir sur place les avis des intéressés. *« Ce texte m'offre un excellent cadre pour agir »*, nous a-t-il déclaré à l'issue de la réunion.

La position est inconfortable pour M. Jean-Bernard Raimond, présidant à l'adoption d'un texte aussi important alors que son gouvernement vient de rompre les relations diplomatiques avec l'un des belligérants. Pour le ministre français des affaires étrangères, *« l'appel au respect du droit international n'est pas seulement celui de la France, ni même celui des quinze membres du Conseil de sécurité, c'est celui de la communauté internationale toute entière »*, alors que *« l'ensemble des dispositions de la résolution est équilibré dans la mesure où il tient compte des opinions et des préoccupations des uns et des autres et ouvre la voie à une solution politique, sans vainqueur ni vaincu »*.

La position involontairement ambiguë de la présidence française (due au hasard de la rotation interne) a été rappelée, en des termes frisant l'impertinence, par le représentant du Congo, qui a fait remarquer que M. Raimond était sans doute *« the right man in the right place »*, (l'homme qu'il faut à la place qu'il faut).

L'irritation à peine contenue de l'ambassadeur de Brazzaville résumait néanmoins des raisons plus politiques : à quand donc un tel déploiement de moyens et un tel excès de solennité pour régler les problèmes non moins pressants de l'Afrique du Sud, de la Namibie et de l'Amérique centrale ?, a-t-il demandé illustrant ainsi les divisions des non-alignés devant cette résolution, divisions qui ont largement facilité son adoption.

L'ambassadeur soviétique a fait cette remarque dans un discours minutieusement préparé et destiné à borner l'aire politique à l'intérieur de laquelle Moscou entend contenir l'application de la résolution. Soucieux de plaire à tous et surtout à l'Iran, M. Belonogov a affirmé que son gouvernement ne pouvait que conclure que le désir de garantir la paix dans le Golfe *« constitue un prétexte pour certains de réaliser des desseins anciens de domination »*. S'exprimant après la réunion, M. Belonogov nous a affirmé que *« la concentration exagérée de moyens militaires américains dans le Golfe pourrait mettre en danger l'application de la résolution »*.

Dès maintenant, des cargos koweïtiens, repeints aux couleurs américaines, seront en effet protégés par une quinzaine de bâtiments de guerre américains. L'Iran ayant toujours attaqué ces cargos en représailles contre des attaques irakiennes contre son territoire et ses navires, l'on espère, notamment du côté américain, que l'acceptation, très probable, de la résolution par l'Irak ôtera à Téhéran toute raison de poursuivre des actions belliqueuses dans les eaux internationales. Une accalmie est d'autant plus probable que l'ambassadeur iranien aux Nations unies vient de la promettre, du moins pour la période pendant laquelle Téhéran étudiera la résolution...

CHARLES LESCAUT.

Les partenaires de la France dans la CEE promettent leur aide humanitaire et matérielle

BRUXELLES (CEE) de notre correspondant

Les partenaires de la France dans la Communauté appuyeront ses efforts pour obtenir de l'Iran qu'il respecte les conventions de Vienne sur l'immunité diplomatique — autrement dit, pour que les diplomates français puissent quitter librement Téhéran — et ils lui apporteront sur le terrain toute *« l'aide humanitaire et matérielle possible »*. Le soutien ainsi confirmé par les Onze lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté, lundi 20 juillet à Bruxelles, répondait aux demandes formulées par Paris.

M. Bernard Bosson, le ministre chargé des affaires européennes, les a résumées ainsi : insister auprès des autorités iraniennes pour qu'elles respectent l'immunité des diplomates ; assister matériellement les diplomates français jusqu'à leur départ effectif de Téhéran ; enfin, obtenir le libre accès à l'ambassade de France. A propos de ce dernier point, M. Bosson a rappelé que l'ambassadeur du Danemark, se prévalant pourtant de sa qualité de président des Douze, s'était vu interdire l'entrée de l'ambassade le 2 juillet.

La Communauté n'a pas traîné pour concrétiser l'engagement ainsi pris : au moment même où les Douze délibéraient à Bruxelles, la « troïka » communautaire, à savoir l'ambassadeur du Danemark accompagné de ses collègues de Belgique (le pays qui exerçait la présidence au cours du semestre précédent) et de RFA (celui qui exercera la présidence au cours du premier semestre 1988) était reçue par le ministre iranien des affaires étrangères afin de lui communiquer la position ainsi prise. Selon M. Elleman-Jensen, le ministre danois des affaires étrangères, les Iraniens ont répondu qu'il n'y aurait pas d'obstacles à ce que les autres Etats membres aident matériellement les Français.

Le gouvernement de Paris, qui cherche à franchir le mieux possible une passe difficile, a fait en sorte que la rupture des relations diplomatiques s'opère, autant que faire se peut, dans le calme, ne cherchant pas à Bruxelles une prise de position spectaculaire ni une quelconque condamnation de l'attitude iranienne qui auraient été ressenties comme une provocation à Téhéran. Ce souci de discrétion, presque de profil bas, expliquait que les Douze n'aient pas abordé les problèmes de fond que posent les relations avec l'Iran.

Il ne faudrait pas y voir la moindre trace de divergences entre Paris et tel ou tel Etat membre. C'est du moins ce qu'on affirmait du côté français. *« Je suis convaincu de la parfaite solidarité de nos partenaires »*, affirmait ainsi M. Bosson.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le texte de la résolution

Voici le texte de la résolution ordonnant l'arrêt des hostilités entre l'Iran et l'Irak, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le lundi 20 juillet :

Le Conseil de sécurité :

Réaffirmant sa résolution 582 (1986),

Profondément préoccupé de ce que, en dépit de ses appels à un cessez-le-feu, le conflit entre l'Iran et l'Irak se poursuit sans diminuer d'intensité et continue d'entraîner de lourdes pertes en vies humaines et des destructions matérielles,

Déplorant le déclenchement et la poursuite du conflit,

Déplorant également le bombardement de centres de peuplement exclusivement civils, les attaques contre des navires neutres ou des avions civils, les violations du droit humanitaire international et d'autres règles relatives aux conflits armés et, notamment, l'utilisation d'armes chimiques en contravention des obligations découlant du protocole de Genève de 1925,

Pronfondément préoccupé par la possibilité d'une nouvelle escalade et d'une extension du conflit,

Résolu à mettre fin à toutes les actions militaires entre l'Iran et l'Irak,

Convaincu de la nécessité de parvenir à un règlement global, juste, honorable et durable entre l'Iran et l'Irak,

Rappelant les dispositions de la charte des Nations unies, en particulier l'obligation qu'ont tous les membres de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger,

Constatant qu'il existe une rupture de la paix en ce qui concerne le conflit entre l'Iran et l'Irak,

Agissant en vertu des articles 39 et 40 de la charte des Nations unies,

1) Exige, comme première mesure en vue d'un règlement négocié, que l'Iran et l'Irak observent immédiatement un cessez-le-feu, suspendent toutes actions militaires sur terre, en mer et dans les airs, et retirent sans délai toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues ;

2) Prie le secrétaire général d'envoyer une équipe d'observateurs des Nations unies pour vérifier, confirmer et superviser le cessez-le-feu et le retrait des forces et le prie également de prendre, en consultation avec les parties, les dispositions nécessaires à cette fin et de présenter un rapport au Conseil de sécurité à ce sujet ;

3) Demande instamment que les prisonniers de guerre soient libérés et rapatriés sans délai après la fin des hostilités actives, en conformité avec la trosième convention de Genève du 12 août 1949 ;

4) Demande à l'Iran et à l'Irak de coopérer avec le secrétaire général à l'application de la présente résolution et aux efforts de médiation en vue de parvenir à un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties, de toutes les questions en suspens, en conformité avec les principes contenus dans la charte des Nations unies ;

5) Demande à tous les autres Etats de faire preuve de la plus grande retenue, de s'abstenir de tout acte qui pourrait intensifier et élargir encore le conflit et de faciliter ainsi l'application de la présente résolution ;

(6) Prie le secrétaire général d'explorer, en consultation avec l'Iran et l'Irak, la possibilité de charger un organe impartial d'enquêter sur la responsabilité du conflit et de faire rapport au Conseil de sécurité dès que possible ;

(7) Reconnaît l'ampleur des dommages infligés durant le conflit et la nécessité d'efforts de reconstruction, avec une assistance internationale appropriée, une fois le conflit terminé et, à cet égard, prie le secrétaire général de désigner une équipe d'experts pour étudier le problème de la reconstruction et faire rapport au Conseil de sécurité ;

(8) Prie en outre le secrétaire général d'examiner, en consultation avec l'Iran et l'Irak et avec d'autres Etats de la région, les mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité de la région ;

(9) Prie le secrétaire général de tenir le Conseil de sécurité informé de l'application de la présente résolution ;

(10) Décide de se réunir à nouveau en tant que de besoin pour envisager l'adoption de nouvelles dispositions, afin d'assurer le respect de la présente résolution.

Le Koweït pourrait accorder des facilités militaires aux Etats-Unis

déclare le premier ministre de l'émirat

A moins de vingt-quatre heures de la première opération d'escorte de deux pétroliers koweïtiens par la marine américaine dans le Golfe, l'Iran multiplie ses contrôles des navires marchands circulant dans le détroit d'Ormuz. C'est dans la nuit de ce mardi 21 juillet que les navires américains escorteront deux des onze pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis. Le pétrolier *Al-Rekkah* rebaptisé *Bridgeton* et le méthanier *Al-Managuish* devenu *Gas-Prince*.

La marine américaine a rassemblé, pour cette opération, huit navires de guerre en plus du navire-amiral *Le Lasalle* : trois croiseurs, un destroyer et quatre frégates. Le porte-avion *Constellation* et ses sept navires d'escorte resteront non loin de l'entrée du Golfe. La Maison Blanche a annoncé lundi qu'elle avait *« notifié »* à l'Iran et à l'Irak ses intentions et précisé les règles d'engagement de ses forces.

Le porte-parole a rappelé que le secrétaire de la défense Caspar Weinberger avait récemment expliqué que les forces américaines ne lanceraient pas d'attaque préventive contre les missiles de fabrication chinoise Silkworm dont les Iraniens disposent près du détroit d'Ormuz, mais qu'elles agiraient si ces missiles sont sur le point d'être tirés. Les forces américaines répondront à toute *« intention de volonté hostile »* sans attendre d'*« avoir reçu un coup »*, avait dit M. Weinberger.

A Koweït, le premier ministre et prince héritier, Cheikh Saad Al Abdallah Al Salem Al Sabah a déclaré lundi sans citer nommément l'Iran : *« Le Koweït ripostera immédiatement à toute attaque contre un pétrolier koweïtien ou étranger dans les eaux territoriales koweïtiennes »*. *« Des instructions*, a-t-il ajouté, *ont été données aux armées de terre, de mer et de l'air afin de riposter immédiatement à toute agression contre les intérêts du Koweït. »*

Une demande à la Chine

Interrogé d'autre part sur l'éventualité d'une attaque menée par l'Iran dans le Golfe contre l'un des onze pétroliers qui passeront sous pavillon américain, il a déclaré : *« Ces pétroliers sont maintenant des navires américains, et je suis sûr, sans aucun doute, que les Américains vont défendre leur drapeau. »*

Le prince héritier koweïtien a ensuite implicitement admis que son pays était prêt à examiner l'octroi de *« facilités militaires »* à la flotte américaine.

Tout en réaffirmant que le Koweït n'accordera pas de bases navales ou aériennes aux Etats-Unis sur son territoire, il a déclaré : *« Au cas où les Américains auraient besoin d'autres sortes de facilités, cela pourrait être discuté. Pour les facilités militaires, cela pourrait être discuté par les militaires. »* Cheikh Saad a précisé que l'accord avec les Etats-Unis n'était pas limité dans le temps et que le Koweït *« ne payait absolument rien »* à la flotte américaine.

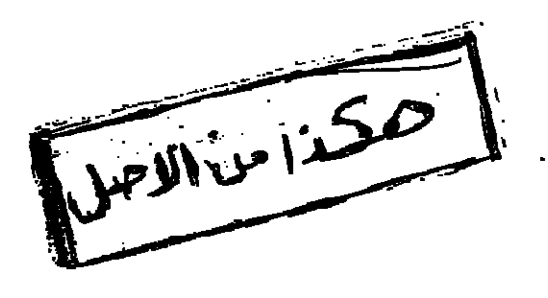
Cheikh Saad a indiqué d'autre part que le Koweït venait d'affréter trois pétroliers britanniques et que la Chine était toujours en train d'examiner une demande koweïtienne pour l'affrètement de pétroliers chinois. L'Union soviétique qui a déjà loué trois navires au Koweït s'est engagée à en fournir d'autres à condition d'en être informée un mois à l'avance.

Le premier ministre a par ailleurs affirmé que le gouvernement français étudiait actuellement une demande du Koweït pour réimmatriculer des pétroliers koweïtiens en France. *« J'espère que la réponse de la France sera positive »*, a-t-il dit.

Au Quai d'Orsay, on indique qu'il n'y a pas eu de nouvelle demande koweïtienne depuis le refus de la France d'escorter des bateaux koweïtiens. Paris avait fait valoir alors que la France n'escortait pas ses propres navires et se contentait de leur porter assistance en cas d'ennuis.

Le fait même que le gouvernement vienne de recommander par écrit aux armateurs français d'éviter les eaux du Golfe prouve à tout le moins que Paris ne souhaite pas engager plus avant la marine dans cette région. Le secrétariat d'Etat à la mer a précisé que les navires français qui désiraient néanmoins se rendre dans le Golfe le feraient *« à leurs risques et périls et sans escorte »*.

Dans une interview au journal *Al-Abaa*, l'ambassadeur de France au Koweït, M. Marcel Laugel, a réaffirmé cette position de principe concernant la non-protection des bateaux, ajoutant toutefois que la France demeurait prête à aider le Koweït dans tous les domaines. A la question de savoir si la France livrerait des armes au Koweït, M. Laugel a répondu : *« Oui, si le gouvernement koweïtien en fait la demande. »*



Proche-Orient

ISRAËL : la visite du ministre égyptien des affaires étrangères

Le séjour de M. Esmat Abdel Meguid n'aura qu'une importance symbolique

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, il y a de bonnes et de mauvaises conférences de paix. Soucieux peut-être de ne pas passer pour un éternel obstructionniste, le patron du Likoud a donc proposé,



lundi 20 juillet une conférence de son cru à M. Esmat Abdel Meguid, le chef de la diplomatie égyptienne, arrivé le matin même en Israël pour une visite officielle de quarante-huit heures.

Il a d'abord rappelé son hostilité absolue et bien connue à toute conférence internationale à laquelle participeraient les membres permanents du Conseil de sécurité de *l'ONU*, projet qui a pourtant les faveurs de l'URSS, des pays arabes modérés et, pourvu qu'il débouche sur des négociations directes entre les parties en conflit, des Etats-Unis et du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès. *« Le prix à payer*, a estimé M. Shamir, *ne justifierait en rien les risques encourus. »* Il s'est dit, en revanche, prêt à soutenir l'idée d'une *« conférence régionale »* de paix associant Israël, l'Egypte, la Jordanie, les Etats-Unis et *« certains représentants des Palestiniens non membres de l'OLP »*.

Cette *« contre-proposition »* de M. Shamir rappelle trop étrangement l'esprit des accords de Camp David – jamais acceptés par la Jordanie, qui n'y était pas partie prenante, sans parler de l'OLP – pour qu'elle ait la moindre chance d'être retenue par Le Caire. Mais M. Shamir, et cela doit suffire à lui donner bonne conscience, s'est offert à bon compte le luxe d'une concession purement formelle à son hôte égyptien. Ce dernier a remis au premier ministre un long message du président Moubarak dont rien n'a filtré sinon qu'il ne contient aucune invitation à se rendre au Caire.

D'emblée, M. Meguid a souligné que l'Egypte restait favorable à une conférence de paix, non pas une mini-conférence mais une vraie réunion internationale incluant l'Union soviétique et la Chine. *« Je viens ici en mission de paix*, a-t-il dit à M. Pérès qui l'accueillait à l'aéroport de Tel-Aviv. *Une occasion qui peut-être ne se représentera pas de si tôt s'offre à nous. Le seul moyen d'entamer des négociations pour un règlement global, c'est de réunir une conférence internationale qui nous donnerait une chance pour la première fois d'aboutir à une paix complète et à la réconciliation entre Arabes et Israéliens. » « L'Egypte*, a-t-il promis, *consacrera tous ses efforts pour que cette conférence soit réunie avant la fin de l'année. Elle compte sur le gouvernement et la nation israéliens pour nous aider à atteindre cet objectif pour lequel il n'existe aucune alternative viable. »*

En lançant cet appel aux dirigeants de l'Etat juif, M. Meguid ne faisait que réaffirmer l'attachement de son pays à la *« déclaration d'Alexandrie »* en septembre 1986 où M. Pérès, à l'époque premier ministre, et M. Moubarak étaient convenus de promouvoir *« 1987 année de la paix »*. Les deux dirigeants se sont revus depuis au Caire en février et à Genève il y a dix jours. Mais entre-temps M. Pérès avait dû céder son fauteuil à M. Shamir et perdre ainsi une grande partie de ses moyens d'action.

C'est pourquoi le séjour de M. Meguid n'aura sans doute qu'une importance symbolique. Aucun ministre égyptien des affaires étrangères n'était venu ici depuis la visite de M. Kamal Hassan Ali en juin 1982 à la veille de l'invasion israélienne du Liban. M. Meguid devait recevoir mardi des hommes politiques israéliens dont M. Abba Eban et mercredi une dizaine de personnalités palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza. M. Meguid est accompagné d'un groupe d'experts en agriculture, en énergie et en informatique ainsi que du chef de la délégation égyptienne aux pourparlers sur la querelle frontalière de Taba.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

John Demjanjuk récuse son avocat pour cause d'« incompétence »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

John Demjanjuk a congédié, lundi 20 juillet, son principal avocat, Mᵉ Mark O'Connor, qui le défendait depuis cinq ans. L'ancien nazi qu'Israël juge depuis maintenant cinq mois, reproche à Mᵉ O'Connor son *« incompétence »*. Celui-ci est remplacé par son assistant – et rival – israélien, Mᵉ Yoram Sheftel.

La crise de confiance entre John Demjanjuk et son défenseur américain couvait depuis plusieurs mois. Mécontente – sans préciser en quoi – de la stratégie suivie par Mᵉ O'Connor, la famille de l'accusé voulait se débarrasser de lui. Surtout, la mésentente notoire entre Mᵉ O'Connor et Mᵉ Sheftel ne pouvait à la longue que desservir Demjanjuk. L'avocat américain accusait entre autres son collaborateur de lui dérober ses dossiers – les deux hommes eurent même plusieurs prises de bec en cours d'audience. A l'instigation de sa famille, Demjanjuk a adressé, le 30 juins, une lettre de congé à son défenseur. Mais c'est au tribunal qu'en pareille circonstance revient le dernier mot.

La semaine dernière, les juges n'avaient pu obtenir d'un Demjanjuk désemparé et hésitant confirmation de sa décision. Ils lui accordèrent cinq jours supplémentaires de réflexion. Mᵉ O'Connor, qui avait tout d'abord renâclé en se déclarant *« personnellement responsable de la vie »* de son client, s'est finalement incliné. Il a choisi, lundi, de quitter la scène avec élégance en soumettant sa démission au tribunal.

Le désaveu infligé à Mᵉ O'Connor rendra encore plus difficile la tâche *de la défense*. Car le *tribunal* a refusé d'accorder aux deux avocats de Demjanjuk – Mᵉ Sheftel et un autre Américain, Mᵉ John Gill – un délai supplémentaire pour replonger dans leurs dossiers. *Le* procès reprendra donc lundi 27 juillet après quatre semaines d'interruption avec l'audition des témoins de la défense.

J.P.L.

CORRESPONDANCE

Les plus jeunes présidents

M. Spiering, de Hambourg, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Dans le Monde *du 24 juin, vous avez qualifié le président Alan Garcia de* « plus jeune chef d'Etat du monde ». *Je me permets de vous signaler quatre de ses collègues de 1985 et d'aujourd'hui qui sont encore moins âgés que lui : les chefs d'Etat*

– du Burkina-Faso, M. Thomas Sankara (depuis le 4 août 1983, né en 1950) ;

– du Kiribati, M. Jeremiah Tabaï (depuis le 12 juillet 1979 et de nouveau depuis janvier 1983, né le 16 décembre 1950) ;

– du Libéria, M. Samuel Kanyon Doe (depuis le 12 avril 1980, né en 1952) ;

– du Bhutan, le roi Jigme Singhi Wang-chuk (depuis le 24 juillet 1972, né le 11 novembre 1955).

Enfin, le roi du Swaziland, Mwsati III, entré en fonctions le 25 avril 1986, est né en avril 1968.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Amériques

BRÉSIL : la durée du mandat présidentiel

Les atermoiements du parti au pouvoir portent atteinte à son crédit

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), le parti de centre gauche au pouvoir, qui a réuni une convention nationale extraordinaire le week-end dernier à Brasilia, devait prendre position sur deux sujets brûlants : la nature du régime – présidentiel ou parlementaire, ou une combinaison des deux – à implanter au Brésil et la durée du mandat du chef de l'Etat.

Après deux jours de session houleux, le PMDB a décidé... de ne rien décider. Il a ainsi perdu un peu plus de son crédit auprès d'une opinion publique qui attendait du parti majoritaire des positions nettes sur les problèmes du moment, notamment sur les réformes et la question de la durée du mandat présidentiel.

Le président José Sarney veut rester en poste cinq ans. Il a adopté cette position au mépris de ses engagements antérieurs et alors qu'il appartenait à l'Assemblée constituante de se prononcer. On attendait du PMDB, qui détient la quasi-totalité des gouvernements régionaux et la plupart des postes ministériels, qu'il réagisse à la volonté présidentielle. Il ne l'a pas fait. Par prudence, par crainte de perturber la transition démocratique en suscitant une course prématurée à la présidence. *Mais aussi par opportunisme*, le chef de l'Etat utilisant à plein la « pompe à finances » pour rallier le plus grand nombre à ses positions.

Traitement de choc

Les partisans de l'attentisme avaient un autre argument en leur faveur : depuis le 12 juin, le Brésil est, une fois de plus, sous traitement de choc. Le ministre des finances, M. Bresser Pereia, a lancé un nouveau « plan cruzado » pour tenter de juguler une inflation qui courait le mois dernier au rythme de 1 000 % par an. Dévaluation de la monnaie, blocage (assez souple) des prix et blocage (beaucoup plus rigide) des salaires, ajournement de certaines dépenses publiques : tel est l'essentiel du plan. Etait-il judicieux de discuter du mandat présidentiel, c'est-à-dire de saper l'autorité du chef de l'Etat, alors qu'un tel plan est en cours ? *Sans parler du risque* de scission qu'une telle discussion pouvait provoquer. Entre les partisans du mandat de quatre ans, qui appartiennent à l'aide progressiste du PMDB, et les fidèles de M. Sarney, la coupure était – curieusement – présentée comme irrémédiable si un vote avait lieu.

Un avant-projet de Constitution

M. Sarney a cru jusqu'au dernier moment pouvoir provoquer l'épreuve de force avec ses adversaires en forçant le parti à émettre un vote sur la durée de son mandat. Il se sentait le vent en poupe, au vu des premiers résultats du plan de stabilisation : *la balance* commerciale a été redressée et dégage désormais un excédent mensuel de plus de 1 milliard de dollars. En outre, l'inflation a subi un coup d'arrêt, sans doute moindre que ce qu'annonce le gouvernement – qui a manipulé une fois de plus les indices et affirme que la hausse des prix sera de 3 % en juillet, – quand des études plus fiables indiquent qu'elle se situera entre 6 et 10 %. Finalement, il a préféré battre en retraite, acceptant, *« pour préserver l'unité du parti »*, que celui-ci ne prenne pas position.

« Une fois de plus, le PMDB se disqualifie », disent ses critiques les plus acerbes, qui font le compte de *ses abstentions ces deniers mois : sur* la réforme agraire, sur la stratégie à suivre après l'échec du premier « plan cruzado », sur la répression militaire des grèves ouvrières, sur l'application de la loi de sécurité nationale – la législation d'exception – aux manifestants qui ont jeté des pierres contre le chef de l'Etat, sur certains scandales, etc.

A sa décharge, le parti au pouvoir peut arguer de l'énorme travail accompli au sein de l'Assemblée constituante. Celle-ci a terminé la première phase de ses délibérations. Un avant-projet a été mis au point, long de quatre cent quatre-vingt-seize articles.

« L'avant-projet est contradictoire, dit « Lula », le président du Parti des travailleurs. *Il est socialement avancé mais économiquement conservateur. »* L'avant-projet propose en effet de réduire la semaine de travail à quarante heures (elle est actuellement de quarante-huit), de garantir la stabilité de l'emploi trois mois après l'embauche et d'assurer un droit de grève quasi illimité. Le patronat et les journaux qui lui sont fidèles affirment que de telles dispositions mettraient en danger l'économie et compromettraient sa compétitivité sur les marchés extérieurs.

Apparemment peu confiants dans la classe politique pour mener la bataille sur un tel sujet, des représentants du patronat de Sao-Paulo sont venus eux-mêmes au Parlement pour tenter de convaincre les chefs des groupes parlementaires de l'irréalisme de la législation en projet.

Les pressions et d'autres manifestations, comme celle des propriétaires terriens à Brasilia, indiquent que l'initiative au Brésil a changé de camp et ne vient plus forcément des couches populaires.

C'est ce qui explique en partie le pessimisme d'un des économistes les plus écoutés du PMDB, M. Celso Furtado, ministre de la culture, quand on l'interroge sur la capacité de la nouvelle République à promouvoir des réformes de base. *« Les tenants du pouvoir économique*, dit-il, *se sont arrangés pour remplacer le contrôle autoritaire de la société par des moyens plus subtils, mais tout aussi efficaces, la presse par exemple. La réforme agraire ne se pose plus dans les mêmes termes qu'il y a vingt ans. On pensait alors qu'elle était indispensable pour changer la structure foncière et la rendre plus productive. Mais, entre temps, le capital a fait une énorme percée dans les campagnes et le problème est devenu surtout social : à côté du grand capital agraire, il y a une masse de travailleurs agricoles misérables, dont il faut changer le sort. »*

M. Furtado pense que le Brésil restera dans la zone des tempêtes au moins jusqu'à la fin de l'année, car il doit stabiliser son économie, tout en se donnant une nouvelle Constitution, deux processus qui s'entrechoquent et provoquent une grande instabilité.

CHARLES VANHECKE.

ÉTATS-UNIS : les auditions sur l'« Irangate »

M. Poindexter n'a « aucun regret » et ne présentera pas d'excuses

Washington *(AFP, Reuter)*. – Le vice-amiral Poindexter n'a *« aucun regret »* ; il pense que ses *actions « correspondaient aux intérêts à long terme »* des Etats-Unis et il n'a nullement l'intention de *« présenter des excuses à ce sujet »*. A la reprise de son témoignage, lundi 20 juillet, devant la commission d'enquête du Congrès sur l'« Irangate », l'ancien chef du Conseil national de sécurité a continué de *revendiquer ses actions et à assumer* la responsabilité du détournement de fonds iraniens au profit des « contras » nicaraguayens.

Le vice-amiral n'en a pas moins invoqué des trous de mémoire concernant les détails des opérations dont son subordonné, le lieutenant-colonel North, assurait la bonne marche. Une attitude surprenante venant d'un homme décrit par ses supérieurs comme ayant *« une mémoire photographique »* ou encore doté d'un *« sens aigu pour retenir ce qui est important »*.

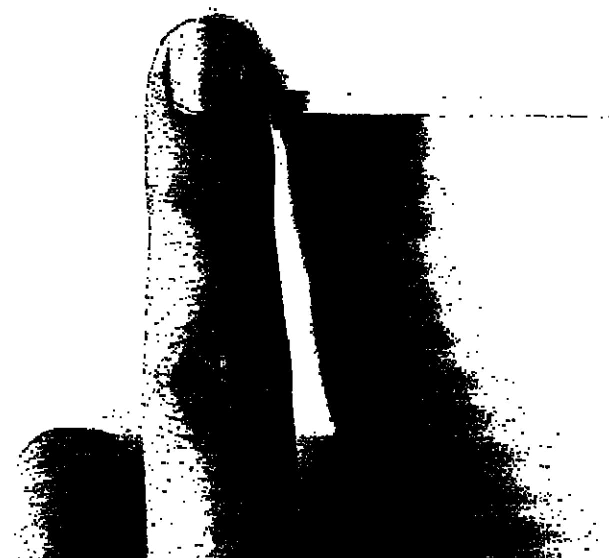
Ainsi, interrogé sur le fait que les « contras » n'avaient reçu que le tiers (4 millions de dollars) de la somme obtenue par les profits des ventes d'armes à l'Iran, il a affirmé qu'il n'avait jamais disposé de la moindre comptabilité à ce sujet. Oliver North, a-t-il ajouté, avait une *« large marge »* de manœuvre pour l'emploi de ces sommes.

Plusieurs membres démocrates de la commission ayant manifesté leur incrédulité devant le témoignage de M. Poindexter, des parlementaires républicains ont tenté de faire comprendre au témoin que son attitude pouvait être dommageable au président s'il donnait le sentiment de cacher la vérité. Ainsi, le sénateur républicain William Cohen (Maine) a accusé le vice-amiral de *« faire injure à l'intelligence »* de ses interlocuteurs en qualifiant de *« techniques »* des points essentiels. Il est *« suicidaire que l'exécutif et le Congrès continuent à se mentir ou à se cacher des informations »*, a déclaré le sénateur.

M. Poindexter a réagi à cette attaque de façon particulièrement agressive, affirmant notamment : *« On donne beaucoup trop d'informations au Congrès sur les opérations secrètes. »*

● **HAITI : manifestation d'étudiants.** – Environ sept mille étudiants ont manifesté, lundi 20 juillet, dans les rues de Port-au-Prince pour réclamer le départ du Conseil national de gouvernement (CNG). Ils scandaient aussi des slogans hostiles à *l'« impérialisme américain »*. La manifestation s'est déroulée dans le calme. Les étudiants ont annoncé qu'ils refuseraient de passer leurs examens tant que le CNG n'aurait pas démissionné. – *(AFP.)*



Europe

YOUGOSLAVIE

Le processus de révision de la Constitution est engagé... pour longtemps

BELGRADE
de notre correspondant

La direction collégiale de l'Etat s'est prononcée en faveur d'une révision de la Constitution. Elle a fait droit aux demandes de ceux qui affirment depuis des années que la Constitution de 1974 est à la racine du mal yousgolave, de la désintégration de l'économie nationale et de l'impuissance de la Fédération à mettre de l'ordre dans les rapports entre les Républiques et les régions autonomes. Juristes, hommes politiques, sociologues, économistes, etc., sont déjà à l'œuvre. Nul cependant ne fait de pronostics sur les résultats de leurs travaux.

La première Constitution de la « Yougoslavie nouvelle », qui date de 1946 – c'était l'époque de la lune de miel entre Belgrade et Moscou – n'était qu'une copie de la Constitution soviétique de 1936. Après la rupture avec Moscou, en 1948, la Yougoslavie a changé de Constitution à plusieurs reprises. Chacun de ces documents fut proclamé plus démocratique que le précédent. Leur élaboration s'est faite sans trop de difficultés, grâce à deux hommes à l'autorité incontestée : Tito, qui en fixait les grandes lignes, et Kardelj, son premier collaborateur, réputé expert en la matière, qui en précisait les détails.

Une confédération de fait

A la fin de 1960 et au début de 1970, la Yougolavie fut secouée par des « excès nationalistes » qui mirent en danger son unité. Tito limogea plusieurs dirigeants et décida de doter la Yougoslavie d'une nouvelle Constitution prévoyant la décentralisation de l'Etat et le transfert de vastes compétences aux Républiques et régions autonomes, dont les intérêts sont sur plus d'un point divergents. La Constitution de 1974 entraîna des frictions, dès son entrée en vigueur ; des désaccords éclatèrent sur le système de planification, la répartition du capital « social », le fonctionnement des services publics (chemins de fer, postes, réseau routier, etc.). Ils furent surmontés grâce à des interventions personnelles de Tito et de Kardelj, seuls habilités à interpréter la Constitution.

Mais après leur disparition (Kardelj est mort en 1979, et Tito en 1980), chacune des huit unités fédérales a procédé à sa propre lecture des 250 000 mots et des 406 articles de la Constitution. La Yougoslavie, qui pendant trois décennies avait été dominée par un seul homme, entra rapidement dans un processus de désintégration, et se transforma petit à petit en huit Etats différents « coiffés » par une « direction collégiales » aux compétences mal définies et aux pouvoirs limités. Conséquence : une nouvelle poussée du nationalisme, d'autant plus dangereuse que la classe ouvrière et le Parti lui-même (au sein duquel le fameux principe du centralisme démocratique n'est plus qu'un vœu pieux) se sont divisés par Républiques et régions autonomes, perdant leur qualité de facteurs de cohésion nationale. La Yougoslavie est devenue ainsi une confédération de fait où, à l'exception de l'armée, plus rien n'est yougoslave, et elle est régie par une loi suprême dont bon nombre d'articles affirment ses meilleurs régie par une loi suprême dont bon nombre d'articles, affirment ses meilleurs juristes, sont contradictoires, sinon incompréhensibles.

Mais si la Constitution de 1974 donne lieu à de multiples malentendus, quelquefois à des interprétations diamétralement opposées, elle est très précise quant à sa procédure de révision. Celle-ci prévoit notamment de vastes droits d'intervention des Républiques et régions autonomes et plusieurs « navettes » des projets entre les nombreuses assemblées nationales existantes. Cette opération exige à elle seule un délai d'un an au moins, à condition qu'aucune des unités fédérales n'ait recours à une sorte de veto à propos d'une formule quelconque pouvant léser à son avis ses intérêts « spécifiques ». Si cela devait se produire – et les rapports dans la Fédération étant ce qu'ils sont, ce ne serait guère étonnant – la Yougoslavie aura besoin de plusieurs années pour se doter d'une nouvelle Constitution.

PAUL YANKOVITCH.

La réunion des ministres des affaires étrangères des Douze

La demande d'adhésion du Maroc embarrasse la Communauté européenne

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

M. Filali, le ministre marocain des affaires étrangères, a remis le lundi 20 juillet à M. Elleman-Jensen, son collègue danois qui préside les travaux des Douze, une lettre du roi Hassan II présentant officiellement la candidature du Maroc à la Communauté. Les ministres des affaires étrangères de la CEE, qui étaient réunis lundi à Bruxelles, ont eu un premier échange de vues sur cette démarche. Ils décideront en septembre s'il convient de transmettre pour examen le dossier à la Commission, autrement dit de suivre la voie habituelle pour une demande d'adhésion, ou bien au contraire si, compte tenu des obstacles que pose la candidature marocaine, et en premier lieu du fait que le traité de Rome réserve la possibilité d'adhérer à des pays européens, il n'y a pas lieu de l'écarter. Dans cette seconde hypothèse, les diplomates tourneront sept fois leur plume dans l'encrier, afin d'essayer de donner néanmoins un ton positif à leur réponse.

L'initiative du Maroc embarrasse en effet les Douze, qui peuvent difficilement réserver un accueil favorable à sa candidature, mais qui, par ailleurs, voudraient bien éviter de répondre au roi par une simple fin de non-recevoir. *« Nous sommes touchés par cette démarche, par cette manifestation de main tendue, de la part d'un pays islamique ; le Maroc le sait bien, seuls les pays européens peuvent adhérer à la Communauté. Mais son geste démontre un souci de solidarité avec l'Europe auquel celle-ci veut répondre »*, a ainsi déclaré M. Bernard Bosson, le ministre français chargé des affaires européennes. M. Elleman-Jensen a brodé sur le même thème.

Il reste à savoir si le roi Hassan se satisfera de voir ainsi prêter à la candidature de son pays un caractère principalement symbolique. Déjà la question se pose de savoir ce que la Communauté peut proposer au Maroc. Celui-ci, comme la quasi-totalité des pays riverains du sud de la Méditerranée, est lié à la CEE depuis 1976 par un accord de coopération dont il paraît difficile d'étendre sensiblement la portée. Les deux parties ont cependant engagé les négociations compliquées d'un important accord de pêche. Cela dit, sans négliger la consolidation des liens économiques, c'est apparemment, comme l'a remarqué M. Bosson, l'aspect de coopération politique que le Maroc et singulièrement le roi Hassan voudraient voir renforcé. Si l'on s'engage dans cette voie, il faudra voir selon quelle méthode procéder pour instaurer cette coopération politique, sur quels thèmes elle portera et comment pourront y être traités les sujets sensibles qui intéressent directement le Maroc mais aussi ses voisins qui, telle l'Algérie, entretiennent tout comme lui des relations privilégiées avec la Communauté.

La guerre des pâtes avec les Etats-Unis

Les Douze ont fait le point sur l'état toujours plus difficile des relations commerciales entre les Etats-Unis et la Communauté. Le conflit du jour est celui qui a surgi ou plutôt resurgi à propos des exportations de pâtes alimentaires européennes vers les Etats-Unis. Ceux-ci reprochent à la Communauté de trop subventionner ses exportations, qui représentent un montant annuel de l'ordre de 30 millions de dollars, soit 180 millions de francs. Une trêve était intervenue voici un an, que les Américains rompent avant l'échéance convenue.

En 1986, la Communauté avait accepté de réduire ses subventions d'environ 20 %. Aujourd'hui, M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, exige une nouvelle réduction de 45 % et annonce des mesures de rétorsion si la Communauté ne s'est pas exécutée d'ici au 2 août. *« La Communauté est prête à chercher une solution négociée, mais les demandes des Etats-Unis sont totalement irréalistes. Si les Etats-Unis adoptent des mesures de rétorsion, la Communauté prendra immédiatement des mesures équivalentes »*, a déclaré M. Elleman-Jensen. M. De Clerq, le commissaire chargé des relations extérieures, poursuit ses tractations avec M. Yeutter...

Ph. L.

PORTUGAL : M. Cavaco Silva chargé de former le gouvernement

L'irrésistible ascension d'un austère professeur

Après la victoire de son parti, le PSD, aux élections du 19 juillet (50,2 % des voix), M. Cavaco Silva, premier ministre sortant, a été chargé de former le nouveau gouvernement.

Il faudra attendre le 30 juillet pour connaître les résultats définitifs, incluant les Portugais de l'étranger.

LISBONNE
de notre correspondant

Froid, triste, visage anguleux, allure rigide : M. Cavaco Silva n'a rien en apparence d'un dirigeant charismatique. Mauvais orateur, il cache sa timidité derrière une arrogance et un autoritarisme qui effraient ses collaborateurs les plus proches.

Né en Algarve en 1939 dans une famille très modeste (son père exploitait la pompe à essence du village), M. Anibal Antonio Cavaco Silva, après des études d'économie, était allé en Angleterre préparer un doctorat, qu'il soutint à l'université d'York en décembre 1973. Quelques mois après son retour au Portugal éclatait la « révolution des œillets ».

En mai 1974, il adhérait au PSD par admiration pour celui qui, à l'époque, le dirigeait, M. Francisco Sa Carneiro, plus que par goût de la politique. Il n'avait jamais milité avant le mouvement des capitaines. Et, dans la période qui a suivi l'instauration de la démocratie, jamais son nom n'est apparu.

En 1979, au moment de constituer son gouvernement, M. Sa Carneiro choisit pour le ministère des finances cet obscur professeur de l'université catholique. Le Portugal sort d'une crise qui avait conduit les autorités à signer, en 1977, un accord avec le Fonds monétaire international. Des élections législatives sont prévues pour 1980. M. Cavaco Silva est chargé de mettre sur pied une politique économique et financière susceptible d'attirer les faveurs de l'électorat. En quelques mois, il augmente le salaire minimum, les pensions de vieillesse, les allocations familiales. Le Parti social-démocrate, en coalition avec le Centre démocratique et social, gagne les élections d'octobre 1980, mais le pays sombre à nouveau dans une dépression qui débouchera sur un deuxième accord avec le Fonds monétaire international en 1983.

Entre-temps, M. Cavaco Silva a pris ses distances avec le gouvernement. Après la mort de M. Sa Carneiro dans un accident d'avion en décembre 1980, la lutte pour la succession à la tête du Parti social-démocrate fait rage. Une lutte inintéressante pour le professeur, qui décide de reprendre modestement ses cours à la faculté. Ses détracteurs affirment que M. Cavaco Silva était à l'origine de la nouvelle crise et se serait retiré pour ne pas en assumer la responsabilité.



Mai 1985 : plus divisés que jamais, les sociaux-démocrates se cherchent un leader. Aucune personnalité ne s'impose. Et M. Cavaco Silva, après quatre ans de silence, ressurgit. Il se présente comme un simple délégué élu par la section du parti à Lisbonne, sans appuis. Il s'insurge contre les factieux, dénonce les « barons », critique l'absence de tout projet politique, et, à la surprise générale, se fait élire par le congrès.

Première préoccupation : s'affirmer comme seul maître à l'intérieur du parti. Cet objectif ayant été rapidement atteint, M. Cavaco Silva passe à l'étape suivante : dénoncer l'accord entre les sociaux-démocrates et les socialistes, base du gouvernement dirigé par M. Soares, qu'il estime incapable d'introduire des réformes. La coalition est rompue, et des élections anticipées ont lieu en octobre 1985.

« Nous travaillons, ils bavardent »

Mais sa bonne étoile protège toujours M. Cavaco Silva. Sous l'égide du général Ramalho Eanes, alors président de la République, un nouveau parti se présente à l'électorat, le Parti rénovateur démocrate, qui obtient 18 % des suffrages, pour la plupart venus du PS. N'ayant recueilli que 20,8 % des voix, la formation de M. Soares enregistre la plus grande défaite de son histoire. Avec 30 %, le PSD obtient la majorité relative à la Chambre.

Et M. Cavaco Silva constitue son gouvernement homogène. Minoritaire ? Qu'importe. L'opposition parlementaire n'a jamais véritablement inquiété le nouveau patron des sociaux-démocrates.

« Nous travaillons, ils bavardent », dit-on dans son entourage. Un projet de loi est-il rejeté ? Aucun problème. Suivant les cas, M. Cavaco Silva gouverne par décret ou saisit à nouveau la Chambre. Au passage, il critique durement les partis qui *« empêchent l'adoption des réformes »*. Cette tactique lui vaut dans les sondages une cote de popularité constamment en hausse, tandis que celle du Parlement ne cesse de baisser.

La baisse du prix du pétrole et la dévaluation du dollar aidant, M. Cavaco Silva a adopté plusieurs mesures à caractère social. Et son prestige grandit d'autant.

Avril 1987 : la tension entre le gouvernement et l'Assemblée atteint le point de rupture. La gauche fait passer une motion de censure, des élections sont organisées. *« Mon gouvernement*, répétera M. Cavaco Silva pendant la campagne, *était en train de changer le pays, les premiers signes de progrès étaient déjà visibles. Pour des raisons strictement partisanes, l'opposition a voulu tout arrêter. »* Le message a été entendu.

JOSÉ REBELO.

Composition du Parlement

Parti social-démocrate, 146 sièges ; Parti socialiste, 59 ; CDU (communistes, écologistes et indépendants), 30 ; Parti rénovateur démocratique, 7 ; Centre démocratique et social, 4.

(*) Il manque les quatre sièges représentant les Portugais résidant à l'étranger. Selon les dernières prévisions, le PSD pourrait avoir trois sièges supplémentaires et le PS un.

Représentation au Parlement européen

Parti social-démocrate, 10 sièges : Parti socialiste, 6 ; communistes et alliés, 3 ; Parti rénovateur démocratique, 1 ; Centre démocratique et social, 4.

● **RECTIFICATIF.** – A propos de la campagne pour les élections législatives au Portugal, nous avons écrit par erreur, dans *le Monde* du 16 juillet, que le Parti écologiste « Os Verdes » était dirigé par Mme Helena Sanches Osorio. Cette formation politique est bien dirigée par une femme, mais il s'agit de Mme Maria Santos.

BIBLIOGRAPHIE

«La nouvelle Europe centrale» de Antonin Snejdarek et Casimira Hazurowa-Chateau

Un bloc, sept histoires

Novembre 1969 : Radio-Prague annonce la *« fuite à l'étranger »* de Antonin Snejdarek, directeur de l'institut de politique et d'économie internationale, le qualifiant de *« droitier numéro deux du pays. »* 1970 : à propos des suites du Printemps de Prague, Antonin Snejdarek, professeur à la Sorbonne, écrit dans *la Nouvelle Europe centrale : « La période qui commence à l'automne 69 est caractérisée par une persécution accrue contre les éléments du Printemps de Prague (...), le monde intellectuel fut particulièrement frappé. »*

Spécialiste est-européen des relations internationales – il a eu accès à de nombreux documents diplomatiques inconnus en Occident, – conseiller de Dubcek lors des événements de 1968, violemment attaqué en 1968 et 1969, Antonin Snejdarek s'est exilé à Paris, où il en vint naturellement à écrire l'histoire de l'Europe centrale au vingtième siècle. *La Nouvelle Europe centrale*, seconde partie de son œuvre, traite de l'histoire politique et économique de la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, l'Albanie et la Yougoslavie, depuis la seconde guerre mondiale.

Vue d'ici, l'Europe centrale c'est tout simplement *« l'autre côté du rideau de fer »*. Et on reste là si on ne cherche pas à savoir quelle a été l'évolution de chacun des pays dits *« de l'Est »* depuis 1945. Peu d'auteurs se sont attachés à reconstituer leur histoire. L'ouvrage de Snejdarek – qui a le mérite d'être accessible au néophyte – permet de comprendre comment le modèle soviétique s'est imposé dans les démocraties populaires, sans toutefois s'y calquer complètement. Chaque pays, avec ses spécificités, est disséqué, à l'époque de la guerre, à celles des purges, de Krouchtchev et de Brejnev.

Et au fil de la lecture, l'on perçoit comment la constitution de fronts populaires pendant la guerre a permis aux communistes d'entrer dans les gouvernements au moment de la victoire. Comment, en 1948, les partis communistes ont pris définitivement le pouvoir. Comment, de 1948 à 1952, les démocraties populaires ont connu une phase de socialisation accélérée, accompagnée des grandes purges (procès Rajk en Hongrie et Kostov en Bulgarie, procès Slansky en Tchécoslovaquie).

Antonin Snejdarek aurait pu s'étendre sur l'histoire qu'il a vécue, celle de la Tchécoslovaquie ; il ne l'a pas fait. Chacun des pays est analysé avec la même attention.

Ecrit en 1970-1971 (l'auteur est décédé en 1982), l'ouvrage est complété, en ce qui concerne la période 1970-1981 par Casimira Mazurowa-Château, historienne franco-polonaise, qui consacre une large part de sa contribution à « la Pologne en mutation ». Qu'il s'agisse de cette dernière partie ou de celle d'Antonin Snejdarek, le ton se veut impartial et reste souvent académique ; le livre se veut ouvrage de référence. C'est ce qu'attendait sûrement Antonin Snejdarek qui conclut : *« On ne peut préjuger de l'avenir de ces pays, et pour les comprendre il faut d'abord les connaître. »*

H.-P. S.

★ *La Nouvelle Europe centrale*, de Antonin Snejdarek et Casimira Mazurowa-Château. Collection « Notre Siècle », imprimerie nationale, 436 pages. 220 F broché ; 250 F relié.



Europe

ITALIE

Vive polémique entre le Parti socialiste et le Vatican

ROME
de notre correspondant

Une vive polémique a éclaté ces derniers jours entre le Parti socialiste italien et le Vatican. Au cours de l'assemblée nationale du PS, réunie les 15 et 16 juillet à Rome, M. Bettino Craxi avait stigmatisé l'attitude de l'Eglise qui, durant la récente campagne électorale, était intervenue par la voix de la Conférence épiscopale italienne pour appeler les catholiques à « *l'unité* » – ce qui avait été compris comme un appel à serrer les rangs derrière la Démocratie chrétienne. De telles interférences politiques « *ne devront plus se produire* », avait averti M. Craxi. Le lendemain, l'*Osservatore Romano*, le quotidien du Vatican, avait accusé le leader socialiste de vouloir « *bâillonner* » l'Eglise.

Le 18 juillet, une note du secrétariat du PS a repoussé cette accusation comme « *fausse et injurieuse* ». Le parti, déclare ce texte, a « *le plus grand respect pour l'Eglise* ». Celle-ci doit pouvoir en toute liberté « *conduire son magistère spirituel* » et « *diffuser son message moral et religieux* ». Mais il convient également que soient respectées « *la liberté et l'autonomie des citoyens, en particulier des catholiques, pour ce qui est de leurs responsabilités politiques et du choix de leur parti.* Tout ce qui s'éloigne d'une telle attitude, conclut la note du secrétariat, est « *interférence, abus, manque de respect pour la liberté politique et pour la souveraineté de la République* ». Plus durement encore, les Jeunesses socialistes ont dénoncé les « *diktats électoraux* » et les « *pesantes interférences* ». L'Etat a trop concédé à l'Eglise, ajoutent-elles, et il devrait dès lors être procédé à une « *réduction draconienne des financements publics allant aux structures religieuses, écoles et lieux de culte notamment* ».

Les petits partis, libéral et radical, ont fait savoir qu'ils partageaient le point de vue socialiste.

De telles querelles entre socialistes et Eglise catholique sont récurrentes. les plus récentes remontent au début des années 60, lorsque l'Eglise avait manifesté son peu d'empressement à l'entrée du PS dans les gouvernements dits « de centre gauche », puis en 1974, lorsque la DC avait seule, contre tous les autres partis, tenté de revenir sur la législation favorable au divorce adoptée en 1970.

Les dernières années avaient, au contraire, vu un spectaculaire rapprochement entre l'Eglise et le PSI, au point que c'est le président du conseil, M. Craxi, qui, le 18 février 1984, avait signé le nouveau concordat – un texte qui entérinait en grande partie l'évolution « laïque » de l'Italie depuis le précédent texte signé en 1929 par Mussolini.

L'affaire Marcinkus

Mais de nouvelles polémiques avaient fusé lorsque le ministre de l'éducation nationale, la démocrate-chrétienne Mme Franca Falcucci, avait, au début de 1986, signé avec le cardinal Poletti, président de la Conférence des évêques italiens, un texte d'application concernant l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Cet accord avait été vivement dénoncé par la plupart des forces laïques comme favorisant à l'excès le prosélytisme catholique. Le PS avait gardé, pour sa part, une attitude très discrète.

Jusqu'à présent, M. Craxi a évité d'attaquer le pape, dont l'Eglise italienne met pourtant assez fidèlement en pratique la vision politique : celle d'un devoir d'intervention dans la vie publique lorsque sont en cause des problèmes aissi importants que le « *droit à la vie* » (en clair, la question de l'avortement), la fidélité dans le couple, la liberté de l'enseignement religieux, etc. Sans doute le leader socialiste sait-il qu'on s'attaque rarement sans conséquences à la forteresse du catholicisme.

Mais il est un autre élément qui contribue à enflammer les rapports, entre les « *deux rives du Tibre* », comme on dit à Rome pour désigner respectivement l'Italie et le Vatican : l'annulation, le 17 juillet, par la cour de cassation du mandat arrêt contre l'archevêque Marcinkus et deux de ses collaborateurs à la tête de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR, la banque du Vatican), dans le cadre de l'enquête sur la faillite du Banco Ambrosino.

Dans un éditorial publié le dimanche 19 juillet, le directeur de l'influent quotidien *la Républlica*, Eugenio Scalfari, s'élève contre cette décission qui, dit-il, est fondée sur l'article 11 des accords du Latran de 1929, interdisant les « *ingérences* » de l'Italie dans les « *activités des organismes centraux* » de l'Eglise. Or la nature d'« organisme central » de l'IOR est évidemment contestable, s'agissant d'une banque qui, de surcroît, a largement profité de l'absence de frontières entre l'Italie et le Vatican pour opérer sur la péninsule. Liant cet argument à la polémique en cours entre PS et Vatican, le directeur de *la Repubblica* demande que le concordat de 1984 soit « *aboli* » : conçu pour « *sauvegarder les organisations catholiques dans des pays à régime politique dictatorial* », un tel traité n'a en effet, assure-t-il, « *aucune raison d'être dans un pays libéral et démocratique* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

GRANDE-BRETAGNE

L'Union nationale des mineurs a du mal à contrôler un nouveau mouvement de grève

LONDRES
de notre correspondant

Revoilà les « *flying pickets* » ! Des piquets de grève volants ont été organisés dans les houillères du sud du Yorkshire, là où avait commencé le long et pénible conflit de 1984-1985. Même si l'incident paraît cette fois limité, le retour d'un spectre n'aurait pas eu plus d'effet dans l'opinion. Pour les uns, la pratique des piquets volants continue d'être le symbole d'un militantisme syndical légitime face à un patronat et un gouvernement de combat ; pour les autres, il reste antidémocratique, puisqu'il permet à une minorité d'imposer la grève à une majorité réticente, en bloquant l'accès des *lieux de travail.*

Pour la première fois depuis mars 1985 la direction des Charbonnages (NCB) est engagée dans une épreuve de force avec l'Union nationale des mineurs (NUM), qui semble vouloir sortir de son purgatoire. La NUM conteste de nouvelles règles portant notamment sur l'aménagement du temps de travail qui ont été introduites sans négociations il y a quatre mois. Elle exige au moins une discussion. Le 14 juillet, cinq mineurs du puits de Frickley sont suspendus pour n'avoir pas respecté ces règles. Aussitôt leurs neuf cents collègues décident de mettre en place des piquets dans toute la région du sud du Yorkshire. *En* deux jours, quatorze mille mineurs sont en grève. Mais, coup de théâtre, les dirigeants de la NUM, à la fin de la *semaine, refusent de cautionner* cette initiative locale. Le 18 juillet, *la NUM demande aux grévistes de* reprendre le travail. Elle préfère *cette fois jouer la légalité* et ne pas reproduire le processus de la contagion forcée suivi en 1984. Une consultation à bulletin secret sera donc mise sur pied dans les semaines à venir dans toutes les houillères. Objectif prudent : une grève des heures supplémentaires au cas où le NCB refuserait toujours de négocier. Lundi 20 juillet, les mineurs de Frickley ont quand même envoyé leurs piquets volants dans tout le sud, du Yorkshire, et onze des quatorze puits du secteur ont été bloqués. L'exécutif national a dû hausser le ton, et mardi tout rentrait dans l'ordre.

FRANCIS CORNU.



Asie

VIETNAM

Les langueurs de Hanoï

(Suite de la première page.)

La maison est située dans un parc de banians, de frangipaniers et de flamboyants, avec une terrasse donnant sur un étang rempli d'énormes carpes. On y vend des lys, la fleur préférée du vieux leader.

La ville s'est construite autour de bâtisses coloniales, dont l'architecture est quasi intacte, le théâtre municipal, le palais du Conseil d'Etat, les grands hôtels et des grands magasins. Construit par les BGI, Brassières-Glacières de l'Indochine et transformé en QG personnel par de Lattre, à l'époque de la guerre du Tonkin, *un bel ensemble de maisons abrite* la mission diplomatique française, chancellerie, salle de théâtre, appartements de fonction, cantine et terrain de tennis compris. Un seul bâtiment manque, la résidence de l'ambassadeur, détruite par un bombardement américain en décembre 1972.

Des ambitions limitées

Selon M. Nguyên Maï, maire adjoint ou, plus exactement, vice-président du comité populaire de *la ville*, le *Grand Hanoï compte* aujourd'hui 2,8 millions d'habitants, *contre 220 000 quand* les Français s'en sont retirés et qu'une *administration* vietnamienne s'y est installée. D'ailleurs, ajoute-t-il, les familles de fonctionnaires constituent actuellement 70 % de la population. « *Depuis la fin de la guerre, en 1975,* dit-il, *de 120 000 à 150 000 mètres carrés de logements ont été construits* », (surtout en banlieue, le centre n'ayant guère changé). « *Ce qui reste insuffisant, et, d'ici à l'an 2 010, nous projetons, avec une aide soviétique, de faire passer la superficie habitable de 3,2 mètres carrés par personne à 10 mètres carrés* ». L'ambition de la municipalité est de stabiliser la population aux alentours de trois millions d'habitants et, jusqu'ici, dit M. Maï, les arrivées de province ont été pratiquement compensées par les départs pour les « zones économiques nouvelles ». Il reste donc à réduire le taux d'expansion démographique de 1,7 % par an, actuellement, à 1,1/% en 1990.

Mais Hanoï ne peut avoir que des ambitions limitées. Un habitant sur trois y est un écolier. La scolarisation de bon niveau – les écoles-pilotes – n'affecte que 20 % de la population scolaire, Le reste paraît à l'avenant. Certaines écoles accueillent jusqu'à trois fournées d'enfants par jour. La majorité (60 %) en accueille au moins deux. Des classes comptent jusqu'à 60 élèves. La réfection des égoûts et celle de l'ensemble du réseau électrique sont encore à faire. Les 400 autobus censés encore desservir *la ville semblent* en bien piteux état. Dans cette *ville où le temps semble s'être* arrêté, les retards acquis paraissent *considérables. Il ne reste plus* dans toute la ville, par exemple, que deux ascenseurs et le seul en état de marche est celui de l'hôtel Thang Long, construit en 1985 et qui semble déjà usé, tant charpentiers, maçons et plombiers ont mal travaillé.

Les Hanoïens sont installés dans de petites maisons surpeuplées. La vie se déroule souvent sur de grands bat-flanc sur lesquels on *étend un morceau de* tissu, pour le déjeuner, et des nattes pour *la* nuit. *Dans la journée* les enfants traînent. Le jour *dans les parcs publics*, ils *font*, armés de frondes, la chasse aux *oiseaux. Ou, éducation* oblige, vont faire un tour au Musée de l'*armée, autour des immenses* maquettes son et lumière qui *retracent les grandes victoires de* Saïgon et de Dien-Bien-Phu. A la tombée de la nuit, accroupis, ils guettent les cigales.

Il y a peu de travail, et, de toute façon, les salaires sont si bas, même compte tenu des dotations en nature – essence, riz, saumur de poisson, sucre, vitamines et viande, – que des ressources supplémentaires sont indispensables. Hanoï abrite d'innombrables petits métiers : réparateurs de vélos au coin des rues, vendeuses de cigarettes à l'unité, restaurateurs à la sauvette, avec quelques petits tabourets pour servir la soupe ou le café dans un *bout de couloir. Un* petit étalage sur le trottoir avec, pêle-mêle, savonnettes *thaïlandaises* de contrebande et produits de beauté. *Plus* d'une vingtaine d'articles et c'est un magasin. Accroupies sous leur chapeau conique, *autour* des marchés, des paysannes passent des heures *devant leur panier* de fruits et légumes à vendre.

Les Chinois *étaient les commerçants* du Vietnam, et ceux qui sont demeurés *dans* le Sud y jouent encore un rôle actif. En temps de paix, les Vietnamiens sont paysans et fonctionnaires. Ville *administrative* et capitale politique, Hanoï en pâtit. La *misère n'y* est guère apparente, les enfants en guenilles ou les vieux mendiants ne semblent pas nombreux. Mais la pauvreté est un peu partout présente.

Une centaine de traductions d'auteurs français

Dans les librairies poussiéreuses et mal éclairées, les rayons exposent des ouvrages classiques, des manuels scoclaires et, bien entendu, les auteurs au goût du régime. La Maison d'éditions littéraires – une assemblée de vieux lettrés francophones très accueillants – a *publié, depuis sa fondation* en 1948, six cents titres, dont plus d'une centaine de traductions d'auteurs français, ceux qui sont *autorisés* également en Union soviétique, de Diderot à Maurice Druon en passant par La Fontaine, Alexandre Dumas ou Mérimée, mais ni Sarte ni Camus. Le public s'enthousiasme pour des romanciers et poètes contemporains dont Duong Thu Thuong, une jeune femme très populaire, dit-on. Mais faute de crédits ou pour des raisons politiques,les éditeurs vietnamiens sont très souvent coupés de tout. Ils n'ont pratiquement accès à aucune revue, aucun journal, aucun livre étranger.

Les jeunes se consolent en allant errer, le soir, dans les buvettes et les cafés qui bordent le petit lac, au son de romances modernes vietnamiennes très prisées. Ce rythme de vie est question d'habitude, puisque Hanoï vit pratiquement en marge du reste du monde depuis trente-deux ans. Si son charme est intact, c'est bien que tout développement lui *tourne* le dos. Elle regarde son passé. En attendant d'avoir à se *soucier de* l'avenir – un réflexe perdu, – les Hanoïens continuent de végéter.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Proposition du Ciskeï pour la libération de Pierre-André Albertini

Le bantoustan sud-africain du Ciskeï a proposé, lundi 20 juillet, de libérer le jeune coopérant Pierre-André Albertini, à la seule condition que *l'ambassadeur de France en Afrique* du Sud rencontre son président, M. Lennox Sebe. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères de ce bantoustan, dont seul le régime de Pretoria reconnaît l'« indépendance », a déclaré qu'une telle rencontre n'impliquerait pas la reconnaissance diplomatique du Ciskeï par *Paris*. Cette déclaration apparaît comme un premier pas vers une solution au problème Albertini. L'enseignant français a été emprisonné en octobre 1986 et condamné au mois de mars dernier à quatre ans de prison pour avoir refusé de témoigner à charge dans un procès contre des opposants noirs sud-africains.

Dimanche, le ministre des affaires étrangères, *M. Jean-Bernard* Raimond, avait rejeté une proposition de *négociation du Ciskeï en soulignant* que Paris ne reconnaît pas l'indépendance du Bantoustan. M. Bernard Bosson, ministre français délégué aux affaires européennes, a également rejeté mardi matin toute possibilité de contacts directs entre les *autorités françaises et le Ciskeï. « Le fait même que l'ambassadeur se rende dans un pays que nous ne reconnaissons pas, qui n'a pas d'indépendance véritable, est une reconnaissance de fait que nous ne pouvons pas accepter,* a affirmé M. Bosson sur France-Inter. *« Il s'agit là pour l'essentiel d'un piège »*, a-t-il *ajouté en précisant : « Nous sommes prêts à toute discussion avec l'Afrique du Sud mais pas avec le Ciskeï qui est un Etat qui n'existe pas ».*

Bolivie

Un communiste, M. Reyes, à la tête de la Centrale ouvrière

M. Juan Lechin, figure marquante de la scène politique bolivienne depuis plus de trente ans, a été remplacé dimanche 19 juillet à la tête de la Centrale ouvrière (COB), principal syndicat du pays, par M. Simon Reyes, un dirigeant du Parti communiste, Outre ses fonctions au sein du PCB, M. Reyes est aussi le chef du syndicat des mineurs, la plus forte *organisation de la Centrale ouvrière.*

M. Lechin dirigeait la COB depuis sa création en 1952. Dans sa dernière allocution devant le septième congrès de la COB, à Santa-Cruz, il avait vivement attaqué les communistes, *les qualifiant de « traîtres au pays et au marxisme-léninisme ».* Il *avait aussi accusé les ministres communistes en fonction dans le gouvernement* de M. Siles Zuazo (1982-1985) d'avoir eu une attitude conciliante à l'égard des grandes compagnies minières.

Le *nouveau secrétaire général* de la COB, M. Reyes, a rejeté ces accusations et a exclu toute *scission* au sein du mouvement syndical bolivien. Les partisans de M. Lechin ont refusé de faire partie du nouveau comité exécutif de la COB.

Pakistan

Nouvelles émeutes à Karachi

Au moins deux manifestants ont été tués et quatorze personnes – dont deux policiers – *blessées* au cours de divers affrontements survenus, dimanche 19 *et* lundi 20 juillet, à Karachi, théâtre la semaine dernière de la plus grave série d'attentats enregistrés au Pakistan depuis l'indépendance. Les deux victimes ont été tuées lorsque les forces de l'ordre ont riposté, dimanche soir, *à des tirs d'armes* à feu près de l'aéroport. Lundi, la police a fait usage des grenades lacrymogènes et ouvert le feu pour mettre fin à des troubles causés, selon des témoins, par des manifestants qui réclamaient la démission du président Zia Ul Haq. A ces manifestations se sont ajoutés, selon certains témoignages, des *affrontements inter-communautaires* dans plusieurs quartiers de la capitale économique du Pakistan.

Le *gouvernement prosoviétique* de Kaboul, que le président Zia avait indirectement mis en cause dans l'attentat toujours non revendiqué du 14 juillet (*le Monde* du 17 juillet), a, depuis lors, vigoureusement rejeté cette accusation. Dans une déclaration en date du 17 juillet diffusée par l'agence Bakhtar, le ministère afghan des affaires étrangères a reproché au chef de l'Etat pakistanais de *détourner par ce moyen l'attention de l'opinion de la « crise intérieure »* que traverse son pays. – *(AFP, Reuter.)*



A l'Assemblée nationale

M. Joxe demande à M. Chaban-Delmas de se « désolidariser » des députés indulgents avec le régime sud-africain

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a adressé le 17 juillet à M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, une lettre dans laquelle, il lui demande de se *« désolidariser »* des neuf députés du RPR, de l'UDF et du Front national qui se sont rendus récemment en Afrique du Sud.

Dans sa lettre, rendue publique le lundi 20 juillet, M. Joxe dénonce l'attitude des députés qui ont *« approuvé sans réserve (...) un régime où la majorité de la population n'a pas le droit de vote »* et *« accablé de façon irresponsable et indigne »* le coopérant français condamné à quatre ans de prison, M. Pierre-André Albertini.

Interrogé le même jour par Europe 1 sur l'attitude des neuf députés à leur retour d'Afrique du Sud, M. Michel Debré, ancien premier ministre, a affirmé qu'il serait *« préférable de soutenir un gouvernement qui veut progressivement supprimer les barrières de l'apartheid »*. *« Nous sommes en présence d'un gouvernement qui, pour la première fois depuis des années, tente de résoudre le problème pacifiquement*, a-t-il ajouté.

Enfin, le CNIP (Centre national des indépendants et paysans) rappelle, *« son attachement et son soutien au processus d'accession démocratique mis en œuvre en Afrique du Sud par le président Pieter Botha »*. Le CNI *« se réjouit de la participation de plusieurs de ses parlementaires aux délégations françaises en Afrique du Sud, le docteur Jean Kiffer* (NDLR : app. RPR), *député de la Moselle, en juillet, et M. Michel de Rostolan* (NDLR : FN), *député de l'Essonne en septembre »*.

Ce dernier, dans une question écrite adressée le 10 juillet au ministre des affaires étrangères, *« s'étonne de la participation active de l'épouse du président de la République française à une réunion publique de soutien à une action terroriste »*, allusion au rôle actif joué par Mme Danielle Mitterrand dans l'organisation et la tenue, à Dakar, le 9 juillet, d'un *« colloque sur l'avenir de l'Afrique du Sud »*.

L'attitude de la France dans la crise franco-iranienne continue, d'autre part, de susciter approbation et commentaires. *« Le président de la République et le gouvernement ont raison de manifester une fermeté qui est indispensable et de ne pas céder au chantage »*, a déclaré lundi à Villeurbanne au cours d'une conférence de presse a ajouté qu'il fallait *« savoir gérer cette fermeté »*.

La crise franco-iranienne

« Nous avons gâché nos chances dans ces négociations parallèles, obscures, frelatées », estime dans un entretien publié par le *Quotidien de Paris* du mardi 21 juillet M. Michel Jobert. Selon l'ancien ministre des affaires étrangères, puis (après 1981) du commerce extérieur, *« la politique menée avec l'Iran a été irréaliste et dangereuse. On ne peut avoir ces positions sans cesse confirmées, vis-à-vis de l'Irak, et en même temps nourrir l'espoir chimérique que nous pourrions avoir des relations normales avec l'Iran. La rupture était devenue inévitable, mais pourquoi avions-nous renoué ? Il y a, bien sûr, le problème des otages, difficile question d'éthique personnelle et nationale. Il y aussi deux autres facteurs, subsidiaires mais importants : l'idée qu'avec du « professionnalisme » les gens du métier, les diplomates, peuvent régler des situations embrouillées. Puis, l'idée insupportable pour la plupart des dirigeants que la France n'ait pas de relations normales avec un pays. D'où une hâte puérile à les rétablir alors que tout commandait d'attendre »*.

Enfin, M. André Lajoinie, candidat du Parti communiste à l'élection présidentielle, a déclaré, ce mardi matin, sur Europe 1, que les pays fournisseurs doivent *« arrêter les livraisons d'armes »* à l'Iran et à l'Irak. Au sujet des relations franco-iraniennes, M. Lajoinie a observé que *« la tension actuelle fait courir des dangers aux otages »* et que si la France ne doit pas *« s'abaisser »*, il n'est pas nécessaire, pour autant, de *« lancer de grandes déclarations à la cantonade »*. *« Cela*, estime-t-il, *c'est de la politique intérieure. »*

M. Limouzy (RPR) : de bons Français

M. Jacques Limouzy, député RPR du Tarn écrit dans son hebdomadaire *la Semaine de Castres* : *« Il est ridicule de faire de l'apartheid en Afrique du Sud l'un des thèmes de la future campagne présidentielle en France. Il est inadmissible de dire à un élu du peuple, comme M. Lamassoure, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, qu'il n'a pas à déposer d'amendement sans avoir consulté Paul, Jacques, Léon ou d'autres irresponsables de service. Il est navrant de voir certains de nos amis entretenir des états d'âme dès que M. Harlem Désir a parlé. Il est aberrant de voir condamner des maires qui, pour éviter le retour de la gauche aux affaires, sont allés au-delà de la majorité parlementaire en prenant dans leur liste municipale de bons Français.*

» M. Mitterrand n'a pas fait tant d'histoires en 1965 en acceptant les voix aux présidentielles de M. Tixier-Vignancour. »

Le Front national en campagne

« M. Le Pen ne parlera plus du SIDA » C'est M. François Bachelot qui le dit

Quand le docteur François Bachelot intitule l'un de ses livres *Ne dites pas à ma mère que je suis chez Le Pen, elle me croit au RPR*, il se trompe. Non seulement sa mère n'ignore rien des activités politiques de cet électroradiologiste de quarante-sept ans, député de Seine-Saint-Denis, mais elle les appuie de toute sa vibrante affection.

Car dans la famille Bachelot, on a toujours cultivé, en terre angevine, une double tradition : celle du conservatisme patriotique et de l'ultra-libéralisme. « A genoux devant Dieu — Debout devant les hommes », *telle était la devise de ton père »*, écrit Mme Bachelot mère dans la préface du livre (1). Son père, médecin déjà conseiller municipal d'Angers pendant trente ans, avait élevé onze enfants dans *« le rappel des valeurs traditionnelles »*, pardonnant, compréhensif, la mise à sac des locaux du PC angevin en 1956 par deux de ses garçons, rompant avec le gaullisme après la mort d'un autre de ses fils pendant la guerre d'Algérie, prenant, *« derrière le drapeau tricolore »*, la tête d'une manifestation de dix mille personnes en 1968, etc.

Membre très en cour de l'entourage parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen, M. François Bachelot s'inscrit jusqu'à la caricature dans ce portrait familial qui mêle le terreau des aristocraties droitières de province à la haine de l'Etat, de l'administration et du salariat. Ses frères et sœurs ne pouvaient qu'épouser des professions libérales. Lui-même ne pouvait glisser lentement vers le Front national qu'au travers d'un engagement acharné en faveur de la médecine libérale, de la cancérologie privée ou des unions patronales.

Le RPR, qu'il fréquenta jusqu'en 1983, l'association Solidarités et libertés, cet éphémère regroupement oppositionnel de 1981, ne pouvaient que le désespérer par leur mollesse. *« Tout cela*, explique-t-il, *sent trop l'Etat, l'ENA, le laxisme administratif. »* Il en veut au RPR de garder à sa tête des *« socialistes »*, trop de hauts fonctionnaires appointés sans risque. *« Au moins au Front national, les élus représentent des professions où l'on a l'habitude de prendre des responsabilités, d'aller de l'avant. »*

En accord avec Madame mère, il a donc rejoint M. Jean-Marie Le Pen avec lequel il se sent en *« parfaite communion d'idées »*, retrouvant même, dit-il, malgré *« l'apartheid politique dont est victime le Front »*, *« cette liberté de pensée »* qu'il avait connue à la fac de médecine.

M. François Bachelot ne serait pourtant encore que l'élégant symbole de la « droite nationale » des beaux quartiers, la version privilégiée d'un CID-UNATI en nœud papillon et blouse blanche s'il n'avait mené croisade, ces derniers mois, sur le thème du SIDA. Jouant sur la peur et les énigmes scientifiques de la maladie, il a combattu à l'Assemblée nationale le ministère de la santé, soupçonné *« de laxisme, de lâcheté et de mensonge »* quant à la gravité du mal, la transmission du virus par la salive, le problème du dépistage...

On peut discuter son point de vue. Des médecins, des confrères l'on fait. M. François Bachelot pouvait bien avoir ses idées, même approximatives, même dangereuses. Mais M. Jean-Marie Le Pen, lors de son passage à l'émission « L'heure de vérité », a rabaissé la croisade de son député au niveau de la xénophobie, du rejet social, bref, banalement, du racisme. La polémique, navrante, que l'on sait s'est ensuivie et le chef de file du Front national s'oublia jusqu'à insulter Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, à la manière d'un soudard (*le Monde* du 6 juin).

Une idée nouvelle toutes les trois semaines

Depuis, Mme Bachelot mère voit son fils dénoncé par des médecins qui mettent en doute ses qualités déontologiques. *« C'est dur à entendre* confie-t-il. *Je vais les attaquer en justice. »* M. François Bachelot prend soin, toutefois, de se démarquer, d'attribuer à M. Jean-Marie Le Pen l'invention du terme *« sidaïque »*, d'expliciter ses positions médicales. De les compliquer, ce qui a pour effet de rendre trop simples les idées courtes de son chef de file sur un sujet des plus délicats.

Et puis, M. François Bachelot se voudrait rassurant. *« Jean-Marie Le Pen ne parlera plus du SIDA. »* Même cet été, pendant cette tournée des plages de la France profonde. *Ce n'était qu'un thème parmi d'autres. Une idée nouvelle toutes les trois semaines pour embarrasser la majorité »*, propose le député. Le Front national voudrait affiner sa tactique sur le SIDA. S'éloigner du mauvais effet causé, en juin, par les interventions de son chef de file. Ainsi, tous les élus de la « droite nationale » ont-ils promis de se soumettre volontairement au test de dépistage. Des militants vont proposer aux Français de faire de même.

Mais le docteur François Bachelot doit être un peu gêné tout de même, et sa mère avec lui, par le ton imposé par M. Jean-marie Le Pen à sa propre croisade médico-sociale. A l'entendre, il est même prêt à quitter le Front national si son *« étiquette politique nuit »* [à ses] *« efforts en faveur de la santé »*.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Editions Albatros, 1986.

M. Bernard Laurens président des jeunes CNI

Les délégués départementaux des jeunes adhérents du Centre national des indépendants et paysans (CNI) viennent de se donner un nouveau bureau national présidé par M. Bernard Laurens, trente ans, conseiller général du Cantal et maire de Trioulou.

Les autres membres de cette instance sont MM. Pierre Haudecent, conseiller municipal de Vanves (Hauts-de-Seine), Dominik Harbonnier (Nord), Patrick Dauguet (Gironde), Jean-Christophe Parisot (Yvelines), Emmanuel Breguet (Maine-et-Loire), Denis Maurice (Val-d'Oise) et Mme Isabelle Leroux (Paris), qui a été nommée secrétaire générale.

Fils de Camille Laurens, ancien secrétaire général du CNI, ancien député du Cantal et ancien ministre de l'agriculture, M. Bernard Laurens proche de M. Yvon Briant secrétaire général du CNI, a été élu au terme d'un scrutin qui l'opposait à une liste conduite par le président sortant des jeunes CNI, M. André Bonnet (Puy-de-Dôme), proche de M. Philippe Maland, président du CNI.

● **Le FLNKS souhaite la présence de personnalités étrangères à sa « marche pour la paix ».** — Dans son bulletin daté du 13 juillet, l'Association d'information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK) apporte des précisions sur l'organisation de la « marche pour la paix » décidée par le mouvement indépendantiste avant le référendum du 13 septembre dans le territoire. A partir du 23 août, de différents points de la Nouvelle-Calédonie, des cortèges se formeroms et convergeront pour arriver le 13 septembre à Nouméa. Marche *« sans slogan ni banderole »*, elle se veut non violente.

Pour garantir *« le bon déroulement de la marche et éviter les provocations de la droite et de l'armée »*, le FLNKS souhaite la présence et la participation de personnalités étrangères.

POINT DE VUE

Les juridictions suprêmes en France et aux Etats-Unis

Les bienfaits de la sérénité

par Raphaël Hadas-Lebel
professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

EN nommant au Conseil constitutionnel, Me Mollet-Vieville, avocat réputé, à la suite du décès de M. Marcilhacy, lui aussi avocat, M. Chaban-Delmas a agi avec une sage continuité. Comme la plupart des cours constitutionnelles, notre Conseil se trouve ainsi, pour l'essentiel, composé de juristes : professeurs de droit, anciens avocats, anciens parlementaires remarqués pour leur compétence juridique. Cela n'avait pas toujours été aussi nettement le cas. C'est une évolution positive.

On ne manquera pas d'observer que les membres désignés par M. Mitterrand et M. Mermaz se trouvent désormais minoritaires au Conseil. Mais c'est oublier que une fois nommés, les juges constitutionnels prêtent le serment d'exercer leur fonction *« en toute impartialité dans le respect de la Constitution »* et que, en pratique, ils ont également à cœur, lorsqu'ils statuent en droit, de faire abstraction de leurs sensibilités politiques ou philosophiques.

A cet égard, un regard sur ce qui se passe à la Cour suprême américaine, dont les neuf membres sont nommés à vie par le président des Etats-Unis, révèle quelques différences éclairantes. Déjà, en 1986, le président Reagan s'était attaché à infléchir l'orientation de la Cour par la nomination d'un nouveau juge, M. Scalia, et par la promotion concomitante du juge Rehnquist, connu pour ses positions conservatrices, comme *« chief justice »*.

Il s'agissait de favoriser une rupture par rapport à l'inspiration plus libérale manifestée par la Cour sous les présidences successives d'Earl Warren (1953-1969) et même du moins audacieux Warren Burger (1969-1986), dans les domaines, politiquement sensibles, de la déségration scolaire, des droits civiques ou de la législation de l'avortement.

Depuis quelques semaines, l'occasion est à nouveau offerte au président Reagan d'accentuer la tendance nouvelle à l'occasion du départ du juge Powell, qui a choisi de prendre sa retraite. Mais, précisément, le candidat pressenti, le juge Robert H. Bork, va devoir subir à l'automne une redoutable épreuve de « confirmation » au Sénat, et la majorité démocrate, aiguillonnée par les divers lobbies des droits civiques, se prépare à une vigoureuse contre-offensive pour bloquer cette nomination.

Toutes les prises de position antérieures du candidat seront décortiquées devant la commission judiciaire du Sénat. Ce sera d'autant plus aisé que, selon la procédure judiciaire américaine, les positions des magistrats ne sont pas couvertes par le secret du délibéré et que notamment, en cas de désaccord sur un arrêt, les opinions minoritaires sont consignées dans le *« Dissident opinions »*.

Comme les partisans du juge Bork ne resteront pas inertes, c'est une belle empoignade politique qui s'annonce à l'occasion de la nomination de ce haut magistrat.

Ne regrettons pas d'avoir fait en France l'économie d'une telle bataille. Nous devons cette situation au choix fait en 1958 de désigner les membres du Conseil constitutionnel non pas par une seule autorité, mais par trois : le président de la République et les présidents des deux Assemblées, qui désignent chacun trois membres. Ainsi, exécutif et législatif sont associés à la désignation des juges constitutionnels. Le renouvellement des membres par tiers tous les trois ans, permet, en outre, de tenir compte régulièrement des changements intervenus à l'Elysée, au Palais Bourbon et au palais du Luxembourg.

Au cours des travaux préparatoires, dont les premiers éléments viennent d'être publiés (1), M. Michel Debré avait fait remarquer qu' *« une désignation par le président de chaque Assemblée sera plus impartiale qu'une désignation par la majorité de chaque Assemblée »*. Ce n'est pas faux. Mais les constituants ont sans doute voulu s'en tenir à la tradition française, différente de celle des Etats-Unis, qui veut que les Assemblées n'exercent aucun contrôle sur les nominations des hauts fonctionnaires et des hauts magistrats. En contrepartie, la Constitution, qui ne subordonne la nomination des membres du Conseil constitutionnel à aucune condition spécifique, fait confiance au discernement des autorités titulaires du pouvoir de nomination.

Ainsi, quelles que soient les controverses auxquelles ont pu donner lieu, ces dernières années, certaines décisions du Conseil, il est bon que la nomination de nos juges constitutionnels échappe à des polémiques qui ne pourraient être que préjudiciables au prestige d'une institution encore jeune et qui a besoin, pour s'enraciner, de sérénité et de consensus.

(1) Documents pour servir à l'histoire de l'élaboration de la Constitution de 1958, volume I (la *Documentation française*, 1987), p. 383 (*le Monde* du 20 juin).

● **Le PCF et « L'Heure de vérité ».** — Le Comité de lutte pour le pluralisme et la vérité à la radio et à la télévision, créé par le Parti communiste, relance, dans sa « lettre » du mois de juillet, sa campagne pour que M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, soit invité *« rapidement »* à « L'Heure de vérité », sur Antenne 2. Les communistes protestent contre le fait que le passage de M. Lajoinie à cette émission soit programmé pour les dernières semaines de la campagne. François-Henri de Virieu, responsable de « L'Heure de vérité », nous a indiqué que, au début de cette année, le PCF avait préféré y être représenté par M. Georges Marchais, car M. Lajoinie n'était pas encore désigné comme candidat.

DÉFENSE

Le futur avion de combat français

M. Giraud demande que le Rafale soit encore plus invisible aux radars

Le ministère de la défense a demandé aux constructeurs du Rafale un nouvel effort pour accroître encore la « furtivité », c'est-à-dire la moindre détection par un radar adverse, de l'avion de combat qui équipera les armées françaises après 1996. Au dernier salon aéronautique du Bourget, les services du ministère de la défense ont, en effet, constaté, à la suite de mesures pratiquées discrètement au sol et en vol, que les avions américains exposés, notamment le bombardier B-1 B et l'avion de combat F-16, étaient plus « furtifs » qu'ils ne l'avaient imaginé à première vue.

La « furtivité » est la capacité d'un avion à échapper, au maximum, à la détection électromagnétique et infra-rouge dans l'espoir d'être le moins visible possible. Les techniciens cherchent à y parvenir de plusieurs façons. D'abord, en modifiant le dessin même de l'avion, grâce à des formes adoucies, sans arêtes vives ou dérives qui réfléchissent les ondes des radars, ce qui suppose de changer les entrées d'air des réacteurs ou les points d'accrochage des armements emportés. Ensuite, en faisant appel à des matériaux nouveaux et à des revêtements (y compris la peinture), qui absorbent les rayonnements. En améliorant encore l'aptitude des réacteurs à réduire leurs émissions de chaleur. Enfin, en adoptant de nouveaux systèmes de contre-mesures électroniques (brouillages, changements inopinés de fréquences, largage de leurres) censés déjouer la défense aérienne adverse.

Depuis un quart de siècle maintenant, les armées américaines essaient de mettre au point des avions « furtifs ». Northrop et Lockheed, aux Etats-Unis, ont reçu des crédits publics pour concevoir, respectivement, un bombardier et un chasseur plus ou moins invisibles, indépendamment des travaux déjà réalisés, partiellement, pour rendre discrets les avions de combat en service.

En juin dernier, les services français ont testé au sol et en vol les qualités de « furtivité » ou de discrétion du bombardier stratégique B-1 B et du chasseur F-16 exposés au Salon du Bourget.

Si l'on en croit ces évaluations, les niveaux de « furtivité » de ces deux appareils américains seraient bien meilleurs que ce que les techniciens français avaient imaginé. Ainsi, le bombardier B-1 B, qui a en quelque sorte l'apparence d'un Concorde, aurait la surface équivalente radar (l'un des critères possibles de la « furtivité ») de l'objectif fixé, de prime abord, au Rafale, et le F-16 aurait une surface équivalente radar dix fois moindre que celle du Mirage 2 000. Interrogés, les responsables de la construction du B-1 B affirment que leur bombardier aurait une « signature-radar » égale au centième de celle de l'actuel bombardier B-52.

De tous les organismes officiels concernés, la délégation générale pour l'armement est, à n'en pas douter, celui qui insiste le plus, auprès des constructeurs du Rafale, sur ce dossier de la « furtivité ». C'en est même une obsession technologique, affirment les industriels de l'aéronautique. A vrai dire, « l'obsession » du délégué général pour l'armement, M. Jacques Chevallier, s'explique : il escompte des « retombées » de ces recherches sur la « furtivité » des têtes nucléaires des prochains missiles stratégiques français, afin qu'ils échappent à la défense adverse.

JACQUES ISNARD.

Société

M. Monory présente son projet de budget pour 1988

● *Création de trois mille cent postes d'enseignants*

● *Revalorisation des salaires des instituteurs*

Comme l'année dernière, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a mis un point d'honneur à dévoiler les grandes lignes du *projet de budget de son* ministère pour 1988, quelques jours seulement après avoir reçu la lettre de cadrage définitif du premier ministre.

Il est vrai qu'il n'avait pas lieu, le lundi 20 juillet, d'être mécontent du résultat des laborieuses discussions engagées depuis deux mois avec le ministère de l'économie : avec *175,2 milliards de francs de* dépenses prévues pour l'an prochain (contre 168,2 milliards en 1987), le budget de l'éducation nationale devrait augmenter de 4,2 %, sensiblement davantage que l'ensemble du budget (+ 2,8 %). Cet effort, qui *situe les dépenses d'éducation « largement au-dessus des autres »*, démontre, selon M. Monory, la volonté sans ambiguïté du gouvernement de faire de la formation *« l'une des priorités nationales »*.

L'augmentation prévue porte essentiellement sur les dépenses de fonctionnement et de personnel (+ 4,6 % par rapport à 1987), le *gros des investissements et équipe*ments étant désormais à la charge des départements et des régions. Du côté des emplois, le ministre de l'éducation a annoncé la création *nette de 3 100 postes nouveaux dans* les collèges, et surtout dans les *lycées, afin de faire face à la poussée* démographique prévisible. Mais, contrairement au précédent budget, cela ne devrait entraîner aucune suppression de postes dans les écoles *primaires*. Celles-ci devraient, au contraire, bénéficier de la création d'une centaine de postes de conseillers pédagogiques en enseignements artistiques, conformément à la *volonté affichée par le premier* ministre. Enfin, les établissements privés ne sont pas oubliés, puisqu'ils se voient attribuer 800 postes supplémentaires. Au total, donc 4 000 emplois nouveaux d'enseignants.

En revanche, si le ministre s'efforce de soigner les enseignants, il continue à tailler dans des secteurs *moins visibles : après les quelque* 1 500 suppressions de postes de personnel administratif et de service en 1987, ce sont de nouveau 800 suppressions qui sont envisagées en 1988. La totalité de ces suppressions devrait concerner l'administration centrale, les rectorats et les inspections d'académie, où M. Monory fait actuellement réaliser des audits.

Le deuxième *volet* important du budget 1988 porte sur la revalorisation de la carrière des instituteurs et la mise en place des maîtres-directeurs, qui a suscité la contesta*tion il y a quelques mois*. 1 240 millions de francs seront consacrés à ces deux actions. Cela devrait permettre, selon le ministre, d'augmenter de 400 F par mois en moyenne le traitement des instituteurs. Quant aux maîtres-directeurs, M. Monory *« espère atteindre l'objectif de 20 000 postes à la rentrée 1988 »*.

250 millions de francs seront en outre mobilisés l'an prochain pour quatre actions prioritaires : la sécurité des établissements, les enseignements artistiques, l'apprentissage et l'insertion professionnelle des jeunes, ainsi que l'amélioration de l'organisation des examens et concours.

Enfin, l'enseignement privé ne sera pas *« brimé »*, selon la formule de M. Monory. En dehors des *800 contrats d'enseignants supplé*mentaires, il devrait bénéficier de l'ouverture de 450 millions de francs de crédits destinés à la remise à niveau du forfait d'externat, à la revalorisation du traitement des maîtres, à l'achèvement de l'infor*matisation des établissements* et à la formation des enseignants.

G.C.

● **Les syndicats réservés.** — Commentant ce projet de budget, le SNI-PEGC estime que *« l'effort en faveur de l'enseignement privé est sans commune mesure avec celui consenti pour le public. Cela ne va pas dans le sens d'une réelle démocratisation de l'enseignement »*. *« Par ailleurs*, souligne le syndicat des instituteurs, *si le ministre a annoncé qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois d'instituteur, il convient de rappeler qu'à la rentrée 1988, les écoles primaires et maternelles devront accueillir plus de trente mille élèves supplémentaires. »*

Suppression de huit cents postes de personnels non enseignants, création de trois mille cent postes seulement d'enseignants pour tout le second degré : ces deux exemples illustrent, pour le SGEN-CFDT, la difficulté de concilier *« le discours sur les 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2000 avec la politique budgétaire du gouvernement »*.

Le mauvais temps en Europe

Records de pluie

Des pluies d'une ampleur excep*tionnelle s'abattent sur une grande* partie de la France, de l'Italie, de l'Autriche et de la Suisse. La faute en revient à une masse d'air froid et humide qui reste quasistationnaire au-dessus de ces *régions*.

Cet air froid, venu de l'Atlantique nord, entre en conflit avec un autre, plus chaud, en provenance du Bassin méditerranéen. Cette rencontre est généralement génératrice de pluies. Mais elle a des conséquences d'autant plus *importantes qu'elle* intervient l'été, à une époque où la *masse d'air froid et humide est dés*tabilisée par le rayonnement solaire. Et ce sont des précipitations plus abondantes encore, accompagnées d'orages.

La dépression restant pratique*ment immobile sur l'Europe* occidentale, ce sont les mêmes régions qui subissent le mauvais temps. Dans ces zones, aux sols déjà gorgés d'eau par les pluies de juin, il n'en *fallait pas plus pour que certains ter*rains se déversent en coulées de boues meurtrières, comme au Grand-Bornand, ou que d'autres glissent, comme en Italie.

Le mois dernier compte en effet parmi les dix *mois de juin* les plus pluvieux de ces cent dernières *années en France : les précipitations* y ont été deux fois supérieures à la normale saisonnière. Or, malgré quelques jours ensoleillés au début du mois, juillet semble suivre la même voie. Alors qu'il tombe habituellement 55 millimètres de pluie, la météorologie nationale indique *qu'au* 20 juillet cette moyenne mensuelle était déjà presque atteinte *dans le Bassin parisien (52 millimè*tres), voire dépassée dans le Centre-Est (58 millimètres) et dans le Nord-Est (70 millimètres).

Selon la Météorologie nationale, la masse d'air froid, *cause de tous* les soucis, devrait cependant s'éloigner lentement en direction de l'Europe centrale. Les précipitations devraient alors se calmer et le retour à une *situation* plus normale intervenir mercredi ou jeudi en France et *un jour plus tard* dans les pays voisins.

E. G.

Après la catastrophe naturelle en Lombardie

La presse italienne accuse les pouvoirs publics

Tandis qu'après quatre jours de pluie diluvienne l'eau se retire lentement, laissant une couche de boue sur des milliers d'hectares, l'Italie du Nord dresse un *premier* bilan de la catastrophe naturelle qui vient de la frapper : *dix-neuf morts, huit dis*parus et une cinquantaine de blessés *étaient recensés le mardi 21 juillet*. Mais les dégâts matériels sont également *immenses* : deux mille habitations inondées, des dizaines de ponts emportés, 60 kilomètres de route à refaire. La première estimation chiffre à plusieurs milliards de francs la somme nécessaire à la *réparation* des équipements endommagés.

*Les sauveteurs s'efforcent à pré*sent de ravitailler les dizaines de *milliers de villageois isolés* par la rupture des voies de communication, ainsi que les touristes qui étaient nombreux dans cette région. La radio a lancé un appel aux géologues présents sur le terrain pour qu'ils signalent de toute urgence les secteurs *rendus dangereux par* l'abondance des précipitations. On craint *en effet de nouveaux glissements de* terrain. Par ailleurs, la population est appelée à ne plus boire que de l'eau bouillie car on redoute que les nappes phréatiques aient été polluées.

La quasi-totalité des journaux italiens dénoncent l'incurie des pouvoirs publics qui, selon eux, auraient *pu, sinon prévoir le mauvais temps*, du moins en limiter ses consé*quences. Cette catastrophe* était annoncée par tous les spécialistes et s'était déjà produite précédemment à la même époque, dans la même région. Ainsi, le 19 juillet 1985, la rupture d'une digue emportée par une crue avait causé deux cent soixante-neuf morts dans le Trentin. Dans la Valteline, les géologues avaient *prévu depuis longtemps que* des glissements de terrain se produi*raient en cas de forte pluie. En mai* 1983, un accident de ce type avait tué seize personnes à moins de 15 kilomètres de Tantano, la localité où s'est produit celui de samedi dernier. Enfin ce secteur avait été recensé l'an dernier parmi les deux cent cinquante-cinq zones à risques de la région.

La *consolidation des sols qui avait* été programmée il y a quelques années n'a pas été effectuée. La presse italienne demande donc la mise en route d'un plan de protection de la péninsule contre les risques naturels.

Après avoir été inculpés de rébellion

Sept détenus des Baumettes seront jugés le 29 juillet

Les sept détenus de la prison des Baumettes inculpés de rébellion et dégradations volontaires après les incidents du 16 juillet (*le Monde* du 21 juillet), ont comparu, le lundi *20 juillet*, devant la *chambre* correctionnelle du tribunal de Marseille, qui a ordonné le renvoi de l'affaire au 29 juillet.

A cette audience, où ils ont été *maintenus sous mandat* de dépôt, deux d'entre eux, Djamel Merkzane et Djamel Minaoui, ont fait état de blessures provoquées, selon eux, par des coups de matraque portés par des policiers au cours de leur garde à vue. Le tribunal a ordonné une expertise *médicale*. Les prisonniers en cause se sont plaints aussi du régime d'isolement qui leur a été infligé par l'administration pénitentiaire. Ils déclarent ne plus pouvoir se laver ni disposer de leurs vêtements, et font état de brutalités des *forces* de l'ordre.

M. René Salomon, procureur de la République adjoint, qui occupait le siège du ministère public, a déclaré qu'il se rendrait personnellement aux Baumettes pour s'informer.

De leur côté, des parents de détenus de cette maison d'arrêt ont rendu public le texte d'un télégramme qu'ils viennent d'adresser au président de la République pour dénoncer l'attitude des forces de l'ordre à la prison. Selon ce texte, *« les CRS ont pénétré dans les cellules froidement et d'une façon très calculée et meurtrière »* et *« commencé à matraquer les prisonniers »*.

A ces affirmations, M. François Bonnelle, préfet de police à Marseille, a opposé *« le démenti le plus formel »*. Il a déclaré que *« les forces de police n'ont eu aucun contact avec les détenus et ne sont à la prison que pour assurer au personnel pénitentiaire la sécurité qui n'est plus assurée actuellement du fait de l'état des cellules et empêcher le renouvellement des révoltes. »*

Enfin, la section de Marseille du Syndicat des avocats de France (SAF) proteste contre les poursuites engagées *« par le biais d'une procédure d'urgence qui ne garantit pas une défense efficace »* et *« dénonce la politique du tout carcéral qui aboutit à un surpeuplement scandaleux des prisons »*.

Christine Villemin devant la cour d'appel de Dijon

« La sérénité du président Simon »

Assistée de ses défenseurs, Mes Henri-René Garaud, Thierry Moser, François Robinet et Marie-Christine Chastant, Christine Villemin, toujours *inculpée du meurtre de* son fils Grégory, a été entendue, le lundi 20 juillet, par M. Maurice Simon, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon.

Cette juridiction, saisie du dossier par la chambre criminelle de la Cour de cassation, avait ordonné, le 25 juin, un supplément d'information, jugeant *« incomplète »* la procédure menée à Epinal par le juge Lambert.

C'est cette procédure qui avait *abouti* à un arrêt de la chambre d'accusation de Nancy renvoyant Christine Villemin devant la cour d'assises des Vosges, arrêt qui fut annulé par la chambre criminelle saisie *d'un pourvoi* de la mère de Grégory.

M. Simon, en convoquant Christine Villemin, moins d'un mois après la décision de procéder à un *supplément* d'information, montre son souci d'agir, comme l'indiquait l'arrêt du 25 juin, *« dans les délais les plus rapides »*.

Il apparaît aussi que le climat ne sera pas le même qu'à Epinal. Au terme de cette première audition de Christine Villemin, qui devait continuer mardi, aucune déclaration n'a été faite ni par l'inculpée ni par ses défenseurs, si ce n'est pour rendre hommage à *« la sérénité du président Simon »*.

La « belle » en hélicoptère

Deux enfants ont permis l'arrestation de l'évadé de Nice et d'un complice

Philippe Truc, le détenu qui s'était évadé par hélicoptère, le *dimanche 19 juillet*, de la prison de Nice, a été repris ainsi que son complice Philippe Delaire, lundi matin, dans une résidence de Cagnes, où ce dernier avaient loué un appartement (nos dernières éditions).

Les deux malfaiteurs ont été retrouvés grâce à des enfants qui, ayant vu se poser l'hélicoptère sur un terrain de football de Cagnes, ont suivi à bicyclette les deux hommes qui en avaient débarqué. Dans la soirée, ayant entendu à la *radio le récit* de l'évasion, les deux garçonnets ont *fait le rapprochement* avec ce qu'ils avaient vu et l'ont raconté à leurs parents. ceux-ci ont prévenu la police. Après l'arrestation, les policiers ont découvert dans l'appartement loué par Philippe Delaire, *trois* grenades défensives, un pistolet mitrailleur et quatre armes de poing.

● **Action directe revendique l'attentat contre la voiture d'un gardien de prison de Lyon.** — L'attentat commis contre la voiture d'un gardien de prison devant la prison Montluc de Lyon, a été revendiqué le lundi 20 juillet par Action directe auprès du quotidien *Lyon-Libération* (*le Monde* du 21 juillet).

Ce journal a reçu un texte dactylographié, signé Action directe et *frappé de l'étoile à cinq branches* et qui comporte une description précise de l'engin déposé sous le véhicule du gardien de prison.

Surpeuplement et violences dans les prisons de New-York

Les dix mille prisonniers de l'île au Diable

Le plus grand centre pénitentiaire américain compte dix mille détenus. Surpopulation, violences, drogue, y sont la source de conflits permanents.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Rikers-Island, c'est l'île au Diable. Sur l'Eas-River, au nord de New-York, le plus grand complexe pénitentiaire américain — dix mille détenus — est relié à la ville *par un pont de 1 500 mètres interdit* à toute circulation autre que celle des gardiens, des visiteurs et des autobus grillagés qui font la noria entre les commissariats, la prison et les tribunaux.

« A New-York, on grandit trop vite », dit Guillermo, un Portoricain de trente-huit ans, dont onze sous les verrous. Dès l'enfance, dans son misérable quartier du Bronx, il allait au cinéma voir des films de gangsters et de maffiosis... Deux de ses frères ont été assassinés. Les deux autres sont, comme lui, en prison.

Chaque jour, vingt-mille jeunes *vivent* sans abri à New-York. Dix-huit mille enfants sont placés par la *ville en nourrice*, et toutes les nuits l'administration doit trouver des centaines de nouveaux lits. *« De ces enfants, naît une sous-culture qui défie la décence et la raison »*, dit un fonctionnaire. Dans un rapport qui vient de paraître sur le New-York de l'an 2000, il est écrit que deux enfants sur cinq et une famille sur quatre vivront en dessous du seuil de pauvreté (10 000 dollars par an *pour un couple de deux enfants*).

On arrête chaque année à New-York deux cent mille personnes et les prisons débordent. En 1970, il y en avait sept. Elles sont douze aujourd'hui, sans compter celles qui ont augmenté leur capacité. Dans le complexe de Rikers, où ne se trouvent que des détenus dans l'attente de leur procès, on ne cesse de construire et aux bâtiments déjà existants, on ajoute, sous la *pression*, des « modules » préfabriqués. Le *dernier cri dans cette île-prison*, c'est un ferry-boat, qui autrefois assurait *la liaison entre Manhattan et* Staten-Island et dans lequel on vient d'aménager des cellules et des dortoirs.

A la House of Detention for Men (HLM), qui date de 1933, les mille deux cents prisonniers en régime de haute sécurité sont répartis dans des grands « blocks » de trois étages, enfermés dans des cellules de moins de 3 mètres sur 3, contenant un lit, une tablette, un lavabo et un WC. Des salles *communes comprenant* des douches, des téléviseurs, des *jeux*. Au North Facility, *un autre* bâtiment qui n'a que deux ans d'âge, les prisonniers sont à cinquante dans des dortoirs surveillés par une sorte de tour de contrôle centrale très sophistiquée, mais l'administration est en train de rouvrir des cellules *pour des détenus qui préfèrent* la solitude...

90 % des prisonniers de Rikers-Island sont des Américains de couleur et des hispanophones venus du Sud, du Mexique, de la Colombie, du Chili, avec ou sans papiers. Les Latino-Américains *seront bientôt* plus nombreux que les Noirs, assure un « warden » (directeur de prison). Usage et vente de stupéfiants, crimes, vols et viols : huit sur dix sont des récidivistes.

Réputé sévère, la HDM fonctionne avec quatre cent cinquante gardiens — hommes et *femmes — soit près d'un pour deux* détenus. Ils sont mille pour trois *mille prisonniers dans un autre bâti*ment, le C 95, qui enregistre chaque jour une cinquantaine de nouvelles admissions. Les gardiens gagnent bien leur vie, mais le taux de rotation est très rapide. Un par jour, en moyenne, démissionne de ses fonctions.

Bouche-à-bouche

A la *surpopulation, s'ajoute* la violence, que symbolise à elle seule l'abondance des tatouages : tigres, dragons, armes, femmes nues... *« Des animaux sont moins violents entre eux que les hommes dans cette prison »*, affirme un détenu. Certains se disent plus en sécurité dans le cachot, — le « bing » très redouté dont on ne sort qu'une heure par jour, — que dans une cellule où ils doivent cohabiter avec des hommes armés ou des « gros bras » qui contrôlent le téléphone et marchandent son usage contre des quantités de cocaïne ou de marijuana.

Violence entre les *races*. *« On est tous dans le même bateau*, dit un Colombien, *mais en prison, la présence de l'étranger est plus mal ressentie que partout ailleurs. »* Les hispanophones critiquent le « black power » fondé, selon eux, sur la complicité entre les détenus et les gardiens noirs. Les ordres et les informations sont tous donnés en anglais, incompris de près de la moitié des prisonniers originaires d'Amérique latine.

*Par des cours de langues, l'admi*nistration tente bien d'endiguer cette source de conflits, mais les canaux de télévision, — hispanophone et anglophone — renforcent les clans. La solitude pour l'Américain du Sud est d'autant plus pesante que sa famille est très éloignée, qu'il a peu d'argent, reçoit peu de visites, ne peut téléphoner en dehors de New-York et ne comprend rien à la machine *judiciaire* américaine.

Au bâtiment des adolescents, — neuf cents détenus de quinze à vingt et un ans — est exposé un arsenal comprenant des armes de fortune fabriqués sur place ou introduites dans les cellules grâce à des complicités : lames de rasoir, couteaux, *branches de ciseaux, clous*, pièces de fer soigneusement affûtées. L'imagination est extraordinaire dans une prison. *« J'ai vu*, dit un gardien, *un détenu cuire un œuf avec un bout de ferraille dont il se servait comme d'une résistance grâce à un cierge volé à la chapelle... »*

Il y a des jeux moins inoffensifs à Rikers-Island. Ainsi ces drogues dont la plus récente et la plus dangereuse est le « crack » venu de Colombie, à base de déchets de cocaïne. Moins cher et plus difficile à déceler, sa circulation s'accélère aux Etats-Unis. Comment la drogue *parvient-elle à l'intérieur de la pri*son ? Sous la forme de sachets *glissés entre deux pages habilement* collées d'un magazine ou de ballonnets en plastique apportés par des femmes.

Intimement dissimulés, ils échappent aux contrôles précédant l'entrée dans la salle des visites. De *bouche à bouche*, — *une technique* que les écrans de la tour de contrôle *aux vitres opaques ne peuvent sur*veiller, — les femmes livrent le ballonnet à leur ami ou mari, détenu et toxicomane, qui l'avale aussitôt et l'évacue ensuite par les voie naturelles. L'un d'eux est mort, il y a quelques semaines à la prison, dans des douleurs atroces : le ballon avait éclaté dans son intestin.

La sécurité est l'obsession légitime de Rikers-Island, A chaque instant, dans un « block » de cellules ou *un dortoir, peut avoir lieu une ins*pection (« search »). Une dizaine *de gardiens surgissent dans* un couloir et, sous les ordres d'un capitaine, font déshabiller chaque détenu, fouillent ses vêtements et passent sa cellule au peigne fin, avec parfois le concours de chiens spécialement dressés pour la détection des stupéfiants.

Chaque matin à l'heure du rasage, *on apporte une simple* lame au prisonnier, aussitôt reprise après usage. *Pour manger, il* ne dispose que d'une cuillère en plastique et, *pour éviter tout conflit* sur les rations, un rideau l'empêche de voir le détenu qui sert son plateau. Des fouilles corporelles, mains aux murs, jambes écartées, ont lieu à la sortie de certains réfectoires. Au parloir, pour les visites, les détenus doivent revêtir une combinaison spéciale, le « jump suit » (la tenue de parachutiste) qu'ils appellent par *dérision* le « monkey suit » (la tenue de singe).

Il faut aussi prévenir le suicide dans une prison où, dit un détenu, *« il n'est plus un événement, mais un fait divers »*. Des entretiens organisés avec les adolescents, plus fragiles, des visites sont prévues pour ceux qui n'ont pas de famille. Avec la participation des prisonniers eux-mêmes, se constituent des équipes de « suicide-watch », qui passent régulièrement dans les cellules pour *s'assurer que le détenu* ne donne pas de signe particulier de trouble psychologique. Les tentatives de suicide sont nombreuses au moment des fêtes.

Malgré tous les efforts de surveillance et d'animation — rendus difficiles par ce *statut* de maison de détention préventive où la population est mouvante, — on compte chaque année des morts à Rikers-Island : suicides, règlements de comptes entre détenus, rixes avec les gardiens. A l'intérieur de la prison, ceux-ci *ne sont pas armés, mais* ils reprennent leur revolver pour rentrer chez eux à la fin du travail.

A Rikers-Island, un autre mal est en passe de répandre la terreur : le SIDA. *« Il n'est pas question de procéder à des examens*, dit pourtant un médecin, *car on ne saurait plus où mettre les détenus atteints par le virus. En outre, ils s'exposeraient à la violence des autres. »*

A l'hôpital de la prison, le troisième étage est celui des malades du SIDA, ils sont une trentaine. Sur leur paillasse, derrière des barreaux *bien dérisoires*, des hommes amaigris, la peau parcheminée, attendent leur sort. Leur confort est amélioré : téléphone, bibliothèque, jeux vidéo, tables de ping-pong, etc. Ce n'est pas à la prison qu'ils vont mourir, mais dans un hôpital de la ville, les pieds ou les poignets entravés.

Evasion

L'eau qui ceint l'île, les *rideaux* de fer barbelé qui enserrent les *murs*, le système électrique qui, sans arrêt, ouvre et ferme les portes, les barreaux sur lesquels, toujours, viennent s'appuyer les mêmes mains, les menottes, les miradors au-dessus des « yards » (cours) où les Américains, d'un côté, jouent au base-ball et les hispanophones, de l'autre, au football, sont autant de symboles d'un univers carcéral *que le détenu*, par la violence, mais aussi par le rêve et, *pour certains*, par la prière, cherche à briser.

L'aéroport tout proche de la Guardia, dont le bruit fait trembler la prison, les mouettes qui survolent l'île et le fleuve amplifient le *désir* d'évasion. *« Autrefois*, assure un témoin, *des faisans venaient jusqu'ici et les détenus étaient collés aux fenêtres. »* Le goût des animaux domestiques et des fleurs est très répandu. Les prisonniers sont aux petits soins pour les plantes vertes de la chapelle.

Certains pensent avoir retrouvé la foi en prison. *« Dieu est aujourd'hui mon meilleur avocat »*, dit John Lester, dix-huit ans, accusé avec trois autres Blancs, qui, eux, ont pu payer la caution, d'avoir tué un Noir, en décembre dernier à Howard-Beach. Ce crime racial a ému l'Amérique.

S'il y a des « cellules-pornos » d'autres ressemblent à des cellules de moines, tapissées de chapelets, d'images pieuses, de photos d'êtres chers délicatement encadrées. En prison, celui qui déchire la photo d'une femme ou d'un enfant *commet* un crime. *« Une lettre dans le désert, c'est une fleur*, ajoute Fernando, un Colombien, *une visite, c'est un puits. »*

Un enfer, l'île de Rikers ? Des brutes, ceux qui l'occupent ? *« Brutalisés par la vie »*, répond un prêtre. Chaque jour en prison apporte son lot *d'épreuves, mais aussi* d'actes héroïques. Comme celui de ce directeur qui passe la nuit de Noël avec ses détenus, ou de ces malades, condamnés par le SIDA, qui aident leur voisin à s'habiller, à se doucher, à s'alimenter, à nettoyer sa cellule. *« On est des béquilles, les uns pour les autres »*, dit l'un d'eux.

HENRI TINCQ.

Société

Vingt-six morts dans les Alpes du Nord depuis le début du mois de juin

La montagne ne pardonne pas aux amateurs

Gendarmes et CRS chargés du secours en montagne ont ramené, depuis le début juin, vingt-six alpinistes décédés au cours d'une course ou d'une randonnée dans les Alpes du Nord, principalement dans les massifs du Mont-Blanc et de l'Oisans, les plus fréquentés. Si ce chiffre correspond à ceux des années précédentes, les « anges gardiens » de la montagne observent pour la première fois avec inquiétude le développement des accidents dus à la pratique d'un sport nouveau, le parachute de pente (parapente), qui, dans les Alpes, a déjà fait deux morts et une dizaine de blessés graves depuis le début de la saison estivale.

CHAMONIX
de notre correspondant

La montagne demeure, au cœur de l'été, parsemée de névés et de plaques de neige. Ils constituent pour les randonneurs un danger permanent. Depuis plusieurs étés, les Alpes du Nord n'avaient jamais porté autant de neige à cette période de l'année, conséquence des conditions climatiques quasi hivernales qui ont régné en haute altitude jusqu'aux premiers jours de juin.

Les glissades des randonneurs insuffisamment équipés ont été à l'origine d'accidents mortels jusqu'aux premiers jours de juillet. En s'engageant sur certains sentiers de moyenne montagne, les randonneurs, qui croyaient parcourir un terrain facile, découvraient des itinéraires à hauts risques sur lequel leur matériel, notamment les chaussures, se révélait inadapté. Certains se sont fait surprendre, comme un couple de Marseillais, peu informé des dangers de la montagne, qui a été précipité après une courte glissade dans un profond ravin.

Inexpérience et inconscience

Avec les températures estivales du début juillet et les très fortes pluies qui se sont abattues sur les Alpes depuis le 14 juillet, les dernières plaques de neige ont été enfin « lessivées ». Mais, si la montagne a enfin retrouvé son aspect habituel, depuis quelques jours, elle fait désormais courir d'autres dangers aux alpinistes soumis cette fois aux chutes de pierres et de séracs. Le réchauffement de la température qui fait cesser l'alternance habituelle gel-dégel favorise l'apparition d'abondants ruissellements dans les fissures profondes des parois. Le trajet est ainsi miné et délité de l'intérieur, ce qui favorise la chute de blocs le long des pentes. Quant aux itinéraires glaciaires, ils laissent s'échapper de petites avalanches qui parfois ont suffisamment de force pour déséquilibrer les cordées et les entraîner dans de vertigineuses chutes. Deux alpinistes allemands ont ainsi dévissé le 5 juillet dans la face nord de l'aiguille de Bionassay (4 052 mètres) et effectué un « vol » mortel de 800 mètres.

Aux dangers objectifs de la montagne viennent s'ajouter parfois l'inexpérience, mais aussi l'insouciance, voire l'inconscience de certains alpinistes, qui négligent de prendre un minimum de précautions avant de s'élancer dans les voies. La montagne ne supporte, il est vrai, ni la maladresse ni l'imprudence. Elle exige au contraire un minimum de formation et d'informations pour ceux qui la pratiquent, même sur les sentiers de moyenne montagne.

Une erreur technique, même mineure, peut être fatale à une cordée peu expérimentée lorsqu'elle progresse sur un éperon rocheux ou sur une pente de glace. Chaque pas doit alors être dosé, et l'alpiniste doit agir avec la plus extrême précision. Une cordée a ainsi été précipitée dans le vide il y a quelques jours, alors qu'elle se trouvait à 100 mètres au-dessous du refuge du Goûter à 3 817 mètres. Au cours de la redescente, un crampon n'a pas voulu s'accrocher à la roche à cet endroit extrêmement pentu. La cordée ne put éviter une chute, qui s'est terminée à 700 mètres en contrebas sur un glacier.

Au catalogue des accidents de montagne s'inscrivent également les victimes de la foudre, qui a tué, le 14 juillet, un randonneur au-dessus de la station de Megève. L'épuisement et les malaises cardiaques figurent aussi parmi les causes habituelles des drames de la montagne. Une longue et difficile course stoppée par l'arrivée brutale des intempéries accroche parfois à la montagne des cordées épuisées, qui ne résisteront pas à l'assaut du mauvais temps et aux chutes abondantes de neige.

La liste des accidents de montagne ne varie que très peu d'une année à l'autre. Seules les conditions climatiques en détermine l'importance. Une longue période du grand beau temps soumet les alpinistes aux chutes de pierres dans les voies rocheuses et aux chutes de séracs dans les itinéraires glaciaires, tandis que les températures élevées fragilisent les discrètes pentes de neige qui recouvre les crevasses souvent béantes des glaciers. Quant au mauvais temps, il transforme la montagne en un univers déchaîné, exposant les alpinistes aux gelures et aux hypodermies.

Le développement récent du parapente — il fut utilisé pour la première fois pendant l'été 1985 par quelques alpinistes professionnels pour redescendre des sommets vaincus, a été, cet été, à l'origine d'une série d'accidents. *« Ils sont toujours la conséquence d'une méconnaissance des phénomènes aérologiques en montagne. On s'élance en parachute de pente sans avoir au préalable suivi une formation dans une école ou auprès des moniteurs »*, déplore le capitaine Pierre Lestas, qui commande à Briançon le détachement de CRS de montagne. Celui-ci a porté secours à six utilisateurs de parapente blessés à la suite d'un décollage ou d'un atterrissage raté et ramené un mort. Sur terre, sur neige comme dans l'air, la montagne a ses propres règles. Même ceux qui prennent les cimes comme terrain d'envol doivent les respecter.

CLAUDE FRANCILLON.

CYCLISME : le Tour de France

Bernard piégé à Léoncel

Eblouissant la veille dans le mont Ventoux, Jean-François Bernard a été la principale victime de la dix-neuvième étape Valréas-Villard-de-Lans, remportée le lundi 20 juillet par l'Espagnol Pedro Delgado, devant Stephen Roche, qui s'est emparé du maillot jaune. Ces deux coureurs ont bénéficié d'une attaque déclenchée par Mottet, Gayant et Fignon — tous trois de l'équipe Système U, — alors que Bernard se trouvait retardé par une crevaison dans le col de Tourniol, à 100 km du but. Une crevaison qui lui a finalement coûté 4 minutes 13 secondes.

VILLARD-DE-LANS
de notre envoyé spécial

Le coup du *« ravito »* — traduisez du ravitaillement, — c'est une vieille tactique qu'affectionnaient autrefois Louison Bobet et les tricolores de Marcel Bidot. Elle a toujours ses adeptes. Elle consiste à attaquer par surprise en profitant des ralentissements du peloton à l'endroit où les coureurs s'emparent de leurs musettes. Et elle se révèle souvent très efficace.

En tout cas, elle a réussi à Mottet, qui a distancé Jean-François Bernard, grâce à ce stratagème, dans les premiers cols alpestres. Charly, le régional de l'étape (ou de l'épate, car il s'était promis de nous étonner encore), a exploité sa parfaite connaissance du terrain. Il savait que le ravitaillement de Léoncel, au pied du col de la Bataille, s'effectuait sur une route étroite — beaucoup trop étroite d'ailleurs — et qu'il y avait dans ce secteur stratégique, situé à 80 kilomètres de l'arrivée, une occasion à saisir.

Dans la nasse

Le coup du « ravito », signé Mottet, Gayant et Fignon était donc prémédité. Il aurait pu donner lieu à un authentique chef-d'œuvre. Les circonstances l'ont ramené aux proportions d'une mauvaise farce.

Pourquoi ? Tout simplement parce que — l'incident n'était pas prévu au programme — Jean-François Bernard, détenteur du maillot jaune depuis la veille, a crevé deux kilomètres avant le sommet du col de Tourniol. Lâché et isolé de surcroît, il n'a pas été en mesure de rétablir le contact dans la descente vers Léoncel, une descente que Mottet et ses équipiers ont effectuée en prenant un maximum de risques pour distancer l'homme à battre. Il a pu rejoindre l'arrière-garde du peloton juste avant le contrôle de ravitaillement, mais en pénétrant sur l'étroit boyau de Léoncel, il s'est engouffré dans un entonnoir. C'était pour tout dire une nasse. Au moment où les attaques fusaient, il se trouvait quasiment immobilisé. Bref il est tombé dans une embuscade, et l'affaire lui a finalement coûté plus de quatre minutes... ainsi que la première place du classement général.

Et c'est là que l'offensive des coureurs de Cyrille Guimard, irréprochable dans sa conception, a perdu toute sa noblesse. Ils ont piégé Jean-François Bernard, mais ce dernier a finalement cassé leur coup. Moralement, s'entend.

Cet épisode relance un débat vieux comme le sport cycliste. *« On n'attaque pas un adversaire à terre »*, affirmeront ceux qui réprouvent un tel comportement. Mais pour Mottet et ses alliés, le procédé n'est pas répréhensible : *« Les aléas font partie de la course*, disent-ils. *Harceler un rival en difficulté, c'est de bonne guerre. Nous ne pouvions tout de même pas ralentir pour l'attendre. »*

Sans doute. Pourtant, Stephen Roche, qui a repris le maillot jaune à la suite de cette péripétie, ne tire aucune fierté de son exploit : *« Sportivement, ce qui s'est passé sur la route de Villard-de-Lans est à la limite de la régularité. J'ai moi-même perdu Paris-Nice le dernier jour par la faute d'une crevaison qui a mis le feu aux poudres. C'est navrant d'être battu dans ces conditions-là. »*

Une différence toutefois. Roche avait effectivement raté Paris-Nice alors que pour Jean-François Bernard, tous les espoirs restent permis. Il n'a jamais que 1 min. 31 sec. de retard sur le maillot jaune.

JACQUES AUGENDRE.

Radio-Days

VILLARD-DE-LANS
de notre envoyé spécial

Et si nous allions, pour une fois, à confesse ? La fin de l'épreuve approche à grands coups de pédale. Il est temps d'avouer un péché déontologique majeur. Le Tour, ce Tour ouvert, palpitant, exaltant, ce Tour à rebondissements quotidiens et télévisés, que nous vous racontons, tous adjectifs déployés, ce Tour, nous ne le voyons jamais !

Ou si peu. Toute la journée, nous grattons des miettes sonores et visuelles et, le soir venu, nous pétrissons une bonne brioche dorée que vous croquerez à belles dents. Notre compagne sonore quotidienne s'appelle Radio-Tour, qui « arrose » toutes les voitures de la caravane. Entre deux crachotements, trois grésillements et deux jappements d'adjudant de semaine en direction des motos des photographes — *« Moto 2016, vous ne pourriez pas travailler au télé-objectif plutôt que d'approcher les coureurs ? »* — Radio-Tour nous informe, avec un lyrisme de dépêches de l'agence Tass, des grands mouvements de la course. Elle nous apprend que *« l'échappée regroupe actuellement le 105, le 59, le 83 et le 21 »*. Aux fidèles auditeurs de se munir alors de cachets anti-mal de bord, entre deux lacets.

Parvenir à voir quelque chose est un tout autre exploit. Leur nombre même — 180 — interdit aux voitures de presse de « coller » au peloton ou aux échappées. Au chauffeur de risquer sa vie et la nôtre pour nous offrir quelques secondes d'aperçu plongeant sur les crânes des échappés ou de panoramas imprenables sur l'arrière-train d'un « largué ». Pour le reste, que voyons-nous ? Des gendarmes, parfois agrémentés de gendarmettes. Des spectateurs qui regardent foncer cette succession d'aquariums à grande vitesse, des pompistes qui tentent de grappiller un « scoop » auprès de nous. Et, parfois, entre deux haies de casquettes au-dessus du toit de la station-service, quelques cimes lointaines.

Pourtant, on peut tricher. En déployant des trésors de diplomatie et d'humilité, on peut embarquer pour un jour dans la voiture du directeur de la course, Xavier Louy.

Alors, tout d'un coup, par le toit ouvrant, les ondoiements serpentins du peloton vous sautent à la figure, comme embruns au large des Glénans. Sortilège ! Le voilà si proche, ce merveilleux mirage. Les voilà, les rigolards et les crispés, les tranquilles et les anxieux. Le voyez-vous, le long reptile scintillant avaler la montagne, cobra alangui au réveil meurtrier ! Silence la France, le rêve passe...

Il faut au moins cet observatoire directorial pour s'apercevoir que, oui, ce peut aussi être beau le Tour de France. Quelle plaisanterie a encore inventée Duclos-Lassalle, qui se penche à l'oreille du voisin ? Quelle stratégie s'ourdit dans l'illusoire intimité des équipes ? N'a-t-on pas cru voir, avant le premier coup de pédale, quelques discrets signes de croix dans le peloton ? Il est donc vrai que Urs Zimmermann ne donne pas un premier coup de pédale sans avoir jeté un regard à un point jaune dessiné sur son guidon ?

Mais le rêve n'a qu'un temps. Le matin suivant, le spectateur ébloui replonge dans la cohorte aveugle des suiveurs anonymes. Ne reste alors pour produire la copie quotidienne qu'à imiter deux cents confrères et quelques millions de Français : brûler la fin de l'étape, envahir en trombe la salle de presse et s'asseoir devant la télé.

D. SCHNEIDERMANN.

MÉDECINE

La prévention du SIDA en RFA

Une enquête est ouverte sur la contamination de deux mille hémophiles

Le parquet de Berlin-Ouest vient d'ouvrir une enquête contre l'ex-président de l'Office fédéral de santé (BGA) à Berlin-Ouest, M. Karl Ueberla, accusé d'être responsable de la transmission du virus du SIDA à des hémophiles à partir d'échantillons de sang contaminé.

La justice reproche à M. Ueberla d'avoir fait retirer trop tard du marché des échantillons de sang importé pour vérifier s'ils étaient contaminés. Il porterait ainsi la responsabilité de la transmission du virus par des échantillons pollués à deux mille hémophiles, le tiers de ceux que compte la RFA.

Un dépistage automatique du SIDA pour les échantillons de sang a été rendu obligatoire en RFA au 1er octobre 1985. — *(AFP.)*

Tentative de meurtre

Un tribunal ouest-allemand a, pour la première fois, le lundi 20 juillet, considéré comme *« tentative de meurtre »* le fait pour une personne contaminée par le virus du SIDA d'avoir des relations sexuelles sans prévenir son partenaire de son état et sans utiliser de préservatif.

Le tribunal de Munich jugeait M. Mohsen Chérif, vingt-six ans, Français d'origine tunisienne, qui avait avoué avoir eu des relations sexuelles avec plusieurs partenaires féminines tout en se sachant porteur du virus. M. Chérif, reconnu coupable de viol et de tentative de meurtre, a toutefois été relaxé pour irresponsabilité mentale et placé en hôpital psychiatrique. Jusqu'à présent, la justice ouest-allemande considérait les mêmes faits comme une *« tentative de coups et blessures »*.

ESCRIME : championnats du monde

Lamour, sabre d'or

Jean-François Lamour est devenu champion du monde de sabre, le lundi 20 juillet à Lausanne, trente-sept ans après Jacques Levavasseur, seul Français vainqueur avant lui dans cette discipline.

Champion olympique à Los Angeles en 1984 en l'absence des escrimeurs des pays de l'Est, le nouveau champion du monde, âgé de trente et un ans, tenait à confirmer sa médaille d'or face aux meilleurs sabreurs mondiaux. Il l'a fait de superbe manière en imposant sa présence physique (1,83 mètre pour 85 kilos) et sa maîtrise technique à trois anciens tenants du titre, le Bulgare Vassil Etropolski (1983), le Soviétique Sergei Mindirgassov (1986) et le Hongrois Gyorgy Nebald (1985), battu dix touches à cinq en finale.

Ce retour au sommet d'un sabreur français récompense le travail accompli dans cette discipline depuis l'engagement en 1982 du maître hongrois Laszlo Szepesi comme entraîneur national.

● **Automobilisme : Prost reste chez McLaren.** — Alain Prost, champion du monde des conducteurs de formule 1 en 1985 et 1986, a signé, le lundi 20 juillet à Londres, un nouveau contrat de deux ans avec l'écurie britannique McLaren.

Classements

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la dix-neuvième étape, Valréas-Villard-de-Lans.** — 1. Delgado (Esp., PDM), les 185 km en 4 h 53 mn. 34 sec. ; (moyenne 37,810 km/h) ; 2. Roche (Irl.), à 3 sec. ; 3. Lejaretta (Esp.), à 31 sec. ; 4. Fuerte (Esp.), à 31 sec. ; 5. Mottet (Fr.), à 31 sec. ; 6. Herrera (Col.), à 1 mn. 6 sec. ; 7. Achermann (Sui.), à 2 mn. 8 sec. ; 8. de Rooy (Pays-Bas), à 2 mn. 8 sec. ; 9. Gayant (Fra.), à 2 mn. 8 sec. ; 10. Fignon (Fra.), à 2 mn. 8 sec.

● **Classement général.** — 1. Roche (Irl. Carrera), en 84 h 35 mn. 14 sec. ; 2. Mottet (Fra.), à 41 sec. ; 3. Delgado (Esp.), à 1 mn. 19 sec. ; 4. Bernard (Fra.), à 1 mn. 39 sec. ; 5. Herrera (Col.), à 6 mn. 47 sec. ; 6. Parra (Col.), à 12 mn. 54 sec. ; 7. Wilches (Col.), à 13 mn. 40 sec. ; 8. Hampsten (E.-U.), à 14 mn. 19 sec. ; 9. Lejarreta (Esp.), à 14 mn. 49 sec. ; 10. Alcala (Mex.), à 15 mn. 9 sec. ; etc.

TOUR DE FRANCE FEMININ

● **Classement de la dixième étape, Léonce-Villard-de-Lans.** — 1. Canins (Ita.), en 2 h 34 mn. 52 sec. (moyenne 32,16 km/h) ; 2. Longo (Fra.), même temps ; 3. Bonanomi (Ita.), à 1 mn. 2 sec. ; 4. Enzenauer (RFA), à 1 mn. 3 sec. ; 5. Damiani (Fra.), à 1 mn. 31 sec. etc.

● **Classement général.** — 1. Canins (Ita.), en 17 h 50 mn. 3 sec. ; 2. Longo (Fra.), à 7 sec. ; 3. Enzenauer (RFA), à 6 mn. 11 sec. ; 4. Bonanomi (Ita.), à 7 mn. 58 sec. ; 5. Poliakova (URSS), à 8 mn. 19 sec. ; 6. Damiani (Fra.), à 12 mn. ; 7. Lafargue (Fra.), à 12 mn. 28 sec. ; 8. Bonnoront (Fra.), à 13 mn. 42 sec. ; 9. Kibardina (URSS), à 13 mn. 43 sec. ; 10. Odin (Fra.), à 13 mn. 44 sec. ; etc.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La Cour d'Appel de Paris a rendu le 1er juin 1987 l'arrêt suivant.

« La Cour, par ces motifs et ceux non contraires des premiers juges,

Déboute la société ARGILETZ et la société D.P.M. COSMETICS de leurs appels principaux et de leur demande reconventionnelle,

Déboute la société THE COCA-COLA COMPANY de son appel incident,

Confirme le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris du 22 novembre 1985, tel que rectifié par le jugement du 10 janvier 1986 en toutes ses dispositions sauf en ce qu'il n'a pas retenu le grief de concurrence déloyale à l'encontre des sociétés ARGILETZ et D.P.M. COSMETICS,

Réformant de ce chef et statuant à nouveau :

Dit que ces sociétés se sont rendues complices des faits de concurrence déloyale et ont à ce titre engagé leur responsabilité,

Ajoutant au jugement :

Dit que la mesure de publication ordonnée devra faire mention de la confirmation des jugements déférés par le présent arrêt sous réserve de la réformation partielle sur le seul point ci-avant précisé,

Condamne in solidum la société ARGILETZ et la société D.P.M. COSMETICS à payer à la société THE COCA-COLA COMPANY, au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile, une somme complémentaire globale de 5.000 F,

Les condamne aux dépens d'appels tant principaux qu'incidents. »

Le Tribunal de Grande Instance de Paris avait rendu le 22 novembre 1985, et rectifié par jugement du 10 janvier 1986, le jugement suivant :

« *Le tribunal,*

Dit que la société COME BAC en commercialisant un bain moussant au COLA et un dentifrice au COLA, la société ARGILETZ en fabriquant et en conditionnant ces produits, la société D.P.M. COSMETICS en les introduisant en France ont commis l'imitation illicite des marques COCA-COLA dont la société THE COCA-COLA COMPANY est titulaire.

Dit que la société COME BAC par la commercialisation de produits présentant un étiquetage rappelant celui du produit COCA-COLA, dont l'odeur caractéristique pour le bain moussant et le dentifrice rappelle celle du produit COCA-COLA, et dont la couleur rouge pour le bain moussant évoque celle du produit COCA-COLA a commis des fautes distinctes engageant sa responsabilité.

Dit la société COME BAC irrecevable en sa demande en déchéance de marque. Dit les sociétés ARGILETZ et D.P.M. COSMETICS mal fondées en leur demande en déchéance de la marque COCA-COLA nº 1.150.090.

Fait défense aux défenderesses de persister dans les agissements ci-dessus exposés et ce sous astreinte de 300 F (TROIS CENTS FRANCS) par infraction constatée un mois à compter de la signification du jugement.

Ordonne l'exécution provisoire de ce chef.

Prononce la confiscation des emballages portant les mentions imitantes, et qui se trouveraient encore, en France, entre les mains des défenderesses aux fins de destruction sous le contrôle de l'huissier choisi par la demanderesse.

Autorise la demanderesse à faire publier le dispositif du jugement aux frais des défenderesses dans trois périodiques de son choix sans que le coût total des insertions puisse excéder 30.000 F (TRENTE MILLE FRANCS) hors taxes.

Condamne les défenderesses à payer à la demanderesse :

— une indemnité de 100.000 F (CENT MILLE FRANCS).

— une somme de 3.000 F (TROIS MILLE FRANCS) au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

— Dit que la société COME BAC devra garantir aux sociétés ARGILETZ et D.P.M. COSMETICS pour les condamnations prononcées à l'encontre de celles-ci.

Déboute les parties de leurs prétentions plus amples ou contraires.

Condamne les défenderesses aux dépens. P.c.c. Me Michel A. Daniloff.

Publication judiciaire

EXTRAIT DU JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE DU 2 FÉVRIER 1987, CONFIRMÉ INTÉGRALEMENT PAR L'ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE DU 20 MAI 1987, DANS L'AFFAIRE OPPOSANT LA SOCIÉTÉ SARBEC COMMERCIALISANT DES SHAMPOOINGS DE MARQUE INSTITUT PHYTOCAPILLAIRE A LA SOCIÉTÉ PIERRE FABRE COSMÉTIQUE DISTRIBUANT DES SHAMPOOINGS KLORANE

Le tribunal jugeant publiquement, contradictoirement et en premier ressort, après en avoir délibéré, dit et juge que la société SARBEC s'est rendue coupable de concurrence déloyale vis-à-vis de la société PIERRE FABRE COSMÉTIQUE.

Condamne la société SARBEC à cesser la commercialisation en l'état de sa gamme Shampooings INSTITUT PHYTOCAPILLAIRE à compter de deux mois après la signification du présent jugement sous astreinte définitive de 5 000 F par infraction constatée.

Condamne la société SARBEC à payer à la société PIERRE FABRE COSMÉTIQUE la somme de 120 000 F (cent vingt mille francs) à titre de dommages, tous préjudices confondus, y compris les frais de publicité.

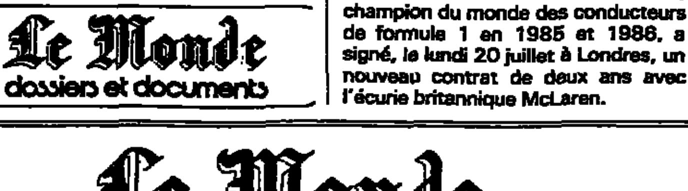
Autorise la société PIERRE FABRE à faire publier un extrait du présent jugement, tous frais à sa charge dans cinq journaux de son choix.

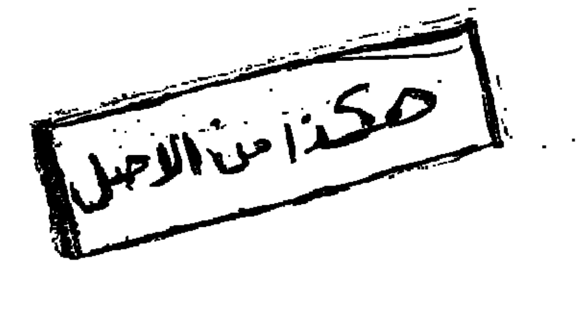
Condamne la société SARBEC à payer à la société PIERRE FABRE COSMÉTIQUE 10 000 F (dix mille francs) au titre de l'article 700 du NCPC,

Déboute la société SARBEC de l'ensemble de ses demandes reconventionnelles.

Condamne la société SARBEC aux entiers dépens.

Ordonne l'exécution provisoire.

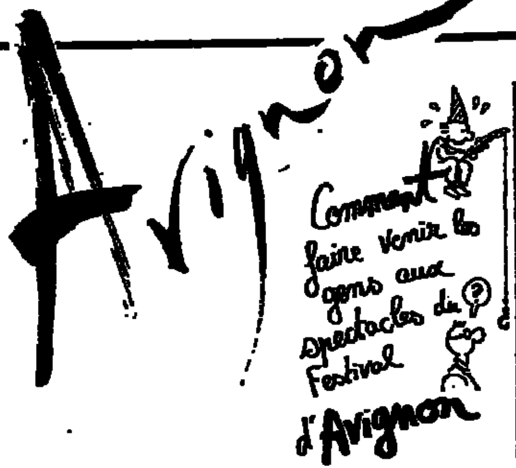




هكذا من الأصل

Culture

Avignon











Après un feu serré de nouveaux spectacles, le théâtre se repose un peu. C'est le moment que choisit Patrice Chéreau pour présenter le Platonov *qu'il a mis en scène avec les comédiens de son école. Chéreau à Avignon : l'événement. En fait, il est à Villeneuve – où, en ce moment, les choses se passent. Le stage Messiaen au Centre Acanthe est terminé, mais les représentations d'*Œdipe à Colone*, par Bruno Bayen, viennent de commencer. Et là tout ne va pas pour le mieux.*

« Œdipe à Colone », par Bruno Bayen

Boulevard du crime

Le théâtre peut-il s'affranchir de la vraisemblance ? Ou la vraisemblance est-elle un faux sujet ?

Il y a des gens qui gobent tout ce que diffuse la télé. Il y en a d'autres pour qui tout ce qu'ils voient à la télé, les images de guerre au Nicaragua, les désastres du nucléaire, mais aussi bien la mine et les propos de tel ou tel homme politique, est incongru, irréel, invraisemblable. Aux yeux des mêmes gens, de part et d'autre, seront vraisemblables ou invraisemblables l'Alceste, de Molière, la Jeanne d'Arc, de Shakespeare, la Vera Baxter, de Marguerite Duras. Vraisemblable peut paraître la fourmi de La Fontaine, ou bien le Poucet de Perrault, et invraisemblable tel protagoniste quelconque, « réaliste », de Faulkner ou Dostoïevski.

J'y pensais en assistant, dans le cloître de la collégiale, à Villeneuve-lès-Avignon, à l'*Œdipe à Colone* de Sophocle mis en scène par Bruno Bayen.

Impossible, ce faisant, de ne pas se reporter à la mise en scène récente, par Vitez, de la légende d'*Electre*.

Antoine Vitez s'était ingénié à rendre cette fable, pourtant si ancienne, si imaginaire quant aux faits, et si irréelle à tant d'égards, aussi « vraisemblable » que possible. Ce chef-d'œuvre de l'« imaginaire » grec, il avait pris soin, pour le faire revivre, de prendre appui sur le concours de trois grands artistes grecs, le poète Ritsos, le décorateur Kokkos, le musicien Aperghis, qui déjà, par un grand nombre d'indications « natives » exactes,nous faisaient devenir cette tragédie antique on ne peut plus sensible, familière, et en conséquence « crédible », vraisemblable. Si clairs, si proches, si attachants, devenaient les faits et gestes des êtres de la légende, malgré certaines étrangetés de détail du jeu des acteurs, que ces événements tout de même extravagants allaient de soi, sans rien perdre de leur substance mythique, éternelle. Cette mise en scène admirable parvenait à rendre chaque seconde d'*Electre* passionnante, émouvante, source de méditation, justement en faisant l'invraisemblance devenir, à nos yeux, vraisemblable.

Bruno Bayen est l'un de nos auteurs dramatiques et de nos metteurs en scène les plus intéressants. Mais son *Œdipe à Colone* laisse le spectateur froid, désemparé, et plus que sceptique, tant le spectacle est invraisemblable. Aucun travail d'imagination créatrice ne met la tragédie à notre portée. Incroyables, les faits évoqués deviennent hermétiques. Le public n'est pas concerné.

L'aspect physique même des acteurs semble aller exprès à l'encontre du texte. Le peuple grec antique est figuré par une femme et un homme patibulaires, très proches du ménage Thénardier dans *les Misérables*. Antigone a l'œil rond des souris de Walt Disney et la voix de sucre d'orge d'une écolière qui demande à sortir pour faire pipi. Le roi Œdipe chevrote, tremblote, jusqu'au comble du grotesque, comme un agonisant de mélodrame Second Empire à qui des apaches viennent de brûler la plante des pieds. Ismène, la sœur d'Antigone, traverse la scène, comme un cheveu sur la soupe, sous l'aspect d'une pin-up branchée qui sort de la piscine de l'hôtel de luxe d'à côté et qui s'est trompée de porte. Ainsi de suite. Nous n'en croyons pas nos yeux. Et nous ne pouvons même pas rire, tant c'est triste à voir.

Il est bien plus triste encore d'être tenu de le raconter.

MICHEL COURNOT.

Au Centre Acanthe

Chants d'oiseaux

Le centre Acanthe, qui organise des stages de musiques contemporaines, a quitté Aix-en-Provence pour la Chartreuse de Villeneuve. Olivier Messiaen est venu enseigner. Le concert de clôture a eu lieu le 19 juillet.

Le bond du lion, la voix du canard, le parfum du jasmin blanc et les couleurs de l'arc-en-ciel : quatre des quelque cent-vingt rythmés hindous expliqués par Olivier Messiaen aux stagiaires du centre Acanthes.

D'une écriture posée, méticuleuse, le maître calligraphie le nom sanscrit du rythme et les notes qui le définissent. Le temps qu'un élève efface le tableau, il s'abandonne à de rêveuses digressions-souvenirs. Tel rythme lui évoque la charge d'éléphants du *Livre de la Jungle*, tel autre le temps pour coudre et le temps pour découdre de *l'Ecclésiaste*, une invite à dérive du côté des aventures de Pénélope.

L'un l'incite à mimer la fécondation des fleurs, un autre à comparer l'importance du rouge sur les robes des jeunes filles et sur le spectre de l'arc-en-ciel... Le rythme « chant du coucou » retient particulièrement son attention. S'il n'a jamais entendu le coucou indien, il se souvient de son extraordinaire cousin de Calédonie. Il s'assecit au piano et joue ce chant. Rêve un instant aux oiseaux sans nom des îles du Pacifique... Peint son émotion dans le désert de Judée, quand il réalisa qu'il écoutait les chants d'oiseaux qu'avait pu entendre le Christ...

Les élèves griffonnent dans les marges de leur liste polycopiée. A peine l'un ou l'autre ose-t-il parfois l'interrompre d'une question en forme d'hommage : *« Maître, n'utilisez-vous pas ce dochmiaque dans le troisième tableau de votre Saint François d'Assise ? »* Le maître approuve, et joue ce rythme *« très vite et très méchant »* avant de s'interrompre un instant, attentif au bruissement d'ailes d'un visiteur de la Chartreuse, ni traquet stapazin, ni tousserole effarvatte, ni bouscarle, ni courlis cendré, rien qu'une tourterelle du fort Saint-André...

Transmettre le sens de l'ordre du monde

Olivier Messiaen n'avait pas enseigné depuis dix ans. Il a retrouvé le ton de méditation partagée des grands pédagogues pour transmettre plus qu'un savoir – un sentiment poétique des rythmes, et le sens de l'ordre du monde dont ils participent aux stagiaires du centre Acanthes. Coïncidence : le centre a quitté cette année le conservatoire Darius-Milhaud d'Aix-en-Provence pour s'installer à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, à quelques kilomètres de la maison natale d'Olivier Messiaen. L'auteur du *Catalogue d'oiseaux* succède à Stockhausen, Xenakis, Ligeti, Berio et quelques autres compositeurs majeurs avec qui des centaines de jeunes musiciens professionnels ont ainsi pu travailler depuis dix étés. Cent douze d'entre eux, de vingt pays différents, ont été retenus cette année. Un privilège d'autant plus apprécié que le stage ne coûte pas cher : 1 000 F pour les non-boursiers ; et soixante-huit stagiaires reçoivent des bourses grâce à la générosité de mécènes publics et privés.

Emmanuelle Sosc, une habituée, trouve « formidable » cette possibilité d'approcher des musiciens qui parfois, comme Berio, n'ont pas d'autre occasion d'enseigner. En plus du bonheur d'entendre Messiaen, elle a eu l'avantage de sortir du cadre de sa discipline, les percussions, pour découvrir le répertoire et les méthodes d'autres instrumentistes. Et rencontré des partenaires potentiels pour des créations à venir. Le précédent stage, déjà, lui a valu d'être engagée par Aperghis, qui animait une classe, pour son prochain spectacle.

En prime, elle a pu assister à une série de concerts Messiaen et même participer « avec griserie » au concert final, dans la *Sonate pour deux pianos et percussions* de Bartok. D'autres stagiaires ont présenté des œuvres de leur maître d'un été, et travaillé sur le *Temps songe pour sept percussionnistes*, de Nguyen-Thien Dao, donné en création mondiale à la Chartreuse, avec le soliste Sylvio Gualda. L'invité du prochain centre Acanthe : Pierre Boulez.

BERNADETTE BOST.

« Platonov » dans le ton de Chéreau

La semaine a commencé comme un prolongement de Cannes : d'abord Jean-Luc Godard est arrivé pour la projection de son *King Lear* qui, là-bas, avait eu droit à une sécance spéciale. Ensuite il y a le *Platonov* mis en scène par Patrice Chéreau – au Tinel de la Chartreuse – avec les comédiens de son école. On les avait vus, section « Un certain regard » dans *Hôtel de France*, film que Chéreau a tiré de la pièce de Tchekhov (à Avignon, il passe dans une salle Utopia). Les élèves ont donc commencé par le cinéma avant de reprendre leur travail pour la scène. Habituellement, c'est l'inverse. Est-ce que ça change quelque chose ? Certainement au moment de l'adaptation.


MARC ENGUERAND

Patrice Chéreau au milieu de ses élèves.

Platonov est la première pièce de Tchekhov et déjà elle contient toutes les autres. Dans sa version intégrale – telle que l'a montée Chantal Morel il y a quelques années – elle dure huit heures. Celle qu'en donne Chéreau tient en deux heures quinze – il annonce qu'il va la développer. Son film fait quatre-vingt-dix minutes. C'est la même histoire, les mêmes personnages, joués pour la plupart par les mêmes acteurs, tous élèves, tous jeunes, y compris pour les rôles de parents. Chéreau, qui redoute l'étiquette « cinéma-théâtre », a bien précisé que le film avait pris son indépendance vis-à-vis du texte. C'est vrai et, du coup, par la continuité du travail, le spectacle aussi.

Le langage et les costumes sont modernisés. Surtout, le climat est celui de Chéreau. Le décor d'abord, les murs du Tinel, pierres grises usées, marquées par le temps sous les lumières crues, puis fondues dans les ombres d'un éclairage aux bougies (Daniel Delannoy). Il y a seulement quelques chaises, des tables-tréteaux recouvertes de nappes très blanches.

Dans cette salle souterraine, superbe et abîmée, vont et viennent des gens vulnérables, déboussolés. Ils forment un ensemble auquel manque son centre de gravité, le moteur qui leur donnera à nouveau l'impulsion de vie. C'est ce qu'ils attendent de Platonov, génie raté, séducteur sans désirs, cruellement lucide.

La présence

Le spectacle commence comme une comédie, mais tout de suite se ressent la fausseté de la désinvolture. Les rires sont inquiets, la nervosité affleure et une agressivité douloureuse, masochiste. Tout le monde essaie de sauver la face, mais ils se connaissent trop. La confrontation est terrible. La colère, le désespoir explosent, se dissolvent. Ils sont jeunes et déjà arrivés au bout d'eux-mêmes, momifiés jusque dans leur mémoire. *« Qu'est-ce que vous avez de commun avec la vie ? »* lance Platonov...

On retrouve complètement Chéreau dans cette descente aux enfers de l'amour inaccessible. C'est le même appel angoissé que dans le puits asséché où croupit Richard II, dans le jardin désert de *la Dispute*, le bunker de *Quartet*, le hangar de *la Solitude des champs de coton...*

C'est Chéreau, et pourtant il s'est effacé devant ses acteurs ; il leur a donné un univers qu'ils habitent. Ce n'est pas un simple exercice d'élèves, mais une manière de montrer ensemble dix-neuf comédiens. Le système fonctionne mieux sur scène qu'au cinéma : il y a la présence, même sans les paroles.

Ils sont dix-neuf, on ne peut pas les nommer tous. Il y en a deux qui dominent, qui sont à la hauteur de leurs rôles magnifiques : Laura Benson (Anna) et Laurent Grevill (Platonov).

COLETTE GODARD.

Culture

MUSIQUES

Les Semaines musicales de Tours

A la découverte des prodiges soviétiques

(Suite de la première page.)

Auditoire extasié par quatre heures bien sonnées d'épreuves de force et d'agilité. Maxime Vengerov, angelot sans âge, col en dentelle, dix ans maximum, avale d'une seule bouchée le *Poème* Chausson, *Tzigane*, de Ravel, et de honteuses « tziganeries » en bis, solide, sérieux, équilibré, fermé, pas concerné.

Bête de concours de format supérieur, et donc doté d'un meilleur violon, Vadim Riepin, sosie mal dégrossi de Lacombe Lucien, ne semble pas, lui non plus, touché par la beauté d'Isaye ni par la nullité de Wienavski. Sonorité de fer, main gauche ailée, archet huilé : où donc est la difficulté ?

Le pianiste Evgueni Kissin, attendu en août à La Roque-d'Anthéron, et, sauf annulation, à Montpellier, était un peu le suspense de l'été. La réputation de cet adolescent, un merveilleux disque Chopin, enregistré quand il avait treize ans, avait passé les frontières. Célèbre à trois ans, déjà sept ans de carrière, entré à six ans dans la classe d'Anna Cantor, à l'institut Gnessine, une tournée au Japon l'an dernier.



JACQUES SERRAT

Evgueni Kissin

Visage d'archange fugitivement labouré de tics, silhouette menue secouée de spasmes énervés, et, par instants, comme tétanisé au clavier. La terrible Anna – elle ressemble beaucoup à Richter – était là, au cinquième rang ; avant chaque bis, leurs regards se croisaient. Ce fut elle, à la fin, que Kissin fit applaudir. Et le jeune homme, arc-bouté devant un abominable quart-de-queue Yamaha, tapa le plus fort qu'il put, sur Chopin, sur Liszt, sur Rachmaninov. Pas l'ombre d'une fausse note. Une dégelée de gammes, d'arpèges, de traits à l'arraché. Mais si Kissin s'était écouté, il aurait eu, comme nous, très vite envie de fuir.

ANNE REY.

★ *La Khovantchina*, de Moussorgski, est redonnée ce mardi 21 juillet à Montpellier et le 23 à Perpignan.

Au Festival d'Aix-en-Provence

« Les Membres de notre Jésus » de Dietrich Buxtehude

Versant mal connu de la production sacrée du cantor de Lübeck, sept cantates ou « oraisons rythmiques », inscrites harmonieusement entre Schütz et Bach.

Si les opéras polarisent avant tout l'attention portée au Festival d'Aix-en-Provence, ils ne doivent pas rejeter dans l'ombre les concerts de musique sacrée à la cathédrale Saint-Sauveur, d'un intérêt tout à fait exceptionnel. Après le *Requiem* de Duruflé et le *Festin d'Alexandre*, oratorio profane mais en l'honneur de sainte Cécile de Haendel, ce fut une prodigieuse révélation grâce à John Eliot Gardiner que les *Membra Jesu Nostri* de Dietrich Buxtehude.

Nous ne connaissons guère du cantor de Lübeck que ses œuvres pour orgue, scintillantes de mille feux, d'une inspiration souvent torrentueuse, mais cette série de sept cantates, entre beaucoup d'autres, s'inscrit très harmonieusement entre Schütz et Bach, *« méditations pieuses en rimes latines sur les membres du Christ, tour à tour adressées aux pieds, aux genoux, aux mains, aux côtes, à la poitrine, au visage du crucifié »*.

Traditionnellement, cette curieuse dévotion, cette *« oraison rythmique »*, était attribuée à saint Bernard, mais elle date en réalité du treizième siècle. Elle fit fureur au dix-septième et correspond à une époque où, selon un exégète de Buxtehude *« la compassion du Christ n'est plus comprise comme une crucifixion du moi mais devient plus douce, fascinante d'une manière plus élégiaque et, suivant la devise « Ta peine est ma joie », est transformée en une érotique nuptiale »*. Cette méthode de prière, quelque peu artificielle, avait pour but en tout cas de fixer durablement l'attention du fidèle sur la Passion du Christ, *comme le chemin de* croix ou le chapelet.

A chacune des « stations » correspond une cantate qui comprend une sonate instrumentale pour les cordes, un chœur biblique, trois arias et une reprise du chœur. Tout y est harmonie, flexibilité, sensibilité aiguë, avec de belles courbes baroquisantes pleines de souffle dans un climat de grandeur très dix-septième.

Mystérieux symboles de l'amour meurtri

Parfois s'élève un cri de douleur, une exclamation pieuse, voire un mouvement d'enthousiasme. Les cordes enveloppent les voix avec ferveur, reprennent ardemment leur marche dès que celles-ci s'éteignent. Les airs et les ensembles marient une vingtaine de voix différentes dont chacune donne son timbre et son expression propre à cette contemplation communautaire d'une invention sans cesse renouvelée, plus proche cependant de la souplesse et du charme italiens que de la puissante écriture structurée et sculptée de Bach, d'un mysticisme plus âpre.

John Eliot Gardiner, ses admirables chanteurs du Chœur Monteverdi, émergeant tour à tour de l'ensemble, et les English Baroque Solists avec leurs merveilleux violons, luths et violes, étaient autant de flammes brûlantes devant les mystérieux symboles de l'amour meurtri.

JACQUES LONCHAMPT.

NOTES

« La Bohème » et « Herodiade » sans Carreras

L'*Hérodiade* de Massenet, production niçoise reprise le 1er août aux Chorégies d'Orange, doit faire face à une série d'annulations. Avant même la mezzo Helaena Obratzsova (*le Monde* daté 19-20 juillet), le ténor José Carreras avait déclaré forfait, après avoir été hospitalisé à Barcelone pour une hémopathie aiguë. Cette infection du sang serait provoquée par l'inflammation dentaire dont le ténor espagnol souffrait déjà début juillet sur le tournage de *la Bohème*, *version de l'opéra de Puccini filmée* par Luigi Comencini. Il sera remplacé dans le film par Luca Canonici, chanteur italien inconnu de vingt-quatre ans, au physique avantageux. Les scènes déjà tournées avec Carreras seront reprises avec lui.

Ce n'est évidemment pas Canonici que l'on entendra au cinéma mais bien Carreras, la bande-son ayant été enregistrée au préalable chez Erato. Rappelons que Barbara Hendricks, la Mimi du film de Comencini, présente en compagnie de Daniel Toscan du Plantier douze heures d'émissions réalisées en direct ou en duplex de Salzbourg, Vérone, Bayreuth, Glyndebourne et Aix, émission programmée le 26 juillet par FR3 et réalisée pour la Sept sur une idée de la société Erato.

Le « Louvre des faux »

Le « Louvre de Zagreb », inauguré le vendredi 17 juillet, est-il le plus grand musée de faux du monde ? C'est en tout cas ce qu'affirment de nombreux experts, qui ne voient dans les trois mille cinq cents œuvres d'art – parmi lesquelles des peintures de Van Gogh, Rembrandt ou Raphaël, des sculptures de Vinci et des icônes du premier siècle après Jésus-Christ – que des « bêtises ». Le mystère entourant la personnalité du donateur, Ante Topic Mirama, décédé en février dernier, qui aurait acquis pendant la guerre bon nombre de ces œuvres de juifs déportés ou en fuite, n'est pas pour infirmer ces rumeurs. – *(AFP.)*

EXPOSITIONS

A l'Hôtel national des Invalides

Paysage avec guerre

Le Musée d'histoire contemporaine et la Bibliothèque de documentation internationale d'histoire contemporaine présentent à l'Hôtel des Invalides une exposition consacrée à l'année 1917.

Sucres « patriotiques », assiettes ornées de poilus, menus « de la victoire », cartes postales invitant au repos du guerrier, publicités vantant une marque de membres artificiels, affiches incitant à la souscription d'un emprunt, innombrables caricatures moquant un ennemi toujours plus bestial, l'exposition consacrée à l'année 1917 présente un échantillon – six cents documents – de ce que les habitants des pays belligérants avaient sous les yeux chaque jour.

Jamais l'image n'avait été utilisée si massivement à des fins de propagande. Les artistes, connus (Steinlen, Bonnard) ou anonymes, mobilisent leurs crayons et leurs pinceaux. Parmi les plus enragés, les gentils « montmartrois », Poulbot et Willette. D'anciens collaborateurs de *l'Assiette au beurre* ne manquent pas à l'appel – Grandjouan, Hermann-Paul se retrouvent à leurs côtés. Même les libertaires Pieds-Nickelés participent à la campagne *« anti-boche »*.

On peut suivre ici, inlassablement répétée à travers cent supports, la fabrication d'un mythe. Le *« mensonge »* et la *« barbarie »* allemande sont martelés avec une insistance obsédante que l'on ne retrouve pas, d'ailleurs, de l'autre côté du Rhin, où la nation la plus visée par les propagandistes germaniques est plutôt la Grande-Bretagne. Pour répondre à la démoralisation qui gagne cette année-là – vagues de mutineries et de grèves, – un effort particulier est fait en direction des permissionnaires revenus du front. Leur séjour, loin du feu, doit ressembler à un départ pour Cythère. Le marché est inondé de cartes postales, dessins, montages photographiques sur lesquels se pavanent des théories de « petites femmes » prêtes au bon combat, celui de l'amour, où se distingueront une fois encore nos héroïques soldats. Ces assauts répétés auront bien entendu pour conséquence le repeuplement de la France, de vaillantes graines de poilus.

Le style utilisé pour illustrer ces divers morceaux de bravoure est assez différent selon les pays. L'Allemand, expressionniste, volontiers sentimental, est finalement moins violent que celui qui sévit en France, souvent grivois et d'un chauvinisme qui frôle parfois le délire. L'imagerie anglaise est très traditionnelle. Quant à la russe, elle va prendre son essor après les révolutions de février et d'octobre.

Mais il ne faut pas croire que tout est subordonné à l'effort militaire. L'année 1917 est très riche en événements artistiques. La représentation des *Mamelles de Tirésias*, d'Apollinaire, provoque un tumulte considérable, comme *Parade*, le ballet de Diaghilev et de Cocteau joué avec les décors de Picasso. Le musée Rodin ouvre ses portes. L'avant-garde se porte bien : Luc-Albert Birot fonde la revue *Sic* et Paul Reverdy, *Nord-Sud* ; à Zurich, Tristan Tzara donne le coup d'envoi du mouvement dadaïste.

« La vitalité du marché de l'art est toujours grande », note *la Gazette de Drouot*. Mais le débat culturel a du mal, lui aussi, à échapper au bourrage de crâne généralisé. Celui-ci, désordonné, brouillon, n'a ni la rigueur ni l'organisation de la propagande qui sévira quelques années plus tard. C'est qu'il s'agit, là encore, d'une première. Mais par ce biais, l'Europe est aussi entrée dans le vingtième siècle.

EMMANUEL DE ROUX.

★ *Images de 1917*, Hôtel national des Invalides, jusqu'au 31 décembre.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Temps maussade avec brève éclaircie

1 *La rosengart du livre de poche*

Venant juste de corriger, et de façon maussade, les neuf premiers chapitres d'un mien livre, qui a déjà plus de dix-sept ans, en vue *d'une réédition qui devrait me réjouir, je feins* de découvrir ce que je savais déjà : qu'à partir d'un certain âge, l'écrivain est de trop dans le tableau. Ce personnage incongru qui tourne autour de son ouvrage comme une âme en peine gêne ces bonnes volontés que son « enfant » aurait pu susciter par sa lourde présence. Il devrait comprendre qu'il a fait son temps. On se retient pour ne pas lui crier : *« Mais poussez-vous donc, espèce d'empoté, vous voyez bien que vous ralentissez la circulation ! »*

Et c'est vrai qu'en restant là comme une bûche, il dessert ce qui lui tient à cœur. Même son livre qui n'aurait pas demandé mieux que de minauder ne sait plus où se mettre devant ce père abusif qui ne lui fait guère honneur et lui rappelle son âge. Dix-sept ans, c'est un âge difficile, critique, pour un livre. Il a encore gardé des restes de son ancienne beauté, mais il ne permettrait à personne de dire que dix-sept ans c'est un âge heureux ! On se souvient avec nostalgie de cette époque où l'on faisait tourner les têtes mais l'on n'a pas encore atteint ce très grand âge qui semble vous mettre à l'abri du temps.

Le mieux, quand on n'est pas mort d'épuisement et que l'on a échappé à la mise au pilon, c'est de s'installer confortablement dans le livre de poche, qui est la résidence idéale pour les bouquins du troisième âge. On est à la fois chez soi et l'on bénéficie des services d'un hôtel trois étoiles. On ne gêne pas la carrière de ses enfants et de ses petits-enfants qui tiennent à avoir, et c'est normal, leur maison d'édition à eux et qui, vous sachent en de bonnes mains, peuvent vous visiter, vous consulter quand l'envie et le besoin leur en prennent, et sans mauvaise conscience.

Et puis, il me faut avouer que le poche a fait *des progrès depuis ses débuts. Comme les* HLM qui avaient d'abord fourni à sa clientèle du haut et du laid, de la cage à lapins en pagaille, et qui ont su avec le temps s'adapter à ce goût bizarre, presque vicieux, des locataires pour la coquette maison à l'échelle humaine, le poche, au fil des ans, s'est diversifié. Il a su créer pour les anciens livres ce que l'on appelle dans le vêtement la mesure industrielle. Les livres snobs et qui ont du répondant ne sont plus obligés de finir leurs jours sur les bruyants boulevards de la place Clichy. « J'ai lu », c'est l'évidence, n'était pas fait pour eux. On leur trouvera, puisqu'ils aiment le calme, une résidence cossue dans une petite rue boisée de Neuilly, à l'Imaginaire par exemple.

Ce que le livre de poche a de plus admirable, c'est qu'il décharge l'éditeur de son métier. C'est un robot qui fonctionne à sa place. *« Vous êtes, méditez-vous, de l'Académie, vous venez d'obtenir un prix, votre dernier roman s'est vendu à plus de cinquante mille exemplaires, etc. Vous en aviez déjà publié cinq, dix, trente... En poche pour les deux premiers, et au suivant ! »*

Le lecteur n'est pas moins favorisé. Avant la naissance du poche, hors les grands prix, acheter un livre était toute une expédition. Il fallait lire les critiques pour avoir une idée du sujet et de l'auteur, pour ne pas se faire rouler par le premier écrivain qui passe. Maintenant, quand on achète un poche, on n'a plus besoin de savoir le nom de l'auteur, s'il est encore vivant ou mort, de quoi parle son livre, l'un dans l'autre, on s'y retrouve. Le poche a aboli les frontières, les visas, les cartes d'identité, les barrières douanières de l'édition, c'est le Marché commun de la littérature.

C'est vous dire assez si j'aurais souhaité en être, plutôt que d'être réédité dans une collection normale en même temps que les rudes nouveautés qui ont besoin d'espace et qui risquent de me bousculer pour se venger ou par inattention. Un livre qui est un vieux modèle, dont le moteur a plus de dix ans, quand son constructeur est encore de ce monde, il faut avouer que sa place n'est pas au Rallye de Monte-Carlo, il y a des départementales pour ces tacots d'autrefois qui ont leur public.

Je me faisais une joie de figurer dans « Les cahiers rouges », qui convenaient à mon teint. Cette aimable collection ne bat aucun record de vitesse ou de tirage. On y trouve plus de Rosengart, d'Unic, de Panhard et d'Hotchkiss que de Delahaye, de Bugatti ou de Daimler. Les territoriaux de notre littérature, les valeurs solides mais un peu négligées y font bonne figure : Joseph Delteil, André Chamson, Léon Daudet, Louis Hémon, Pierre Mac Orlan, Charles-Louis Philippe, Maurice Genevoix, Joseph Peyré, Henri Poulaille et André de Richaud ont déjà remis leurs cahiers. Morand, Malraux, Chardonne, Thomas Mann, Kafka, Ramuz, Cocteau, Mauriac, Giraudoux, Giono et Nabokov étaient là pour rassurer, s'il en était besoin, ma vanité. Laurent, Nourissier, Revel, René de Obaldia et Philippe Soupault m'administraient la preuve que la présence des morts, loin d'être contagieuse, était source de jouvence.

Pour que mon bonheur fût parfait, si j'avais trouvé place dans cette collection, je serais redevenu le cadet de la classe. Pour la dernière fois, de Marcel Aymé à Stéfan Zweig, j'aurais été le benjamin de la famille. Charles-Henri Flammarion n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, que sa volonté soit faite ! C'est une des règles fondamentales de la profession : votre éditeur ne s'intéressera à vos anciens livres que dans la mesure où ses confrères, en les voulant, réveillent son intérêt pour eux. Il n'y a pas besoin d'être M. Barre pour comprendre cette loi du marché.

2 *L'odeur du Luberon*

Flammarion, Dieu merci, n'a pas que des tocards à nous proposer. Si je laisse à des spécialistes de la jeunesse ses « romanciers de la rentrée », j'apprécie plus que de raison les livres qui sont regroupés dans son catalogue sous le titre générique d'« art de vivre ». Tandis que la pluie tombe à torrents ce dimanche de juillet, je me réjouis à l'idée qu'en septembre j'aurai *le Plaisir de cuisiner* avec Christiane Massia, la patronne de l'Aquitaine, au 54, rue de Dantzig, qu'en octobre je passerai des *Délices de Chine*, par Lisa Kinsman à *la Passion des tartes* de Martha Stewart, de *la Table de George Sand au Goût du Japon, du Champagne Mumm* de François Bonnal au *Cognac* de Nicolas Faith. Plus que les plaisirs de la table et de la vigne, les livres sur les jardins m'enchantent. Ayant beaucoup de mal à dire comment se nomment ces arbres, ces fleurs qui sont devant mes yeux, je repasse studieusement mes leçons dans les ouvrages qui leur sont consacrés. Toujours en octobre, et grâce à Maurice Fleurent, j'entrerai dans le monde secret des jardins. Je vous ai gardé *les Champignons et leur culture* de Jacques Delmas pour la bonne bouche. Ce sera un gros traité de 850 pages avec 72 photographies en couleurs et environ 250 figures, écrit par l'un des hommes qui connaissent le mieux la question. Il a fondé à Bordeaux le Centre de recherche sur la culture des champignons et sa réputation dépasse nos frontières puisqu'il a été le président de l'International Society for Mushrooms Science.

Je brûle d'envie d'en savoir plus sur le terpez et la flammuline qu'ignorent nos dictionnaires. La vie ne serait plus tenable si les dictionnaires laissaient échapper à travers leurs filets trop lâches les mots qui désignent des choses qui existent. Nous n'avons pas besoin d'attendre octobre pour nous procurer *Saveurs de Provence* de Leslie Forbes (V.O. : *A Table in Provence*, Flammarion, 195 F, traduction Martine Laroche). Ce livre ravissant *vous tiendra chaud si ce temps d'automne qui* n'a rien d'indien se poursuit. Il y a un air de fête, une gaieté communicative qui siffle dans le texte et les dessins de cette jeune femme qui vit en Angleterre.

C'est en Toscane pour la première fois que Leslie Forbes a trouvé son genre : ce mélange de croquis, de notes de voyages et de recettes. En Provence, c'est à Oppède-le-Vieux, village en ruine accroché à mi-pente de la montagne du Luberon, que Leslie Forbes, en écoutant son hôtesse, Mme Bonnet, en admirant les trésors entassés dans son moulin aux murs épais où sur *« chaque pouce d'espace horizontal, à l'exception des lits et de quelques mètres carrés de sol »*, l'on pouvait contempler des rangées de vins de fruits faits à la maison, de *« fortes eaux-de-vie qui avaient l'air succulentes »*, des huiles d'olive et des flacons de vinaigre *« aux herbes mystérieuses et tentaculaires »*, des bocaux de *champignons sauvages, de cerises et de* prunes confites, a découvert cette Provence plus ancienne, plus rude qu'elle ne l'avait imaginée, où *« la cueillette des herbes sauvages et des légumes est une nécessité plus qu'un passe-temps »*. Ce livre qui n'aurait pu être qu'un banal livre de recettes comme il y en a tant sent bon la confiture de figues sèches au jus de raisin, cette confiture que l'on étale sur *« des tranches de fougasse croustillante, sortie directement du four, encore tiède »*.

3 *Une précision de Bardèche*

M. Maurice Bardèche, beau-frère de Robert Brasillach, ce qui ne doit pas nous faire oublier qu'il est l'auteur d'études approfondies sur Balzac (*Balzac romancier, Une lecture de Balzac*, et plus récemment, d'un *Balzac* (1980), somme généreuse sur cet écrivain), Stendhal, Proust et Flaubert, m'écrit à propos d'un article que j'avais écrit sur son parent : « *Si vous arrivez à vous procurer l'édition des Œuvres complètes à laquelle vous faites allusion (celle donc du Club de l'honnête homme !* (1), *vous trouverez au tome XII la totalité des articles écrits pendant l'Occupation à* Je suis partout *et à* Révolution nationale. » Avis donc aux amateurs. Je n'ai pas plus l'intention, on s'en *doute, de changer les sentiments de Maurice* Bardèche sur Robert Brasillach qu'il aime d'un amour devenu avec le temps celui d'un père pour son fils, ce Brasillach dont il partage les opinions, que Maurice Bardèche ne peut me faire changer d'avis sur les textes politiques de son beau-frère que je trouve répugnants. Entre la répugnance et la mort, il y a un pas, que pour ma part et en son temps, si ça veut dire quelque chose, je n'aurais pas franchi.

(1) La parenthèse est de mon fait.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : relâche annuelle à partir du 19 juillet.

SALLE FAVART (42-96-06-11) : relâche annuelle à partir du 20 juillet.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 ; Monsieur chasse ! (dernière le 30 juillet).

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) : relâche annuelle à partir du 20 juillet.

Les autres salles

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Patati-Patata.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30, Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours !, tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 22 h : Lâchez les chiens.

GRAND HALL DE MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur : 21 h 45 : Minitel de toi.

HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30, Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15, Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret (relâche le 19).

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30, Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h, l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS 20 h 30, C'est encore mieux l'après-midi.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15, Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POETES (47-05-06-03), 22 h : Hommage à Saint John Perse et Blaise Cendrars.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : *Schlomo qui chante et qui rit.*

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand music-hall de Pologne.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30: Cabaret.

Festival estival de Paris

Mardi 21 Auditorium des Halles, 19 h : J.-E. Bavouzet (Ravel).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, L'accro-habitation.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : J.-F. Ott, S. Picardi (Vivaldi, Kodaly, Bach...).

Auber, 16 h 30 : Duo Crommelynck, T. Kuwata (Brahms, Dvorak, Bizet...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Deberdat Dolphin Orchestra.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : P. Sellin, B. Vasseur.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, FM Band.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h, L. Red Holloway.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : O. Franc.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : P. Woods.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h, F. Demange.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, F. Carminati + D. Huck.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, S. Guerault, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy Quartet.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

Mardi 21 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, The Salvation Hunters, de J. Von Sternberg ; 19 h, l'Egyptien, de M. Curtiz. (Vostf) ; 21 h 30, Ecrit dans le ciel, de W. A. Welmann (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)

L'époque, la mode, la morale, la passion

Relâche.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 14e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (Am., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 11e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (Youg., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; UGC Danton, 5e (42-25-10-30) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Saint Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Maxeville, 8e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES *GRIFFES DU CAUCHEMAR* (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e *(47-42-72-52) ; Ambassade*, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LES GRAVOS (Hol. v.f.) : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Images, 8e (45-22-47-94).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, *6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e* (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 5e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 3e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 6e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 5e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (53-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIVOINE ROUGE (Jap., v.o.) : Saint Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 8e (46-06-36-07).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint Germain, 6e (42-22-72-80).

3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; UGC Ermitage, 8e (45-*63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07)*.

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A, v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) 14 juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, (43-29-44-40).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GANDHI (Angl., v.f.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; 1re époque : mer., ven., dim., mar. ; 2e époque : jeu., sam., lun ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76), 1re idem, 2e idem.

LE GUEPARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.f.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 3 Parnassiens, 14e (43.20.30.19).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TEX AVERY ELIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les séances spéciales

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 22 h, dim., mar. 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 22 h 10.

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 45.

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 17 h 55.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LABYRINTHE (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., dim., lun. 13 h 45.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar. 12 h 10.

LES NUITS ET LES JOURS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.

RAN (Jap., v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : mer., ven., dim., mar. 14 h.

LES FILMS NOUVEAUX

IRENA ET LES OMBRES. Film français d'Alain Robak : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OSA. Film américain d'Oleg Egorov, v.o. : *Forum Arc-en-Ciel, 1er* (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY. Film américain d'Alan Smithe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 JUILLET

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solferino (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sully », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Pohyer).

« Hôtels du Marais ; place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Les antiquités égyptiennes au Louvre », 15 heures, entrée musée, 34, quai du Louvre (Paris et son histoire).

« La Mosquée, histoire de l'islam », 15 heures, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

« Histoire de la franc-maçonnerie au musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Du boulevard des dandys au passage des Panoramas », 15 h 15, 3, rue des Colonnes (G. Barbier).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Les maîtres spirituels et la voie de la compassion » (Loge unie des théosophes), Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare.

20 heures : « Univers parallèles, les sept dimensions » (Association gnostique d'études d'anthropologie et sciences AC).

INFOS SERVICE

Couple et dialogue : association d'accueil et d'orientation pour foyers dissociés, reste ouverte pendant l'été. Permanence au siège : 89, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris (11e), tous les jours, de 14 heures à 18 heures (tél. : 43-46-52-63).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 21 juillet

TF 1

20.35 Théâtre : Potiche. De Barillet et Grédy, mise en scène de Pierre Mondy et Gérard Insolas. Avec Jacqueline Maillan, Pierre Maguelon, Marie-France Mignal, Jacques Jouanneau. *Dans la série « Les champions du rire », comédie en deux actes sur l'épouse d'un riche industriel : jogging, fourneaux, rosiers..., mais attention !* **22.50 Documentaire :** Histoires naturelles, d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 3. Truites et saumons. **23.45 Journal. 0.05 Série : Les envahisseurs.** La tornade.

A 2

20.30 Cinéma Airport 80 : Concorde. □ Film américain de David Lowell-Rich (1979). Avec Alain Delon, Sylvia Kristel, George Kennedy, Susan Blakely, Robert Wagner. Quatrième mouture du film-catastrophe aérienne dans les années 70. Sylvia Kristel est une hôtesse très convenable. **22.20 Football (en différé).** Rencontre amicale : Saint-Etienne-Bayern de Munich. **23.45 Journal. 0.10 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : Absence de malice. ■■ Film américain de Sidney Pollack (1981). Avec Paul Newman, Sally Field, Bob Balaban, Melinda Dillon. *Une journaliste ambitieuse, manipulée par un agent du FBI, accuse le fils d'un ancien « bootlegger » d'être mêlé à la disparition du leader syndical des dockers de Miami. C'est remarquablement écrit, mis en scène et joué.* **22.25 Journal. 22.50 Courts métrages.** D'après Maria, de J.-C. Robert. **23.20 Prélude à la nuit.** En souvenir de Rita Streich : L'amour de moi, Mélodie viennoise.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Le shérif est en prison. ■ Film américain de Mel Brooks (1974). Avec Cleavon Little, Gene Wilder, Slim Pickens. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Série noire pour une nuit blanche.** ■ Film américain de John Landis (1984). Avec Jeff Goldblum. **0.05 Cinéma : The Wiz.** ■ Film américain de Sidney Lumet (1978). Avec Diana Ross, Michael Jackson. **2.10 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Cinéma : Mes funérailles à Berlin. ■ Film anglais de Guy Hamilton (1966). Avec Michael Caine, Eva Renzi, Paul Hubschmid, Oscar Homolka, Guy Doleman. *Un agent britannique aide un colonel soviétique à passer à l'Ouest. Description méthodique des affrontements d'espions dans un monde sans gadgets.* **22.10 Série : Mission impossible. 23.00 Les cinq dernières minutes. 0.35 Les dossiers de l'agence 0. 1.30 Série : Hôtel. 2.20 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Téléfilm : Les hors-la-loi. *Terreur au Minnesota. Le gangster J.-J. Cole s'est échappé de la prison de Medelia.* ▶ **22.00 Série : Maîtres et valets.** Mariage d'amour. **22.50 Journal. 23.05 Magazine : Images et desserts. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. Locke, Purcell, Blow, Haendel. **22.00 Concert** (en direct des Ursulines) : Opus 120 nº 1 pour clarinette et orchestre, de Brahms-Berio ; Symphonie nº 4 en sol majeur avec soprano de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Pierre Bartholomée ; Solo : Françoise Pollet (soprano), Michel Portal, clarinette. **0.30 Jazz. Serge Lazarevitch Trio.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Le journal du corps. Les livres de l'année. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Avignon.** Rives et dérives. Musique des fleuves : le Nil. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

Mercredi 22 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. 14.45 Croque-vacances. Calimero ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Mme Pepperpote ; Croque-Télé ; Alice au pays des merveilles ; Ricky la belle vie. **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. **16.55 Feuilleton : La conquête du ciel.** (5e épisode.) **17.55 Mini-journal,** pour les jeunes. **18.05 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.** La secousse. **21.30 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Marianne Anska. (3e épisode.) *Dans la France du XVIIIe siècle, un jeune et beau chevalier part à la recherche de l'élue de son cœur. Tous les ingrédients de l'aventure de cape et d'épée.* **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** Panique. **23.55 Court métrage.** L'antimentale. *Premier essai du couturier Thierry Mugler au cinéma : l'esthétisme de ses photos et son égérie, Dauphine de Jerphanion.*

A 2

13.45 Feuilleton : Les fils de la liberté (dernier épisode). **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été.** Tour de France : rétrospective ; 21e étape du Tour 1987 : Bourg-d'Oisans-La Plagne ; A chacun son tour, par Jacques Chancel ; Escrime : championnats du monde à Lausanne. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A2 été.** Devinettes d'Epinal ; Albator ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Le grand échiquier.** Emission de Jacques Chancel. Arthur Rubinstein ou la volonté du bonheur. Reprise du Grand Echiquier du 30 décembre 1976. Participent à l'émission : Nella Rubinstein (son épouse), Eva Rubinstein (sa fille), Bernard Chevry (son biographe d'images), Lino Ventura (son acteur préféré), François-René Duchable (découvert par Arthur Rubinstein), les patineurs John Curry, Cyd Charisse, les danseurs Claude de Vulpian et Patrick Dupond. **23.15 Journal. 23.35 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 40e à l'ombre de la 3. Variétés : Marc Toesca, Jamais Bleu, Julie, Interface ; Jeux : super-cerveau, jeune et sportif, maths et matique, Terre des mômes... **15.10 Le club des stars. 15.30 Pense-bêtes. 15.45 Série : Dominique. 16.30 Le ciné de l'été. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.04 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Show Enrico Macias. *Notre chanteur national interprétera tous ses succès.* **21.40 Magazine : Thalassa.** Les fils de Ko-xin-ga. **22.30 Journal. 22.55 Documentaire : Les colporteurs du Front populaire.** Le groupe Octobre. Hommage à Jacques Prévert.

CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. 14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Chronique sentimentale. *Amputation, héritage... un téléfilm espagnol. Un rien macabre.* **16.00 Téléfilm : Blocage.** *Un psychologue soupçonné de maltraiter des enfants.* **17.30 Cabou cadin. 18.00 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 30. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : L'amour violé.** ■ Film français de Yannick Bellon (1978). Avec Nathalie Nell, Alain Foures, Michèle Simonnet, Pierre Arditi, Daniel Auteuil. **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Top secret.** □ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1984). Avec Val Klimer, Lucy Gutteridge, Christopher Villiers, Omar Sharif. **0.25 Cinéma : La nuit du risque.** □ Film français de Sergio Gobbi (1986). Avec Stéphane Ferrara, Christiane Jean. **1.45 Documentaire : Harlem années 30.** Avec Cab Callaway. *Un voyage dans le passé des boîtes de jazz, années 30 et 40.*

LA 5

13.10 Série : Hôtel. 14.00 Les dossiers de l'agence 0. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.55 Les secrets de la mer Rouge. 17.55 Feuilleton : Le temps des copains. 18.25 Série : Happy days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Téléfilm : La chasse infernale. *Accusé à tort, Florin essaie de reprendre une vie normale après sa sortie de prison.* **22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.40 Les dossiers de l'agence 0. 1.30 Série : Hôtel. 2.20 Série : Supercopter.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Clip aventure. 16.15 Jeu : Clip combat.** *Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical.* **17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : L'incroyable Hulk. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis.** Drôle de rencontre. *Un millionnaire veut échanger vingt-quatre heures de sa vie contre la journée d'un vagabond.* **21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Chère détective.** De Dean Hargrove. Avec Brenda Vaccaro, Arlen Dean Snyder, Ron Silver. *Adaptation américaine de* Tendre poulet, *de Philippe de Broca et Michel Audiard.* **0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Antipodes. Le « code noir » ou l'esclavage réglementé. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Centre Acanthes,** à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. (1. Olivier Messiaen : Catalogue d'oiseaux. **Les nuits d'Avignon** (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. Mozart, Vachon. **21.45 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur) : La Tosca, opéra en trois actes, de Puccini par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Nello Santi ; chef de chœur : Michel Tranchant ; sol. : Gwyneth Jones, Vasile Moldoveanu, Matteo Manuguerra, Mincea Simpetream, Renato Cappecchi, Bernard Van der Meersch. **0.30 Jazz :** Jacques Doudelle Orchestre ; Serge Lazarevitch Trio.

Audience TV du 20 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

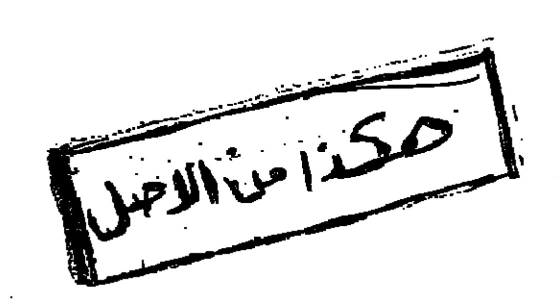
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.0	Santa Barbara 10.0	Actual. région. 10.0	Actual. région. 3.5	Vie de rêve 1.5	Robotech 2.0	Chez soi 1.0
19 h 45	34.0	Roue de la fortune 13.5	Journal du Tour 13.5	Actual. région. 2.0	Jeu été 1.5	Supercopter 2.0	Hulk 1.5
20 h 16	44.5	Journal 14.0	Journal 17.0	La classe 5.0	Stalag 13 3.0	Supercopter 3.5	Hulk 2.0
20 h 55	46.5	La bête meure 15.0	Lorna et Ted 8.0	Repos du guerrier 14.5	Le gagnant 2.0	Lizzie Borden 6.5	A la carte 2.5
22 h 08	43.0	La bête meure 19.5	A la folie 3.0	Repos du guerrier 13.5	Corrida 1.5	Lizzie Borden 4.5	Clair de lune 2.5
22 h 44	25.0	Z comme Léon 5.5	A la folie 3.0	Histoires vraies 5.0	Corrida 2.5	Mission imposs. 7.0	Clair de lune 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

La grille d'été de RMC

Contrairement à ce que nous avions annoncé dans *le Monde* du 15 juillet, Jean-François Robinet, Joseph Poli et Christine Clerc n'assureront des rubriques régulières sur RMC qu'à partir de septembre. Quant à Jean-Claude Bourret, c'est à partir du 17 août qu'il présentera son émission quotidienne, de 15 heures à 15 h 45.

Stéphane Denis pour la chronique politique du matin (7 h 45) et Bernard Artman pour la chronique économique (7 h 55) n'interviendront qu'à partir du 3 août. Yves Mourousi ne reprendra son émission quotidienne qu'en septembre. Mais, pendant les vacances des stars, RMC n'hésite pas à confier l'antenne à quatre jeunes « espoirs ». Choisis parmi 600 candidats, Frank Pelloux animera la tranche 20 h 30 - 24 heures, Thierry Colby présentera « Auto Radio », Claire Gardel tiendra compagnie à Christian Morin et animera « Aujourd'hui RMC », Valérie Payet accompagnera Childéric Muller et Dick Rivers.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 juillet à 0 h TU et le dimanche 26 juillet à 24 h TU.

Le temps frais et instable persistera sur la majeure partie de notre pays, s'améliorant lentement, à partir de vendredi, par l'ouest de la France. Toutefois, une nouvelle zone nuageuse arrivera sur les côtes de la Manche samedi en fin de journée, et concernera progressivement le Nord et le Nord-Est. Les températures resteront en dessous des normales saisonnières.

Mercredi, c'est une légère amélioration du temps avec le retour des éclaircies sur la quasi-totalité de la France.

De la Manche au Nord-Est, au Massif Central et aux Pyrénées, la matinée sera encore très nuageuse. Des bancs de brouillard se formeront au lever du jour sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées. On essuyera quelques averses du Nord-Picardie à l'Alsace et la Bourgogne.

Des Vosges aux Alpes, et sur les Pyrénées, le ciel restera chargé et menaçant. Les ondées seront encore fréquentes, parfois même orageuses en fin de journée sur les Vosges.

C'est encore le midi-méditerranéen qui bénéficiera du soleil le plus généreux, malgré un ciel temporairement nuageux.

De la Bretagne à la Vendée, les nuages et brouillards matinaux laisseront place à de belles éclaircies.

Le vent, généralement faible à modéré, restera assez soutenu près de la Manche où il soufflera du nord-est.

Les températures minimales, toujours stationnaires, avoisineront 12 à 15°C du nord au sud, 17 à 19°C près de la Méditerranée.

Les températures maximales varieront entre 18 et 22°C sur la moitié nord, 22 et 25°C sur la moitié sud, 27 à 29°C en bordure de Méditerranée.

Jeudi 23, toujours des averses et des orages sur la majeure partie du pays. Feront exception les régions méditerranéennes, où le soleil sera encore généreux, et la Bretagne ou les éclaircies alterneront avec des nuages.

Sur le reste de la France s'abattront encore de nombreuses averses. Des orages pourront même se développer dans le cours de l'après-midi, principalement sur le relief.

Les températures minimales s'étageront de 12 à 17 degrés du nord à la méditerranée.

Les températures maximales varieront de 19 à 28 degrés.

Vendredi 24, les averses, qui affecteront encore, le matin, le nord-est, le nord du Massif Centrale et les Alpes, ne persisteront plus le soir que sur le Massif Alpin et le Jura.

Le soleil brillera toujours sur la côte méditerranéenne malgré quelques passages nuageux.

Sur le reste de la France, le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies, ces dernières étant plus belles du sud de la Bretagne à la Gironde.

Le mistral s'établira dans l'après-midi.

Les tempréatures seront sans grand changement.

Samedi 25, des nuages resteront encore accrochés sur les Alpes le matin puis se dissiperont progressivement.

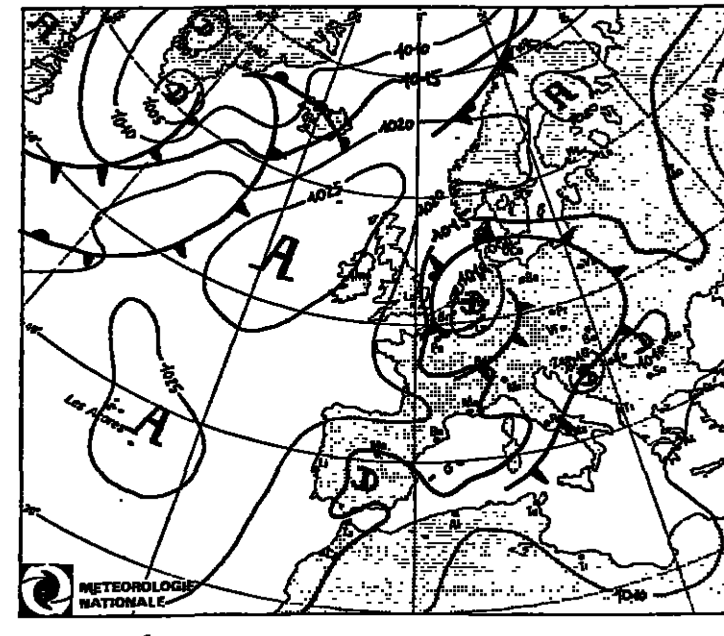
Ailleurs, après quelques brumes matinales, de belles éclaircies apparaîtront.

Le soir, près de la Manche et sur le nord, le ciel sera envahi par une couverture nuageuse plus dense.

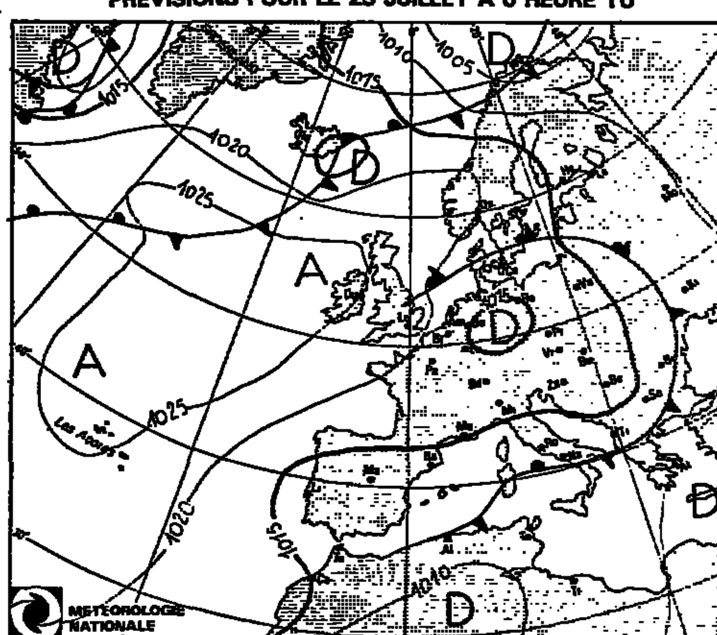
Légère hausse des températures de 1 à 2 degrés.

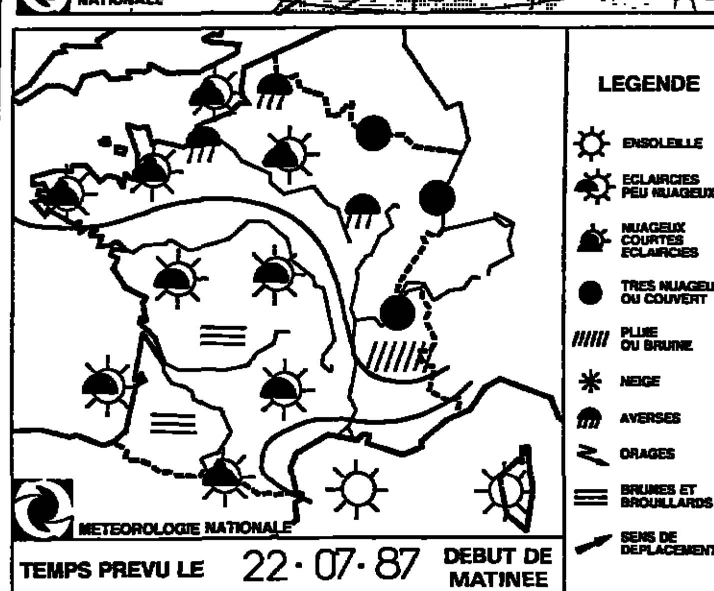
Dimanche 26, sur le sud et le sud-ouest de la France, le soleil l'emportera sur les nuages, avec des températures stationnaires. Quant au nord et au nord-est, les nuages seront abondants et les températures baisseront.

SITUATION LE 21 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 22·07·87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-7 à 6 heures TU et le 21-7-1987 à 6 heures TU — le 21-7-1987

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	30	15	D
BIARRITZ	20	17	A
BORDEAUX	21	14	N
BOURGES	19	14	B
BREST	18	13	P
CAEN	17	14	C
CHERBOURG	16	13	C
CLERMONT-FERR.	21	15	C
DIJON	20	14	A
GRENOBLE St-M-H	27	15	N
LILLE	19	14	P
LIMOGES	15	13	P
LYON	23	16	P
MARSEILLE-MAR.	27	16	D
NANCY	20	15	A
NANTES	21	15	C
NICE	31	16	D
PARIS-MONTS.	19	14	C
PAU	20	14	N
PERPIGNAN	23	18	P
RENNES	18	13	N
ST-ÉTIENNE	22	13	N
STRASBOURG	20	14	A
TOURS	19	13	C
TOULOUSE	21	13	N
POINTE-À-P.	31	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	30	23	O
AMSTERDAM	20	12	A
ATHÈNES	35	25	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	26	17	P
BELGRADE	35	19	D
BERLIN	24	15	C
BRUXELLES	20	14	O
LE CAIRE	36	31	D
COPENHAGUE	19	12	B
DAKAR	26	22	C
DELHI	42	32	D
DJERBA	38	24	D
GENÈVE	22	15	A
HONGKONG	33	29	D
ISTANBUL	28	23	D
JÉRUSALEM	29	19	D
LISBONNE	26	17	D
LONDRES	20	14	P
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	16	12	A
MADRID	33	16	D
MARRAKECH	34	18	D
MEXICO	21	11	B
MILAN	27	20	N
MONTRÉAL	24	16	A
MOSCOU	17	9	N
NAIROBI	25	11	D
NEW-YORK	32	22	N
OSLO	25	17	N
PALMA-DE-MAJ.	30	17	D
PÉKIN	30	21	P
RIO-DE-JANEIRO	27	20	N
ROME	30	21	D
SINGAPOUR	32	28	C
STOCKHOLM	22	12	D
SYDNEY	14	5	N
TOKYO	25	22	C
TUNIS	33	21	N
VARSOVIE	21	12	N
VENISE	28	17	D
VIENNE	26	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4532

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Travailleur assujetti au régime de l'échelle mobile. – II. Bien qu'on ne puisse la méconnaître, certains refusent de la reconnaître. La moindre des choses. – III. Façon de faire. Porteuse d'éternels adieux. – IV. Laissas passer. Antique domaine de sophistes. – V. Léger ou donne du poids. – VI. Fournit de l'occupation à des gens qui chaument. Milieu d'arrivistes. – VII. Personnel. Balançoires pour primates. – VIII. Grecque. Regrettable relâchement. – IX. Quelle que soit sa forme, on peut en tirer du son. – X. Refroidis ou qui n'ont pas transpiré. Objet de plantation provisoire. – XI. Machine. Permet de rêver.

VERTICALEMENT

1. Rend insoluble des problèmes de contenance. – 2. On peut en crever allégoriquement ou en mourir pour de bon. Récipient. Degré. – 3. Opposé à « capital » et, par conséquent, sans intérêt. Tour de côte. – 4. En qualité et en quantité. A l'abri des scènes de ménage. Affaiblit. – 5. Démonstratif. Minimums de plus en plus minimes. – 6. Entretien ou service. – 7. Tel un mot composé décomposé. Tout petit morceau de musique. – 8. Sous-affluent du Zaïre. Vêtements réversibles. – 9. Un sujet en or pour Charlot. Antique de l'Attique et champion de la dialectique.

Solution du problème nº 4531

Horizontalement

I. Lectrices. – II. Anerie. Ta. – III. Me. Etna. – IV. Prêt. Anée. – V. Ivres. Gué. – VI. Semaines. – VII. Iule. – VIII. Est. Event. – IX. Peine. Io. – X. Nô. Oc. Bar. – XI. Atones. Se.

Verticalement

1. Lampiste. Na ! – 2. Enervé. Spot. – 3. Ce. Ermite. – 4. Tréteau. Ion. – 5. Rit. Silence. – 6. Iéna. Névé. – 7. Ange. – 8. Et. Eus. Nias. – 9. Salée. Store.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. et Mme Philippe BEAUSSANT,
M. et Mme Per HEDLUND,
sont heureux de faire part de la naissance de

Eric,

fils de
Pierre-Hugues et Karin BEAUSSANT,
à Lorient, le 4 juillet 1987.

— Annick et Max HORRAS,
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants

Martin HORRAS
et
Etienne CAYUELA,

123, avenue de l'Eygala,
38700 La Tronche.

Décès

— Mme Anik Demeunynck,
née Tedesco,
Joëlle Jourdan,
Sylvie et Daniel Robin,
Jean-Yves et Séverine Demeunynck,
Hugues Jourdan,
Jérôme et Paul,
Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert Yves DEMEUNYNCK,
général de brigade aérienne,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent,

survenu le 20 juillet 1987, à l'âge de soixante-huit ans, en son domicile, 92420 Vaucresson.

Priez pour lui.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Denys de Vaucresson, le jeudi 23 juillet 1987, à 14 heures, dans *l'intimité.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henri De Condé,
leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Gérard Dol
et leur fils,
Le docteur et Mme Pierre Dol,
leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Jacques Brassens
et leurs filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Etienne DOL,

survenu à Toulouse, le 14 juin 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Anglet, dans l'intimité familiale.

58, rue des Bergeronnettes,
91540 Mennecy.

— Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence).

Mme Marie-Louise Fluchere,
Mlle Isabelle Barber,
M. et Mme Ludovic Gravagne
et leurs enfants,
M. et Mme Félix Lenorcy,
M. et Mme Francis et Florence Dore,
ont la douleur de faire part du décès du

doyen Henri FLUCHERE,

leur époux, grand-père, beau-frère et oncle,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont lieu mardi 21 juillet, à 16 h 15, à Sainte-Tulle.

Rendez-vous à l'église.

— M. Nourhan Fringhian,
son père,
M. et Mme Hervé Le Gallais de Dineur,
ses enfants,
Yann et Charlotte Le Gallais de Dineur,
ses petits-enfants,
Mme Monique Fringhian,
Mme Corinne Fringhian,
M. et Mme Harold Fringhian,
M. et Mme Frédéric Fringhian,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme Boghos Fringhian,
M. et Mme Djy Fringhian,
M. et Mme Axel Papazian,
M. Marac Papazian,
ses oncles et tantes,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gloria Anahid FRINGHIAN,

survenu le 18 juillet 1987 dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 24 juillet, à 10 h 30 précises, en la cathédrale apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, par *Mgr Kude Nacachian, prélat des Arméniens de Paris.*

L'inhumation aura lieu le même jour dans le mausolée de la dynastie Nourhan Fringhian, à Boursault (Marne).

A 15 h 30, un service religieux sera célébré en l'église de Boursault, par les Révérends Pères Muron Kewikian et Charles Vicherat.

83, quai d'Orsay,
75007 Paris.
Château de Boursault,
Boursault, 51200 Epernay.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Huguette Garnier,
née de Tocqueville,
son épouse,
Henri Dussaud-Garnier,
avocat à la cour,
son fils,
Irène Dussaud-Garnier,
sa belle-fille,
Claude Dussaud-Garnier,
son petit-fils,
Jacqueline Broc,
sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GARNIER,
président honoraire
de la Fédération nationale
des conseils juridiques et fiscaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille franco-britannique 1940-1944,

survenu le 10 juillet 1987, à l'âge de *quatre-vingt-trois ans.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 17 juillet 1987.

6, avenue de Messine,
75008 Paris.

— Montbéliard.

Mme Blanche Giacomasso,
M. Jean Giacomasso,
M. André Giacomasso
et ses filles,
M. et Mme Léon Monrose,
leurs enfants et petits-enfants,
neveux et nièces,
Les familles François Giacomasso, André Giacomasso, Neyron, Picquet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine GIACOMASSO,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

La levée du corps se fera le mercredi 22 juillet, à 9 heures, en son domicile.

Selon la volonté du défunt, le corps sera incinéré à Mulhouse.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie à l'avance les personnes qui prendront part à sa peine.

43, avenue d'Helvétie,
25200 Montbéliard.

— Epinal.

Mme Jeanne Martin,
née Creusot,
M. et Mme Henri Martin
et leurs enfants,
M. Lucien Martin et Danielle Fauth,
M. et Mme André Rossignol
et leurs enfants
font part de la mort de

Henri MARTIN,
lieutenant-colonel en retraite,

survenue le 13 juillet 1987.

L'inhumation a eu lieu à Moussey (Vosges), le 16 juillet 1987.

1, rue Lormont,
88000 Epinal.

— Montceau-les-Mines.

Mme Cladie Aublanc,
sa sœur,
M. et Mme Henri Fabre,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Aublanc,
M. Daniel Aublanc,
ses enfants et petits-enfants,
M. Noël Bachelard
et ses enfants,
Ainsi que toute la famille
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claudius PARIAT,
instituteur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques civiles ont eu lieu le samedi 18 juillet, dans la plus stricte intimité familiale.

— Mme Armand Robin,
M. et Mme Gérard Robin,
Caroline et Jean-Philippe Lemettre
et Sébastien,
Laurence Robin,
Sophie Robin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand ROBIN,

survenu le 15 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

42, rue Condorcet,
75009 Paris.

— Mme Jacques Schumann,
son épouse,
Mme Odile Schumann,
Valérie et Julien Petit,
Mlle Isabelle Schumann,
Basile Baudez,
ses filles et ses petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SCHUMANN,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 14 juillet 1987, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

115, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

— M. et Mme Patrick Stephan
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et belle-sœur

Emmanuelle STEPHAN,

survenu accidentellement le 10 juillet 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 16 juillet, à Neuilly-sur-Seine.

12, rue Delabordère,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Gérard Berrebi
et leurs fils,
ses enfants et petits-fils,
Les familles Taklender, Zylberberg, Gordon, Cohen, Berrebi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme TAKLENDER,
née Soré Gordons,

survenu le 17 juillet 1987, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 20 juillet 1987, au cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 15.

4, rue Lambrechts,
92400 Courbevoie.

— Mme Gabriel Ventejol,
sa mère,
Mme Gabriel Ventejol,
son épouse,
Philippe et Gilles Ventejol,
ses fils,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Gabriel VENTEJOL,
président d'honneur
du Conseil économique et social,
chef de la délégation française
au Bureau international du travail,
membre du comité économique et social
des Communautés européennes,
ancien secrétaire confédéral
de la Confédération générale du travail
Force ouvrière,
commandeur dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
grand officier du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,
commandeur de l'ordre
du Lion du Sénégal,

survenu à Paris, le 17 juillet 1987, à l'âge de soixante-huit ans.

La levée du corps aura lieu le mercredi 22 juillet, à 8 heures, au funérarium de l'hôpital Cochin (12, rue Méchain).

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Joseph Wresinski, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue *du Général-Leclerc, le mercredi 22 juillet,* à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Limoges, le 22 juillet, à 16 heures.

— M. Emile Roche,
président d'honneur du Conseil écono*mique et social,*
M. Jean Matteoli,
président du Conseil économique et social,
Les membres du bureau du Conseil économique et social,
Les membres du Conseil économique et social,
Le secrétaire général du Conseil économique et social,
Les membres du cabinet du président du Conseil économique et social
Et l'ensemble du personnel du Conseil économique et social
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Gabriel VENTEJOL,
président d'honneur
du Conseil économique et social,
chef de la délégation française
au Bureau international du travail,
membre du comité économique et social
des Communautés européennes,
ancien secrétaire confédéral
de la Confédération générale du travail
Force ouvrière,
commandeur dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
grand officier du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,
commandeur de l'ordre
du Lion du Sénégal,

survenu à Paris, le 17 juillet 1987, à l'âge de soixante-huit ans.

Le corps sera exposé au funérarium de l'hôpital Cochin, lundi 20 juillet, de 14 heures à 19 heures (12, rue Méchain).

La levée du corps aura lieu le mercredi 22 juillet, à 8 heures, au funérarium de l'hôpital Cochin.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Joseph Wresinski, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, le mercredi 22 juillet, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière *de Limoges, le 22 juillet, à 16 heures.*

— Le président
Et le conseil d'administration de l'Institut de coopération sociale internationale
ont la très grande peine d'annoncer le décès de leur président d'honneur,

M. Gabriel VENTEJOL,
ancien président
du Conseil économique et social,

survenu à Paris, le 17 juillet 1987.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 22 juillet, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e.

— La Confédération Force ouvrière
a le très grand regret de faire part de la disparition du camarade

Gabriel VENTEJOL,
secrétaire confédéral de 1950 à 1974,
président du Conseil économique
de 1974 à 1987.

— La Société des amis de Léon Jouhaux
a le très grand regret de faire part du décès de son vice-président

Gabriel VENTEJOL.

(Le Monde daté 19-20 juillet 1987.)

Remerciements

— Gérard Chaliand,
Juliette,
Et Roch Chaliand-Minces,
remercient leurs amis pour l'affection qu'ils leur ont manifestée à la suite du décès de

Esther MINCES,

leur belle-mère, mère et grand-mère.

Anniversaires

— *In memoriam*

Fernand GIGON,
écrivain et journaliste.

22 juillet 1986.

— Le 22 juillet 1967,

Isa

nous quittait.

Elle n'avait pas vingt ans.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent.

— Le 22 juillet 1985,

André POUSSIÈRE

nous quittait.

Nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu et estimé, joignant à sa mémoire celle de son fils,

François POUSSIÈRE,

décédé le 24 mai 1984.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas mort. La mort, c'est l'oubli. »

Communication

Un livre vert sur les radios britanniques

Les conservateurs ouvrent la FM aux minorités

Un vent de changement souffle sur les ondes britanniques. Un vent fripon qui enivre les radios pirates à nouveau sur le pont ; un vent malin qui émoustille tous les professionnels, y compris ceux de la vénérable BBC, symbole de permanence et de stabilité. Un vent du sud enfin, qui colporte les échos de quelques libérations fiévreuses (notamment la française), exemples-repoussoirs, preuves de l'urgence d'un changement... et de la nécessité de bien le maîtriser.

La réforme du paysage radiophonique fut au centre des débats qui ont réuni, les 16 et 17 juillet à Bristol, de nombreux professionnels-producteurs, journalistes, administrateurs de la radio. Les radios « communautaires », « libres » ou « de proximité » furent plus que jamais sur la sellette.

BRISTOL
de notre envoyée spéciale

Etonnante courtoisie et flegme britanniques ! ; *« Ne pensez-vous pas, chers amis, que nos radios communautaires devraient se voir autorisées, même à titre provisoire, dès l'automne prochain ? » « Nous comprenons votre impatience, cher, de telles radios en effet doivent éclore, mais gardons-nous de toute précipitation... »* Impayables.

Anglais ! Le ton invariablement poli, le style immanquablement courtois, la tolérance et l'humour érigés en lois. Ni arrogance surtout, jamais trace de mépris. *« Let's be opened-minded »* (Soyons ouverts). Pendant deux jours les plus grands professionnels de la radio en Grande-Bretagne ont dialogué sereinement avec les partisans des radios communautaires, tentant, de dessiner ensemble le schéma du paysage radiophonique de demain. Car le changement, cette fois, est bel et bien décidé. Et c'est le gouvernement qui en a pris l'initiative en publiant, le 25 février dernier, un livre vert sur le sujet et en préconisant une restructuration de l'espace radiophonique anglais, échelonnée sur les dix années à venir. Un espace figé depuis 1972, date à laquelle le monopole de la BBC — décentralisée depuis 1967 — était devenu un duopole partagé avec un réseau fermé de radios locales commerciales.

Un club de gentlemen

« Un système stable, équilibré mais qui, au fil du temps, s'est dangereusement sclérosé », estime M. Michael Green, directeur de Radio 4 à la BBC. *« Nous avons besoin d'être à nouveau aiguillonés, redynamisés. »* Plusieurs facteurs y incitent d'ailleurs fortement. D'abord la libération prochaine d'un nombre important de fréquences locales et nationales (due à la réorganisation du plan de fréquence des *services d'urgence, à la suppression* des transmissions simultanées en FM et OM de la BBC, et à la généralisation de l'utilisation des relais par satellite...). Puis la demande très pressante de groupes ou communautés ethniques et culturelles désireux de créer un nouvel échelon de *radios de proximité. Enfin,* l'incompatibilité entre le monopole de la BBC pour la diffusion nationale et l'évolution globale du système de communication anglais que Mme Thatcher oriente délibérément vers une économie de marché.

Bref, de quoi plonger aspirants et professionnels en pleine *ébullition.* Carle Home Office l'affirme : ce livre vert ne rejoindra pas de précédentes études sur un rayon oublié de la Bibliothèque nationale. Après avoir été soumis au feu des réactions et critiques des milieux professionnels, le livre vert, digéré et repris par le gouvernement fera l'objet d'un livre blanc, lequel se transformera en projet de loi pour passer la rampe du Parlement. Bref, encore des mois de débat en perspective. *« Des années, même »,* commente le ministre de l'intérieur, sûr de la direction à prendre, mais peu pressé de s'y engager. Prudence, prudence !

Et les promoteurs de radios communautaires se désolent de cette frilosité. *« Le cabinet est réticent et Maguy a la trouille,* déclare le promoteur d'une radio musicale. *Peu avant les élections, le gouvernement a renoncé à attribuer les vingt et une autorisations de radios expérimentales par crainte que certaines stations se livrent à une propagande anti-gouvernementale. Aujourd'hui, contraint, il jette un œil sur la France et prône l'ouverture... étalée sur dix ans ! »* Plusieurs sociétés d'exploitation de radios communautaires ont alors refait leurs comptes selon les *scénarios et les calendriers* possibles. *« Impossible d'attendre 1992,* s'inquiète-t-elles à l'unisson, espérant qu'une poignée de dérogations provisoires récompensera les Radio Jacquie, Castle Radio ou autre KFM (à Manchester) pour leur obstination.

Le ton aujourd'hui est pourtant moins violent qu'il n'a été. Et à Bristol, où la réunion d'une centaine de Messieurs d'un âge certain — pantalons tuyau de poêle, cravates avec épingle, chevalières aristo — faisait penser à un club de la meilleure société, le livre vert a suscité bien *plus de louanges que de réserve.* M. Douglas Hurd, ministre de l'intérieur en charge du dossier de l'audiovisuel, venu honorer de sa présence ce colloque de la Radio Accademy, ne cachait d'ailleurs pas sa satisfactionde voir radios publiques, stations commerciales et radios communautaires applaudir d'une même voix. *« Un nouvel âge d'or de la radio se profile,* s'exclama-t-il à la fin de son discours. *A nous de ne pas rater l'occasion historique que nous fournit ne nouveau spectre de la FM ».* Nouveau spectre ? Voici en tous cas les recommandations du fameux Livre vert.

Côté national, la BBC peut respirer. Plus question de privatiser deux de ses quatre stations comme le suggérait notamment la commission Peacock. La BBC restera la BBC. Tout juste devra-t-elle admettre en face d'elle trois nouveaux réseaux privés, financés pr la publicité et bénéficiant d'un cahier des charges réduit au minimum. Les deux premiers (l'un spécialisé dans la musique rock, l'autre dans l'information) devraient apparaître en 1991, le second en 1996.

C'est au niveau local que les changements proposés risquent d'être le plus vite perceptibles. Car si le Livre vert prévoit le maintien intégral des radios locales de service public (la *BBC étant libre de gérer* son réseau en fonction de ses ressources propres), celles-ci devront affronter une concurrence accrue du privé. Celle des 45 stations commerciales existantes dont on prévoit l'assouplissement important du cahier des charges, et celle d'une nouvelle catégorie de stations (quatre à cinq cents lance même le rapport), associatives ou commerciales, desservant des cibles différentes. Une rupture totale avec la politique de prudence — sinon d'hostilité — menée ces dernières années par le ministère de l'intérieur en matière de radios locales.

« C'est que l'heure est venue, expliquait M. Hurd. *Les conservateurs sont à l'origine de tous les nouveaux développements en matière de communication, y compris l'émergence de la télévision puis de la radio indépendantes, de Channel 4, du câble et maintenant du satellite. Notre tradition est d'aller de l'avant ! »* Et de réaffirmer sa conviction : *« Les nouvelles radios deviendront des entreprises créatrices d'emplois, stimuleront la compétition — source de qualité — et développeront un sens et une fierté de la communauté ».* Bravo, applaudit l'assistance, globalement satisfaite des options retenues.

Et tandis que chacun spéculait sur les propositions du livre vert concertant la tutelle chargée de régir ce nouveau secteur (l'IBA ? L'autorité du câble transformée en autorité de la communication locale ? Une nouvelle autorité de la radio ?) quelques observateurs amusés ironisaient sur les revirements de la Dame de fer. Longtemps effrayée par les éventuels effets déstabilisateurs des radios communautaires, serait-elle soudainement convaincue des bienfaits électoraux d'un geste d'ouverture qui bénéficiera aux minorités diverses ?

« Qu'importe au fond, concluait une jeune femme. *La conférence de Bristol et l'orientation de ses débats montrent le succès du* lobbying *communautaire. Alors tant pis si les conservateurs se servent de nos radios comme alibis à leur grand rêve de dérégulation. Les groupes, les minorités ou les artistes y auront en tous cas gagné un peu plus de liberté. »*

ANNICK COJEAN.

Le groupe Hersant rachète « l'Orne combattante »

La société normande de presse républicaine, qui appartient au groupe de presse de M. Robert Hersant, a pris le contrôle de l'imprimerie Sauvegrain qui édite notamment *l'Orne combattante.* Cet hebdomadaire, paraissant le jeudi, a un tirage de 17 725 exemplaires et diffuse principalement dans le département de l'Orne. M. Yves Sauvegrain, qui possédait avec sa famille 90 % du capital de la société, reste directeur de publication du journal et affirme que la prise de participation majoritaire de M. Hersant ne doit se traduire par aucun licenciement.

M. Hersant possède déjà en Normandie trois quotidiens (*Paris Normandie, le Havre libre* et *le Havre Presse*) et quatre périodiques (*le Pays d'Auge, les Nouvelles de Falaise, la Renaissance du Bessin* et *la Voix du bocage*).

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE



La psychiatrie en Chine ou les caprices de l'idéologie

La psychiatrie chinoise s'ouvre à la modernité. Elle reste néanmoins marquée par le poids de Confucius et par celui des idéologies.

PENDANT la révolution culturelle, les psychiatres chinois « durent » critiquer les conceptions psychobiologiques de la maladie mentale pour ne retenir que la seule explication du conflit idéologique. Théorie désormais considérée comme une « déviation gauchiste ». Les psychiatres chinois reconnaissent aujourd'hui que la fréquence des maladies mentales est comparable à celle observée dans les pays occidentaux. Les critères de diagnostic utilisés sont identiques à ceux proposés pour la schizophrénie. Cette maladie concerne, en Chine, comme dans le reste du monde, environ 1 % de la population. Et les schizophrènes représenteront d'ailleurs 80 à 90 % des malades hospitalisés en psychiatrie.

Dix millions de schizophrènes

Les Chinois prescrivent des psychotropes utilisés en Occident (neuroleptiques, antidépresseurs, anxiolytiques et lithium). Ils disposent d'un choix relativement important de médicaments produits dans les usines chinoises (avec... ou sans licence) ou importés. Les Américains, les Japonais et, plus récemment, les Européens sont très attentifs à développer ce nouveau marché de plus d'un milliard d'habitants (et donc de plus de dix millions de schizophrènes !).

Les échanges scientifiques et commerciaux s'accélèrent et favorisent ainsi de nouveaux programmes de recherche qui permettent aux Chinois de s'initier aux récentes technologies mais aussi aux nouvelles méthodologies pour l'étude et le contrôle des thérapeutiques.

Ainsi les psychiatres chinois peuvent montrer, chiffres à l'appui, que tel procédé d'acupuncture ou telle plante traditionnelle donne des résultats comparables aux médicaments produits en Occident pour certaines affections mentales légères, tout en reconnaissant la plus grande efficacité des « médicaments modernes » pour la dépression sévère ou la schizophrénie.

Le nombre des psychiatres reste très insuffisant, de l'ordre de six mille pour toute la Chine (mais avec de grandes inégalités régionales) puisqu'il correspond, par exemple, à un taux environ vingt fois inférieur à celui de la France

C'est vrai aussi pour les capacités d'accueil des hôpitaux psychiatriques. Ainsi pour la démence sénile, le plus grand hôpital psychiatrique de Shanghai ne dispose que de treize lits, pour plus de mille, il est vrai, pour les schizophrènes. Il ne faut pas en conclure que la démence sénile est beaucoup moins fréquente en Chine, même pondérée par la différence de longévité. Le responsable de ce service nous précisait que, s'il disposait soudainement de cent lits, il pourrait *« tous les occuper dès le lendemain »*.

Dans le domaine de la psychiatrie de l'enfant, l'influence américaine est également très présente. Ainsi l'instabilité psychomotrice est-elle principalement soignée avec des dérivés d'amphétamines (qui entraînent chez les enfants instables un effet paradoxal d'atténuation de l'agitation).

La prescription de ce médicament est une pratique fort courante aux Etats-Unis. En France, il existe une certaine résistance au « pragmatisme américain » et l'on préfère habituellement temporiser par des mesures psychothérapiques dont les résultats sont, il faut le reconnaître, souvent plus longs et plus aléatoires.

En revanche, d'autres domaines sont préservés de l'idéologie occidentale. C'est vrai, tout particulièrement pour la psychothérapie, qui s'appuie là-bas sur une tradition plusieurs fois millénaire et qui semble se confrondre, dans une perspective essentiellement pédagogique, avec l'histoire de la philosophie. Les psychiatres chinois n'accordent que peu d'intérêt à la psychanalyse, dont ils avouent souvent la méconnaissance. Certains semblent penser qu'il serait bon de l'étudier mais comme l'un d'entre eux le disait : *« Ce serait pour mieux la critiquer. »* Car les critiques existent déjà. La première pourrait être qualifiée — pour simplifier — d'occidentale. Elle est d'ordre méthodologique.

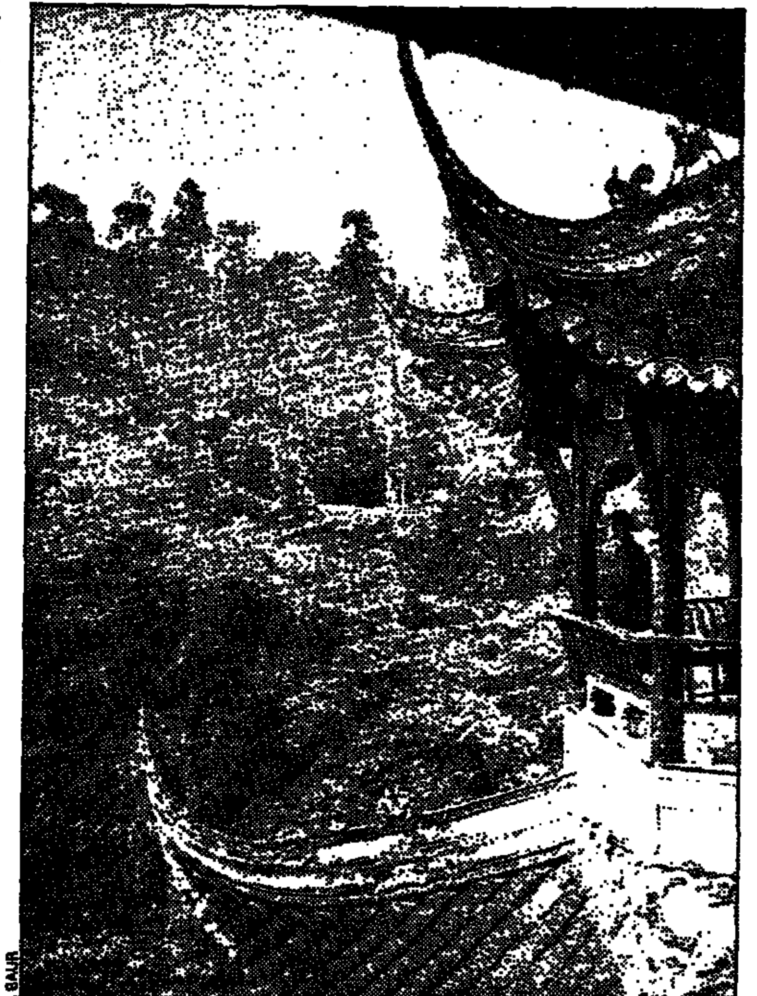
Un psychiatre chinois, fort bien informé de la vie culturelle française, lançait d'ailleurs non sans malice, que *« même le professeur Henri Baruk disait que la psychanalyse n'est pas scientifique »*. La deuxième objection procède de l'idéologie marxiste, et la psychanalyse est accusée de *« privilégier l'individu contre la société »*. Mais la troisième critique est assurément la plus spécifiquement chinoise. Dans un pays encore très attaché à la morale de Confucius et contraint à la limitation des naissances, les références à la sexualité sont souvent perçues comme immorales.

Adultère et prison

Quelques exemples permettront d'en mesurer l'ampleur : les relations sexuelles hors mariage par exemple. Elles sont illégales. L'adultère, et plus précisément la *« perturbation de la vie familiale »*, est passible — pour les hommes seulement — de peines de prison. Les statistiques concernant l'expertise psychiatrique, pour la région de Shanghai, montrent que l'adultère est le motif de près du tiers de toutes les demandes (émanant le plus souvent de la police informée par dénonciation). Les avis rendus par les experts vont souvent — pas toujours, mais souvent — dans le sens de la maladie mentale. C'est que dans une société aux règles morales si contraignantes, il faut peut-être un courage pathologique pour oser les transgresser.

Quant à l'homosexualité, si un psychiatre chinois « libéral » admet que *« ce n'est pas seulement une maladie »*, il semble bien que de nombreux homosexuels soient soumis à un traitement neuroleptique.

La masturbation est jugée partout immorale et honteuse. Et,



F. SAUR

fait plus significatif encore, on a pu voir un médecin chinois se demander si cette pratique n'était pas dangereuse pour la santé.

Sur la possible utilisation de la psychiatrie dans le domaine politique, on ne dispose actuellement d'aucune information permettant d'aller au-delà d'une suspicion de principe sur l'existence d'internements prononcés pour des raisons d'opinion.

Un psychiatre chinois à qui nous avons posé la question a paru offusqué et a répondu sans hésiter : *« Le problème de la délinquance politique est purement juridique. »* L'école soviétique décrivant la « schizophrénie asymptomatique » n'a donc pas d'influence apparente en Chine.

La psychiatrie chinoise, plus que toute autre spécialité médicale, est donc soumise comme dans n'importe quel autre pays aux aléas de l'histoire et aux caprices de la morale et de l'idéologie. Mais, si les échanges actuels avec l'étranger se maintiennent et se diversifient, elle devrait pouvoir se délivrer de cette emprise.

Dr GABRIEL WAHL,
psychiatre chargé de cours à l'université Paris-VII.

« LES PRIVILÈGES DE SHANGHAI »

SHANGHAI est la plus grande ville de Chine avec près de 12 millions d'habitants. Elle compte 23 hôpitaux psychiatriques qui totalisent près de 6 000 lits. Avant la révolution de 1949, seuls 12 psychiatres y travaillaient ; aujourd'hui, ils sont près de 500. L'organisation de la psychiatrie à Shanghai ne se limite pas aux seules structures hospitalières. Il existe un service primaire de santé mentale qui comprend :

1) des unités de soins psychiatriques familiaux qui se sont développées à partir de 1964 dans chaque quartier ;

2) des centres de thérapie occupationnelle qui accueillent des patients qui, tout en ayant bénéficié d'une amélioration, ne peuvent reprendre leur travail initial ;

3) des unités de soins psychiatriques qui sont créées au sein des grandes entreprises de plus de 2 000 employés.

Dans les grandes lignes, la psychiatrie à Shanghai permet certains rapprochements avec les secteurs de psychiatrie publique français, dont l'existence, depuis près de vingt ans, favorise également les soins extra-hospitaliers. Mais cette organisation des soins à Shanghai représente encore un modèle privilégié, difficile à proposer à de nombreuses provinces chinoises dont certaines sont dépourvues de psychiatres ou de centres de soins spécialisés.

Des cobayes pour le médecin de ville

Les praticiens libéraux protestent contre l'expérimentation des médicaments sous la coupe des hôpitaux et de l'industrie pharmaceutique.

LES médecins libéraux peuvent-ils tester les effets des nouveaux médicaments sur leurs patients ? Si la nécessité médicale de ces expérimentations ne fait aucun doute, leur réalisation soulève en revanche de nombreuses questions, techniques, éthiques et financières. On observe toutefois aujourd'hui une volonté très nette chez de nombreux médecins « de ville » (médecins qui n'exercent pas en milieu hospitalier) de participer à de telles expérimentations, à condition qu'elles soient rigoureusement contrôlées. Tel est le principal enseignement du premier colloque sur ce thème qui vient de se tenir à Paris, grâce à l'initiative du département « essais thérapeutiques » de l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC).

Les différentes phases expérimentales préalables à la commercialisation d'un médicament sont en règle générale menées en milieu hospitalier. Il s'agit en particulier des études qui visent à définir les formes et les posologies les mieux adaptées ainsi que le champ précis d'activité thérapeutique d'une molécule donnée. Le cadre hospitalier et la possibilité qu'il offre de mener de nombreuses investigations biologiques, la présence de malades « disponibles » et l'intérêt d'un corps médical spécialisé, expliquent que l'industrie pharmaceutique ait depuis longtemps cherché à faire réaliser à l'hôpital les expériences indispensables avant toute commercialisation d'un médicament. Si elle offre de nombreux avantages, cette situation pose pourtant un certain nombre de questions. La première, régulièrement occultée, porte sur les rapports financiers qu'entretiennent les fabricants et les médecins qui expérimentent. Travail supplémentaire demandé au corps médical hospitalier, l'expérimentation est bien évidemment rémunérée. Ainsi l'hôpital public devient le cadre d'une relation financière d'ordre privé, dans laquelle interviennent bien souvent par ailleurs les caisses de sécurité sociale pour la prise en charge des examens biologiques et des investigations complémentaires qu'impose l'expérimentation. Il s'agit là d'une situation pour le moins curieuse qui, dans le meilleur des cas, permet aux services hospitalo-universitaires concernés d'améliorer (par le biais d'associations 1901) leurs conditions voire leurs capacités de travail.

Une autre série de questions porte sur la nature même de l'activité hospitalière. Celle-ci ne résume nullement l'ensemble de l'activité médicale. Rien ne permet d'affirmer que les conclusions obtenues au terme d'un essai pratiqué à l'hôpital pourront être vérifiées « en ville » par les médecins libéraux. De la même manière, le cadre hospitalier ne permet guère d'étudier les effets de nombreux médicaments, après leur commercialisation, sur de grands groupes de malades. Jusqu'à ces dernières années, la plupart des études effectuées en milieu libéral ne répondaient nullement aux exigences méthodologiques et déontologiques les plus élémentaires. *« Il s'agit encore le plus souvent* — confie-t-on dans les milieux de l'UNAFORMEC — *d'études « bidon » qui, sous couvert d'objectifs scientifiques, ne visent en réalité qu'à une chose : augmenter le volume des prescriptions d'une spécialité pharmaceutique. En pratique, on réunit quelques médecins. On leur demande de remplir rapidement cinq ou dix dossiers, que l'on paie chacun quelques centaines de francs avec, ou non, un repas ou un voyage en prime. »* Les résultats de ces études servent avant tout les impératifs des services de marketing des sociétés pharmaceutiques. Elles sont ensuite publiées dans des revues médicales. Une situation qualifiée d'« inadmissible » au colloque de l'UNAFORMEC par le professeur Raymond Villey, président du conseil national de l'ordre des médecins. Le professeur Villey a, en particulier, vivement condamné ces *« simulacres d'expérimentations, qui ne sont en réalité qu'une forme de promotion commerciale »*.

L'accord du patient

Une telle situation, condamnable à tous égards, peut-elle être améliorée ? Grâce aux responsables de l'UNAFORMEC spécialisés dans les « essais thérapeutiques », on enregistre depuis peu une série d'initiatives visant à moraliser ce domaine d'activité. Il s'agit pour eux à la fois d'assainir les relations avec le fabricant et de récupérer une partie du pouvoir qui revient de droit, aux prescripteurs. Il s'agit, bien évidemment, aussi, dans le même temps, d'observer les règles qui doivent servir de base à toute expérimentation pharmaceutique.

Plusieurs essais définis par un « contrat UNAFORMEC » ont ainsi déjà été réalisés (médicaments supposés actifs contre certaines affections veineuses, contre la bronchite chronique ou contre le zona). Il s'agissait alors, comme le veut la rigueur statistique et épidémiologique, d'expérimentations dites « en double aveugle contre placebo ». Les malades participant à une telle étude sont partagés en deux groupes. Les uns reçoivent le médicament étudié et les autres un placebo, substance *a priori* inactive. De plus, ni le malade ni le médecin ne savent quel produit (placebo ou médicament) est prescrit. Un système de code permet ensuite d'analyser tous les résultats observés et de comparer les effets dans les deux groupes.

Eminemment souhaitables d'un point de vue scientifique, de tels essais ne vont pas sans soulever de nombreuses questions. Si le malade est pratiquement « captif » en milieu hospitalier et plus ou moins contraint d'accepter l'expérience qu'on lui propose, le malade du médecin « de ville » ne donne que beaucoup plus rarement son accord (75 % d'acceptations dans un cas, 35 % dans l'autre).

Comment surtout expliquer au patient la nécessité d'une étude « en double aveugle contre placebo » dans laquelle il a bien souvent le sentiment d'être utilisé comme un cobaye. *« On découvre vite alors,* résume le docteur Pierre Ageorges, *que cette situation modifie la relation entre le médecin et le malade. Il faut expliquer au patient que s'il accepte de rentrer et de rester dans cette étude il ne perd nullement ses chances. Au contraire, bien souvent, il sera mieux observé et très bien surveillé. Pour le médecin, l'une des conséquences importantes est qu'il perçoit ensuite beaucoup mieux dans sa pratique toute l'importance de l'effet placebo. »*

Ces essais thérapeutiques en médecine de ville butent aussi sur les problèmes de rémunération. *« Notre position est claire,* déclare le docteur Ageorges. *Il s'agit là d'essais véritables, demandant un véritable travail qui doit être rémunéré. Nous estimons que tous les examens doivent être pris en charge par le laboratoire pharmaceutique. De plus, nous entendons rester maîtres de la publication des résultats obtenus, même si ces derniers démontrent qu'en définitive le placebo est aussi actif que la substance étudiée. »*

En cherchant de la sorte à modifier les relations actuelles qu'entretiennent les laboratoires pharmaceutiques et les praticiens, l'UNAFORMEC ne cache nullement sa volonté d'inverser les pouvoirs et de réduire les prérogatives pharmaceutiques et hospitalières. Elle vise aussi très clairement des objectifs de santé publique qu'aucun des différents acteurs du système de soins français n'a la volonté ou la possibilité d'atteindre. C'est ainsi que des études sont en cours de préparation afin de comparer l'efficacité de différents médicaments antihypertenseurs ou celle de plusieurs antibiotiques actifs contre l'infection urinaire. Ces travaux originaux pourraient déboucher sur des résultats à bien des égards dérangeants.

JEAN-YVES NAU.



Les criquets, une plaie de l'Afrique

Le continent africain est menacé une nouvelle fois par une invasion acridienne dont les conséquences peuvent être catastrophiques.

QUELQUES criquets n'ont jamais nui à qui que ce soit. Ces insectes font partie, comme toutes les espèces vivantes, d'ensembles complexes qui constituent les milieux naturels. En revanche, des concentrations de millions ou de milliards de criquets tous pleins d'appétit peuvent ravager les cultures, et cela explique l'inquiétude qui règne en ce moment dans plusieurs pays d'Afrique.

En fait, il existe deux catégories de criquets (qu'il ne faut pas confondre avec les sauterelles, leurs cousines, tout aussi bonnes sauteuses certes, mais inoffensives) : les locustes et les sauteriaux.

Les locustes ont deux modes de vie complètement différents. La plus dangereuse des locustes, le criquet pèlerin *(Schistocerca gregaria)*, vit essentiellement dans les zones subdésertiques soumises à de grandes variations climatiques saisonnières et annuelles. Le criquet pèlerin est, le plus souvent, en phase solitaire dans les endroits un peu plus humides (fonds de vallée, massifs montagneux). Les insectes ne sont pas nombreux, ne se groupent pas avec leurs congénères, se déplacent peu et seulement la nuit. Survient une saison des pluies plus arrosée. La végétation prospère, fournissant une nourriture beaucoup plus abondante. Les criquets pèlerins se multiplient en une véritable explosion démographique jusqu'à ce qu'un phénomène de « densation » induise le passage à la phase grégaire.

La morphologie, la couleur, le mode de vie des locustes changent alors au point que le biologiste Sir Basil Uvarov n'a résolu qu'en 1921 le mystère de l'origine des essaims de criquets pèlerins qui semblaient jusqu'alors *surgir* de rien.

En phase grégaire, les locustes se groupent d'abord en énormes bandes de larves aptères se déplaçant – à pied – *dans la même* direction. Devenues adultes, les locustes, en phase grégaire, se rassemblent en essaims gigantesques, pouvant compter plusieurs milliards d'individus, *qui* volent le jour, franchissent poussés par le vent des distances variables, se posent le soir et se mettent alors à dîner. Larves et adultes sont dotés d'un appétit vorace : ils mangent chacun leur propre poids (1 à 2 grammes) par jour de matière végétale fraîche. Et les adultes se reproduisent au cours de leurs pérégrinations.

Essaims potentiels

Pour peu que les pluies et la température soient favorables, la maturation des criquets pèlerins peut ne durer que trois ou quatre semaines au lieu des six mois nécessaires par temps sec et froid. Le nombre de générations annuelles augmente donc dangereusement. Et chaque nouvel essaim non seulement se déplace au gré des vents, mais encore laisse derrière lui plusieurs essaims potentiels qui, eux-mêmes, auront le temps de se reproduire. De proche en proche, la zone infestée peut s'étendre sur des régions extraordinairement vastes : du Sénégal au nord de l'Inde, en remontant jusqu'à l'Afrique du Nord, pour le seul criquet pèlerin.

Tout différents – mais aussi voraces – sont les criquets sauteriaux. Ceux-là peuvent pulluler dès que les conditions le leur permettent. Mais ils ne passent pas alors en phase grégaire. Ou tout du moins le font-ils très rarement. Depuis peu, en effet, on a découvert que certains sauteriaux (tels les *Œdaleus senagalensis)* adoptent le comportement grégaire des locustes lorsque leur densité arrive à 50 000 ou 100 000 individus par hectare (pour les criquets pèlerins, la densité critique est sans doute de 300 à 500 individus par hectare).

En Afrique de l'Ouest, la saison des pluies commence au sud et le front des pluies remonte peu à peu vers le nord. Les *Œdaleus senegalensis* remontent donc vers le nord pendant l'été et se nourrissent préférentiellement de l'herbe des pâturages. Mais celle-ci est alors assez abondante pour les criquets et les troupeaux.

Tout change à la fin de l'été. Le front des pluies redescend vers le sud, les *Œdaleus senegalensis* aussi. Mais les cultures alors sont bien développées, et, là, les dégâts sont fonction du stade végétatif des cultures vivrières, du mil tout particulièrement. Les *Œdaleus senegalensis* raffolent du mil vert *(le mil laiteux)*, *dont ils dévorent* facilement les grains encore tendres. En revanche, le mil mûr, aux grains durs, n'est mangé que partiellement.


SYGMA

Sans former, en général, d'essaims comparables à ceux des locustes, les sauteriaux se déplacent tout de même en grand nombre, mais seulement la nuit, et, sur des distances assez grandes. Les *Œdaleus senegalensis*, notamment, suivent le développement de la végétation, qui, lui-même, est fonction du début, puis de l'abondance des pluies. Et ils se reproduisent chemin faisant, donnant naissance à deux ou trois générations nouvelles d'insectes si les conditions leur sont favorables.

En outre, les *Œdaleus senegalensis* et quelques autres sauteriaux ont une capacité redoutable. Guidées par la longueur du jour qui diminue un peu, même en zone tropicale, à partir du 21 juin, et qui les avertit, sans doute, de la fin prochaine de la saison des pluies, les femelles pondent, en fin de saison, des œufs différents dits en « diapause ». Ces œufs, qui représentent la troisième génération *de l'année en cours*, attendent dans le sol la saison des pluies de l'année suivante. Ils écloreront dès que 20 millimètres d'eau seront tombés et constitueront alors une *première* génération... C'est ce qui se passe actuellement avec les *Œdaleus senegalensis* dans le nord du Nigéria et en Guinée-Bissau.

Les pertes de nourriture dues aux criquets sont très difficiles à chiffrer. En outre, leurs effets dépendent de l'abondance des récoltes, qui varie chaque année *en fonction des quantités de* pluies. Au Sahel, la production agricole annuelle, estimée seulement à 30 % près, oscille ainsi de 4 à 7 millions de tonnes environ : à *4 millions, c'est la pénurie*, à 7 millions, la surproduction. Si les criquets dévorent 10 % des récoltes, il est évident que les conséquences seront catastrophiques *lors d'une mauvaise année et* peu importantes une bonne année.

De l'observation du mode de vie des criquets – locustes et sauteriaux – il ressort clairement *que* la seule méthode pour empêcher la prolifération et la propagation de ces insectes ravageurs est d'attaquer le mal à son début. Il faut surveiller sur le terrain les zones de ponte potentielles, de façon à détecter l'éclosion de larves innombrables et à traiter le plus vite possible aux insecticides ces zones qui sont de taille modeste.

Pour le criquet pèlerin, les zones à surveiller en priorité sont les côtes de la mer Rouge (dont l'Erythrée) et les massifs sahariens (Aïr, Adrar des Iforas, Ennedi, Tibesti) et la dépression du Tamesna (entre l'Adrar des Iforas et l'Aïr). Or l'Erythrée est *interdite pour* des raisons politiques ; les autres zones sont d'accès très difficile, ce qui suppose, d'une part, des véhicules tout terrain, des petits avions à *long* rayon d'action, des hélicoptères et, d'autre part, des personnels compétents, aussi bien pour ne pas se perdre dans le désert que pour reconnaître la présence de l'« ennemi » et pouvoir, et savoir, le combattre avec efficacité.

YVONNE REBEYROL.

DES ANTENNES CONTRE L'INVASION

DÈS la fin de 1985, année où la bonne pluviosité avait mis fin à une longue période de sécheresse, les spécialistes savaient que l'Afrique de l'Ouest – le Sahel, en particulier – risquait d'être menacée en 1986 par des pullulations de plusieurs espèces de criquets locustes et sauteriaux (*le Monde* des 28 février et 17 mai 1986). Au début des années 60, des organisations régionales avaient été mises sur pied en Afrique pour lutter contre le danger acridien (1), et – les *conditions* météorologiques aidant sans doute – elles avaient réussi à empêcher la plupart des pullulations et des migrations.

A partir de 1980, plusieurs de ces organisations sont entrées en déliquescence faute de moyens financiers (la plupart des Etats membres ne payaient plus leurs cotisations) et de moyens techniques : l'Organisation internationale contre le criquet migrateur en Afrique (OICMA, qui groupait dix-sept pays, s'est dissoute d'elle-même le 25 février 1986 ; l'Organisation commune de lutte antiaviaire et antiacridienne (OCLALAV) (2) était dans un tel état que la France et les Nations unies ont arrêté en 1983 de la soutenir. Les autres commissions qui « couvrent » l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, le Proche-Orient, sont assez efficaces.

Rien n'était donc prêt, au début de 1986, pour entreprendre la surveillance et la lutte antiacridiennes en Afrique de l'Ouest. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait appel à des donateurs et créé, le 8 août 1986, un Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO), chargé de coordonner les actions aux niveaux national, régional et international, et de réunir les fonds nécessaires. En octobre 1986, on en était à 50 millions de dollars (300 millions de francs), dont 31 millions pour le Sahel.

A l'appel de la FAO ont répondu la plupart des Etats développés. La France, en particulier, *par son ministère* de la coopération, a donné, en 1986, 12 millions de francs dans le cadre d'accords bilatéraux. Elle a aussi apporté des moyens logistiques (véhicules et hélicoptères *militaires). Elle a enfin créé* à Niamey une antenne permanente du Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel (PRIFAS), la seule équipe de spécialistes au monde prête à se mettre, depuis 1975, à la disposition des pays menacés par les criquets. Le PRIFAS fait partie du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), qui a ses laboratoires à Montpellier.

Le PRIFAS recueille, grâce à un réseau de trois mille correspondants bénévoles (agents des services de protection des végétaux, chercheurs, agents administratifs, instituteurs, etc.) couvrant l'Afrique de l'Ouest, toutes les informations possibles sur la présence, les espèces, le nombre, l'état de développement des criquets. En outre, depuis peu, le PRIFAS a mis au point deux modèles écologiques qui, à partir des données pluviométriques, peuvent prévoir le comportement et la pullulation l'un du criquet pèlerin, l'autre de l'*Œdaleus senegalensis*.

Les actions entreprises en 1986 pour lutter contre les criquets en Afrique ont été trop tardives. Mais elles ont eu au moins le mérite de réveiller les Etats menacés et les pays donateurs, et de mettre sur pied, dès le début de 1987, des équipes de surveillance et de traitement dotées des moyens nécessaires en véhicules, en avions, en hélicoptères et en insecticides.

Au début de juillet, la FAO avait déjà en caisse 40 millions de dollars (240 millions de francs), dont 28 millions pour le Sahel. La France a prévu de donner cette année 20 millions de francs. Du 5 au 7 août prochain, une réunion se tiendra au siège de la FAO, à Rome, pour dresser le bilan de la première phase de la lutte contre les *Œdaleus senegalensis* au Sahel et faire l'évaluation des besoins indispensables à la deuxième phase (celle de septembre, la plus décisive). A ce programme s'ajoutera très probablement la lutte contre le criquet pèlerin, qui, depuis la mi-juin, commence à proliférer dangereusement en Ethiopie et au Soudan, d'où il pourrait se répandre sur l'Afrique de l'Ouest, *l'Afrique du Nord et le Proche-Orient*.

Y. R.

(1) Les criquets font partie de la famille des *Acrididae*.

(2) Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Burkina-Faso, Tchad, Côte-d'Ivoire, Bénin, Cameroun et, depuis peu, Gambie.

Demain

LE FOIE SERT DE COBAYE

Une nouvelle méthode, qui se révèle simple, fiable et peu coûteuse, *pour tester la* toxicité des nouveaux médicaments devrait permettre de réduire ou d'éviter parfois l'expérimentation sur l'animal, seule méthode d'évaluation à l'heure actuelle.

La majorité des médicaments sont en effet biotransformés au niveau du foie : la technique proposée par André Guillouzo (INSERM U. 49, Rennes) consiste *donc à utiliser des cellules du foie* (hépatocytes) – provenant de donneurs d'organe – qui sont conservées par congélation. En suspension ou en culture dans un milieu qui leur conserve leurs capacités fonctionnelles, ces cellules sont mises en contact avec les nouvelles molécules médicamenteuses potentiellement toxiques, après que des critères *précis* d'évaluation de l'hépatotoxicité, basés sur l'apparition d'altérations morphologiques et biochimiques, ont été définis. L'utilisation des hépatocytes va ainsi permettre de trier les molécules, en étudiant leur biotransformation *in vitro* chez l'homme et l'animal, et en comparant leur comportement avec celui des médicaments connus de la même *famille*.

LE CRABE A BON DOS

Plusieurs sociétés américaines, dont Hosho-Somerset Inc. (Maryland), Manville Corp. (Colorado), et diverses universités, dont celle de Louisiane, ont trouvé le moyen de transformer les carapaces de crabe, résultant des activités de pêche – le seul Etat de Delaware, aux Etats-Unis, en rejette 10 000 tonnes par an, – en une matière première utilisable à différentes fins. Après traitement, les dérivés de la chitine (ce composant essentiel de la carapace) *peuvent être utilisés comme système dépolluant* pour désactiver des composés toxiques et éliminer des métaux lourds. Le taux d'élimination pouvant atteindre 95 % à 100 % pour des herbicides chlorés. *Ils* peuvent aussi servir à fabriquer des fils de suture non-allergéniques et biocompatibles, facilement absorbés par les tissus voisins. Des applications en chirurgie reconstructive sont aussi actuellement en cours d'essai (cartilages et structures osseuses temporaires). Enfin, la chimie séparatrice est également concernée pour la fabrication de *filtres sélectifs pour la purification* de gommes, pigments, aromates et parfums.

★ *CPE Bulletin*, nº 35, 1987. Centre de prospective et d'évaluation, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05.

LE PETIT ÉCRAN PLAT

Depuis une vingtaine d'années, des recherches sont effectuées dans le monde entier pour tenter de remplacer l'écran cathodique, qui équipe encore tous les téléviseurs et les terminaux d'ordinateurs, par un écran plat, moins encombrant, moins gourmand en énergie et moins fatiguant pour la vue. Mais, jusqu'à présent, aucun des écrans plats réalisés ne présente, pour le même coût, les qualités techniques du tube cathodique.

Des trois technologies *utilisées pour la réalisation des* écrans plats, celle des cristaux liquides suscite l'intérêt de certains pays : le Japon, les Etats-Unis et la France. En France, le CNET (Centre national d'études des télécommunications) et la D.LETI (Division d'électronique, de technologie et d'instrumentation) du CEA ont annoncé récemment des réalisations intéressantes dans ce domaine.

Le CNET a mis au point un écran couleur d'une diagonale de 11,9 cm, constitué de 320 lignes sur 320 colonnes, et estime que les images obtenues sont d'*« excellente qualité, tant pour le rendu des couleurs que pour la cadence des images animées »*. La D.LETI propose un écran couleurs de 288 lignes de 480 points, d'une diagonale de 13 cm, et parle lui aussi d'une *« remarquable qualité d'image »*. L'objectif est d'obtenir des écrans d'une diagonale de 30 cm, peut-être vers les années 90, date à laquelle, selon une étude de marché réalisée par la société américaine Arthur D. Little, le marché des écrans plats devrait connaître une forte progression.

AU-DESSUS DES VOLCANS

La création d'un système de détection par satellites des nuages de cendres et des panaches de fumée émis lors des éruptions volcaniques sera peut-être décidée à la fin de l'année par deux organismes américains : *la NOAA* (*National Oceanic and Atmospheric Administration*) et la FAA (Federal Aviation administration). Destiné à détourner les avions de ligne des zones dangereuses, le projet est actuellement à l'étude.

Les satellites météorologiques de la NOAA, munis de détecteurs infrarouges, sont en effet capables de déceler et de suivre les nuages de fines particules volcaniques, ce que ne peuvent faire les radars.

Les panaches volcaniques et les nuages de cendres qui se répandent sur de grandes distances représentent en effet un risque certain pour la navigation aérienne. Les responsables de la NOAA citent le cas, parmi d'autres, de deux avions commerciaux – un Boeing 747 de British Airways et un autre de Singapour Airlines – qui durent en 1982 faire un atterrissage en urgence à la suite de l'éruption du volcan mexicain El Chichonal. Les cendres volcaniques aspirées par les moteurs avaient provoqué des baisses de puissance importantes de ces derniers.

★ *Aviation Week and Space Technology*, 6 juillet 1987.





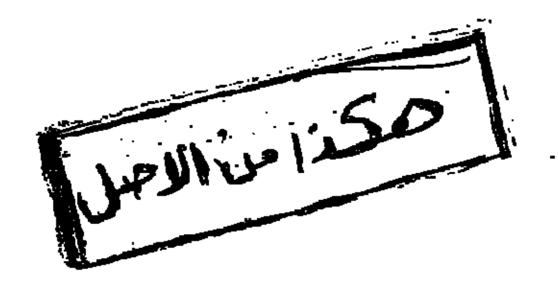
SECTEURS DE POINTE











هكذا من الاصل





LE CARBONE - LORRAINE

Groupe industriel à vocation internationale (4 500 salariés dont 300 cadres, 1,4 milliard de F. de CA, 37 établissements industriels dont 8 en France, 75 % du CA réalisé à l'étranger)

recherche pour son DEPARTEMENT APPLICATIONS ELECTRIQUES (Gennevilliers)

son Chef Division Produits en Développement

CENTRALE, ESE, IEG, N7, ENSEM...

Expérience indispensable (5 - 10 ans)

Le candidat retenu aura pour mission principale d'animer et de suivre le développement et la vente de composants et de produits électrotechniques et électroniques en France et à l'étranger, aussi bien sur le plan technique que dans les domaines suivants : marketing, budget et résultats, commercialisation, négociation de marchés avec les partenaires industriels. Réf. LCL 07

un Ingénieur Technico-Commercial

ESE, IEG, N7, ENSEM, INSA... (options électrotechnique, électronique)

Débutant ou 1re expérience

Le titulaire du poste participera au développement des produits en graphite destinés aux industries électriques et électroniques (animation et suivi dans les domaines suivants : marketing, budget, résultats, plan, commercialisation). Il aura également pour tâche de dynamiser la vente.

Le candidat retenu sera à la fois un commerçant et un homme de terrain. Réf. LCL 08

La dimension du Groupe Carbone Lorraine offre de larges possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé en rappelant la référence, au Carbone Lorraine, Direction des Ressources Humaines et de la Communication – Tour Manhattan Cedex 21 – 92095 La Défense.





premier groupe européen de services informatiques

La clef de notre réussite : le choix des meilleurs

CAP SOGETI SYSTEMES, recherche pour la région RHONE-ALPES des

Ingénieurs commerciaux

Nous : SSII, N° 1 en province, 28 implantations régionales.
Nous intervenons dans tous les domaines d'expertise informatique (schéma directeur, conseil, études et réalisations) dans les secteurs industriels et tertiaires.

Notre force :
- la compétence de nos collaborateurs,
- la qualité de notre service,
- la décentralisation des responsabilités,
- notre capacité à répondre à un marché très diversifié.

Vous : Diplômés d'une grande école, vous possédez une solide expérience professionnelle, commerciale ou technico-commerciale, acquise dans un SSII ou chez un constructeur.

Votre force :
- votre professionnalisme,
- votre sens des responsabilités,
- votre goût du challenge, du conseil et de la négociation.

Ensemble :
- soyez notre interlocuteur auprès de nos clients.
- partons à la conquête de nouveaux marchés concernant l'ensemble de nos activités : conseil, grands projets, assistance technique spécialisée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à J. ROCHET, CAP SOGETI SYSTEMES, 190 rue Garibaldi, 69003 Lyon Cedex 03.

CAP SOGETI SYSTEMES

▶ 50 KM DE LYON

CLECIM

Groupe SPIE BATIGNOLLES

DE LA CONCEPTION A LA REALISATION : UN VASTE DOMAINE D'INTERVENTION

CLECIM, 1450 personnes, 850 MF de CA dont 70 % à l'export, filiale du groupe SPIE BATIGNOLLES, est spécialisée dans l'ingineering pour les industries sidérurgiques et métallurgiques.

RESPONSABLE D'ACTIVITE ELECTRICITE, INSTRUMENTATION, AUTOMATISME

Ingénieur Electricien, vous souhaitez valoriser votre expérience industrielle dans une fonction à responsabilités humaines, techniques et financières.

– Vous avez une bonne capacité d'animation pour :
- «Fédérer» les énergies d'hommes et de femmes de niveaux et de qualifications différentes.
- Gérer les moyens humains en regard des budgets et engagements contractuels.
- Maintenir et accroître le niveau technique de compétence de l'équipe.

– Une bonne connaissance technique de l'ensemble de l'activité électricité, instrumentation, automatisme permettant :
- de préciser les grandes orientations techniques,
- de dialoguer avec nos partenaires (clients, associés, sous-traitants),
- d'intégrer la tâche de son équipe dans une conception «système» voulue par l'entreprise.

– Une expérience des contrats à l'exportation :
- pratique courante de l'anglais
- capacité de négociateur
- déplacements lointains.

Agé de 32 à 38 ans, vous êtes intéressé par le process et vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Réf. RAE

INGENIEUR ELECTRICIEN

Vous vous intégrerez dans une équipe pluridisciplinaire traitant les problèmes d'électricité, d'instrumentation et d'automatismes.
Vous prendrez en charge les études des réseaux de distribution HT/MT et BT, principalement pour la partie puissance.
Concepteur, mais aussi réalisateur, vous suivre vos projets de A à Z : vous assurerez les contacts avec les fournisseurs, les sous-traitants, les partenaires électriciens. Vous apporterez votre concours lors des mises en route sur site. Missions fréquentes à l'étranger.

Vous avez de 28 à 30 ans et, lors d'une première expérience industrielle, vous avez pu développer votre intérêt pour le process. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Réf. IE

Adressez votre dossier de candidature complet en précisant la référence choisie à CLECIM Service Gestion des Ressources Humaines, 107 bd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie.

INGENIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR IBM 38

Notre Groupe (12 000 personnes) est implanté dans le monde entier et intervient dans le domaine des services. Nous traitons dans une filiale, implantée près de Paris, 5 000 dossiers de transport international chaque mois.

Ayant plus de cent ans d'existence, nous n'en sommes pas moins très jeunes dans notre management, notre stratégie de développement et dans nos ambitions.

Pour nous l'informatique est un outil fondamental et pour renforcer nos équipes nous recherchons aujourd'hui un Analyste Programmeur pour notre environnement IBM 38 (80 terminaux).

Vous êtes Ingénieur de Formation ou diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez au moins 2 ans d'expérience probante sur ce type de matériel, et avez déjà participé ou géré des projets de bonne envergure.

Si vous êtes actuellement à Paris profitons en pour nous rencontrer, si vous lisez cette annonce en vacances n'hésitez pas à nous recontacter à votre retour.

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui votre dossier de candidature et votre niveau de rémunération en précisant la référence 911 M.

ALPHA CDL, 181 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY S/SEINE.

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDL

Tektronix® Division Informatique Graphique

INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE AVANT VENTE

Communicatif et passionné par l'informatique; au sein du groupe «support technique produits», vous êtes le label technique des actions avant vente.

Vos responsabilités couvrent :
- la qualification des besoins clients/prospects en regard des performances techniques de nos produits,
- la détermination de la faisabilité,
- la réalisation des démonstrations et benchmarks,
- la formation technique de la force de vente et de la clientèle.

Pour maîtriser la spécificité de nos produits d'informatique graphique de très haute technologie (2 et 3 Dimensions), il vous faut impérativement posséder les connaissances : UNIX, Réseaux, FORTRAN, C. Une connaissance des langages objets ainsi que les environnements GKS, PHIGS serait un atout supplémentaire.

Par ailleurs, la formation prévue aux Etats-Unis, conditionne une réelle connaissance de la langue anglaise.

Basé à Orsay, des déplacements fréquents, essentiellement en France, sont à prévoir.

Pour nous rencontrer, adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à Mr Georges MOPPERT - TEKTRONIX - Direction des Ressources Humaines - BP 13 - 91941 LES ULIS Cédex.

ENSEMBLE JUSQU'A LA POINTE DU POSSIBLE

BANLIEUE SUD PARIS

INGÉNIEURS

Débutants ou 1 an expér.
– TECHNICIEN
– Mécanique
Etude et analyse d'essais. Programme informatique. Env. CV à TER SERVICE 94, rue Saint-Lazare, 9e.

Société de services recherche

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

EXPÉRIMENTÉS pour calcul de chaudronnerie et/ou ponts roulants, connaissant codes ASME et éléments finis. Urgent – SYSIM 9 et 11, rue Benoît-Malon, 92150 Suresnes.

INFORMATIS

Pour déménagages de systèmes

SPÉCIALISTES UNIX

7 ans expérience du système. Salaire 240 000 F/an. 26, r. Daubenton 5e 43-37-98-22.

Le Monde CADRES

Jeune juriste en droit des affaires

Paris. Une importante Société Internationale de Conseil en informatique, en développement permanent, recherche un(e) jeune juriste en Droit des affaires.

Sous l'autorité du Directeur juridique et en liaison avec les avocats et conseils extérieurs, il sera plus particulièrement chargé de la rédaction et de la négociation des contrats et marchés publics ; il participera à d'autres activités juridiques relatives notamment au Droit des Sociétés. Il sera en relation permanente avec l'ensemble des services de la Société et jouera auprès d'eux un rôle de conseil pour tout ce qui concerne les aspects juridiques.

Agé de 30 ans environ et titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme de 3ème cycle en Droit des affaires, il dispose d'une première expérience de 2 ans minimum du Droit contractuel, acquise de façon opérationnelle en entreprise, si possible au sein d'une SSII. Homme de "terrain", il a de réelles aptitudes à la négociation et au conseil, une grande disponibilité et une mobilité d'esprit lui permettant de traiter plusieurs problèmes en parallèle, ainsi qu'une maîtrise suffisante de l'anglais. Poste très motivant aux activités multiples et variées.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite, photo, et prétentions sous réf. G 029 à Danièle FOSSAT, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MARSEILLE

Vous avez 3 à 4 ans d'expérience dans la vente de services

et souhaitez maintenant évoluer vers des responsabilités plus larges.
De formation Sup de Co ou équivalent, vous possédez de l'imagination, de la rigueur et un sens commercial aigu.
Notre société bien implantée dans la communication, filiale d'un groupe important, vous offre une réelle opportunité de Responsable d'agence.
Après formation à nos méthodes et à notre marché, en relation avec le Directeur des régions, vous gérerez l'agence de Marseille -un chef de publicité et une assistante- comme un centre de profit autonome.
Responsable du CA vous en assurerez le développement grâce à une démarche commerciale active.
Votre sens de l'écoute et du dialogue seront déterminants pour concevoir, et construire des actions de communication.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en mentionnant la référence 10299 à Média-System Méditerranée, 29 La Canebière, 13001 Marseille.

média-system

Responsable du Recrutement. Et plus encore !

Vous aimez les responsabilités, l'autonomie, la communication, vous avez le sens du contact, un bon jugement et vous cherchez une activité riche et variée.

Nous sommes un groupe international, leader dans son secteur, largement décentralisé.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité du recrutement des cadres et de vous associer à la communication interne comme externe.

Diplômé(e) d'une grande école de gestion ou d'ingénieur, vous avez déjà une première expérience d'environ deux ans dans le recrutement. Si vous cherchez à élargir votre horizon, rencontrons-nous.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous réf.2499 M à

SOURCES 108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra confidentiellement.



Prestigious international management consulting firm has outstanding opportunities for broad based engineering talent in our technical services group.

Successful candidates will be involved with client projects developing and implementing technological productivity improvements. Our engineers suggest new methods, processes and other innovations which generate measurable cost savings. Following disciplines are applicable:

- Chemical Engineering
- Plastics Engineering
- Energy Management
- Electronics/Electrical Engineering
- Plant Engineering
- Machine and Equipment Design
- Tool Engineering
- Metallurgy

We are seeking articulate professional engineers with broad technical and business backgrounds. Excellent communication skills and professional presence is necessary to interface effectively with clients. Degree is mandatory. Extensive traveling is required from Sunday to Friday. Relocation not necessary.

Fluency in English indispensable. Additional linguistic facilities a must. Only E.E.C. nationals should apply.

Forward your c.v., earnings history and salary requirements under reference 229 to **Universal Communication**, chaussée de la Hulpe 122, B-1050 Brussels (Belgium), who will transmit.

Le Sens du défi

Dans une usine de 2 700 personnes, filiale d'un des premiers groupes industriels français, spécialisée dans la fabrication de produits de grande série et utilisant des technologies variées d'un haut degré d'automatisation, nous vous proposons de prendre en charge le poste de :

RESPONSABLE FABRICATION D'UNE UNITE AUTONOME (300 personnes)

Vous aurez à gérer votre Unité comme un véritable patron d'usine.
- Respect des programmes de fabrication : qualité, prix, volume.
- Respect de vos budgets : temps, matière, entretien, stocks...
- Développer des plans d'amélioration : qualité, productivité...
- Animation sociale.

Pour ce faire, vous contrôlez la fabrication, l'entretien, les méthodes, la manutention.

Vos atouts pour réussir :
- Ingénieur 28/35 ans - Centrale - Arts & Métiers - ICAM - HEI...
- Expérience réussie de gestion et d'animation d'une équipe de production, de préférence, dans une industrie de grande série.
- Bonne ouverture d'esprit pour optimiser la gestion de technologies variées.
- Sens de la communication et autorité naturelle pour réussir un management participatif.

Ce poste basé dans le Nord de la France vous ouvre de larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo sous réf. 27915 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

CCS COMPUTER COMMUNICATION SYSTEM

Nous développons des équipements télé-informatiques et souhaitons voir rejoindre notre équipe de recherches

UN INGENIEUR HARDWARE

- pour un poste de responsabilités du Laboratoire (architecture et maquettes multi-processeurs, INTEL 286)
- formation électronique, grandes écoles ou DUT
- spécialisation en interfaçage Bus, MULTIBUS, VME, environnement Temps Réel
- Connaissances capture de schémas, routage et simulation de circuits (CAO)
- expériences : micro-mécanique, circuits logiques programmables (PAL, EPLD, LCA)

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par Sylvie SANMARTIN CCS 5, Avenue de l'Orme à Martin 91023 EVRY

Important BET régional souhaitant créer une agence à Toulouse

recherche

UN CHEF DE RÉGION ROUSSILLON/MIDI-PYRÉNÉES

Cet ingénieur grande école aura une bonne expérience en ingénierie du bâtiment et de l'aménagement, des dispositions commerciales et connaîtra déjà bien la région M.P.

Ecrire sous n° 8 743 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7°.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL ANGLO-SAXON, FABRIQUANT DES

COMPOSANTS DE CABLAGE

IMPLANTEE BANLIEUE OUEST, CREE LE POSTE DE :

CHEF DES VENTES

Marchés militaire, aéronautique/aérospatial

Sous l'autorité du Directeur Général, il animera une équipe d'Ingénieurs Commerciaux tout en assurant personnellement le suivi de clients nationaux de première importance.

PROFIL :
- Ingénieur diplômé.
- 7 à 10 années d'expérience industrielle dont au moins 5 dans la vente de composants aux industries militaire et aéronautique.
- Très bonne connaissance de l'anglais.

L'esprit d'équipe, une collaboration étroite avec ses collègues responsables des autres marchés, un sens aigu de la créativité pour développer de nouveaux produits, doivent attirer un candidat "homme de terrain" âgé de 30 à 40 ans.

NOUS OFFRONS :
Rémunération attractive, voiture de fonction, intéressement.
Sélection faite directement par Direction Générale de la Société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 28012 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Syndicat professionnel

RECHERCHE POUR SEPTEMBRE 1987

RESPONSABLE

Service relations publiques et publications.

Conviendrait à jeune professionnel des R.P. maîtrisant techniques de communication.

- Aptitude rédaction.
- Sens organisation.
- Esprit pratique indispensable.
- Connaissance édition, expérience rédaction journal entreprise très appréciées.

Adresser candidature motivée, c.v., photo et prétentions Madame TEYSSEDRE GESCIAL 4, rue Lamblardie, 75012 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES recherche

CHEF DU PERSONNEL

10 a. expér. dans la fonction. Env. c.v., prét. s/réf. 8 419 à AFFLUENTS, 49, av. Trudaine, 75009 PARIS, qui tr.

GIE travaillant sur le MATIF recherche

SON DIRECTEUR

responsable d'une PME financière et d'une équipe de 6 personnes.

Contacter ERIC VAN LABECK. Tél. : 42-60-05-96.

BANQUE INTERNATIONALE

NEUILLY recherche pour son département du NÉGOCE INTERNATIONAL

GRADÉS(ÉES) de BANQUE

expérience 3 ans dans le domaine des crédits documentaires. ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adresser lettre manuscrite + c.v., s/réf. 6 338 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

CONSULTANT BANQUE

Cabinet d'audit et de conseil de taille humaine bénéficier de la collaboration d'un professionnel confirmé dans les domaines audit, organisat., comptabilité bancaires.

Son goût des responsabilités et de la réussite pourra s'exercer dans le cadre d'une large autonomie et d'un salaire motivant.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° 8 744 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7°.

APPEL DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE DROIT

Une chaire de professeur de droit est vacante à l'ENPC à partir de la rentrée scolaire 1988-1989.

Le professeur titulaire sera responsable des cours d'initiation au droit, concessions et marchés, droit commercial et fiscalité, droit du sol.

Le texte détaillé de l'Appel de Candidature est disponible au Secrétariat de la Direction de l'Enseignement, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : 42-60-34-13, poste 1 208.

Les candidatures devront être adressées avant le 30 SEPTEMBRE 1987.

Ets public administratif cherche

UN ASSISTANT

(exp. administrative en gestion financière, cadre B ou A). Env. c.v. à E.P. Opéra-Bastille, 11 bis, av. Daumesnil, 75012 Paris. Avant le 14 août 1987.

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'ÉDITIONS centre de Paris

recrute pour son service commercial (gestion abonnements, petites annonces, pub., etc.).

SECRÉTAIRE A RESPONSABILITÉS

ayant expérience de ces activités, de préférence dans secteur presse, édition. Poste convenant à personne dynamique, ayant sens de l'organisation et des responsabilités ainsi qu'aptitudes à animer une petite équipe. Pratique courante de la sténo dactylographie. Position cadre.

Adresser c.v. avec références détaillées et prétentions à : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Discrétion assurée.

RECHERCHE PROFS MATH., PHYS.

CERTIFIÉS

Exp. 2°, 1re, terminal. Libre dès le 24 août.

TÉL. : 40-16-99-00.

SERV. ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE :
- LOGICIELS SYSTÈMES :
- LOGICIELS D'APPLICATION, TEMPS RÉEL :
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX :
- CA, CFAO, IA :
- GESTION.

C.V. + prétentions à : SDI, tour Gallieni-1 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

RECHERCHONS PROFESSEUR Certifié ou agrégé en français, anglais. Téléphone : 43-36-48-00.

ASSOCIATION DE TOURISME SPORTIF A VOCATION SOCIALE recherche

SES RESPONSABLES DE BUREAUX DE VENTE RÉGIONAUX

DE PARIS ET DE LILLE diplômés de l'enseignement supérieur :
- CCIAL DE PRÉFÉRENCE, expérience confirmée de la vente ;
- DE SERVICES DE PRÉFÉR.

Adr. c.v., photo, prét. n° 5 121 AME-P. A. 14, avenue Pierre-Grenier, 92100 Boulogne.

---

villégiature

Sur les collines de Vallauris VUE SUR MER
A louer vacances au mois. Au r.-de-c., grand 2 pièces, cuisine. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1er septembre. Prix abordable. Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29). M. CARON.

capitaux propositions commerciales

Holographie publicitaire
Société spécialisée dans la production d'hologrammes offre à un annonceur l'opportunité de promouvoir ses produits dans un magazine français en première page de couverture (500 000 exemplaires). Prix compétitif. Pour toutes informations écrire à : SD, 14, rue du Midi, 1003 Lausanne (Suisse).

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES

recherche

DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ EN RÉGION PARISIENNE

JEUNE INGÉNIEUR

DIPLOMÉ(E) ETP, INSA...

Débutant ou 2 à 3 années d'expérience professionnelle pour participer aux études et assurer la coordination pluridisciplinaire d'opérations de bâtiment et d'infrastructure.

Le poste à pourvoir nécessite le sens des contacts humains et esprit d'initiative.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions sous n° 7 057 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR 45 ANS POUR TOUS PAYS ÉTRANGERS HABITUÉ AUX CONTACTS AVEC GOUVERNEMENTS, AUTORITÉS

Son expérience :
dans importante société pétrolière internationale : planning, organisation, supervision opérations géophysiques terrestres et maritimes en Europe, Afrique, Moyen-Orient.
Maîtrise parfaite de l'anglais.

Son objectif :
changer de cap et s'adapter facilement à un nouvel environnement professionnel.

Ecrire ou téléphoner à :
G. DUVERGER – ESSO SAF – Cedex 2.
92093 Paris La Défense,
Tél. : 16 (1) 43-34-67-11.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

Me ARTS-&-MÉTIERS
Studio, douche, w.-c. Exceptionnel. 172 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

4e arrdt

JEANNE-D'ARC maison s/jdin 312 m² + patio 38 m², intérieur à aménager. 3 600 000 F. Loft à rénover 42-50-04-28.

NOTRE-DAM, AU CŒUR DE LA CITÉ gd 2 p. 65 m², CHARME VIEUX PARIS 1 690 000 F. 42-50-04-28.

14e arrdt

AVENUE DENFERT
SUPERBE 6 p., 200 m² environ, excellent plan, GRAND STANDING. T. 45-26-99-04.

15e arrdt

FRONT DE SEINE. Totem 2 p 70 m² + prkg. dern. ét., v. s. Seine 1 800 000 43-25-73-14.

16e arrdt

MIRABEAU
Bel imm. p. de t., ravalé, 2 p., 68 m², chambre service. GARBI 45-67-22-88.

AV. D'EYLAU
GRAND dble liv. + 2 chbres. 2 300 000 F – 45-26-99-04.

92 Hauts-de-Seine

Boulogne porte d'Auteuil, beau 2 pièces, gd stdg, balcons, terrasse, parking, 46-03-01-32.

94 Val-de-Marne

CHOISY-LE-ROI 94600
Centre ville, beau 3/4 pièces, 83 m², 4e étage avec ascenseur, possibilité garage. Au calme (16) 1-30-58-28-98.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS. PARIS RÉSIDENTIEL.
TÉL. : (1) 45-62-16-40.

ACHÈTE COMPTANT
STUDIOS ou 2 PIÈCES, même à rénover. Tél. 42-52-01-82.

Part. rech., Paris, Vincennes, Saint-Mandé, 3/4 pièces tt cft, 1/1,2 million. Tél. Mme Beauvais, 43-79-27-82, à partir de 15 heures.

propriétés

Vends tr. b. ppté 2 h 30 Paris, entièrement clôturée, 15 p. + dépendances + 6 ha, parfait état, prix à débattre. Me Baltzinger Robert Espagne, 55000 Bar-le-Duc. Tél. 29-75-40-66.

pavillons

A VENDRE COLOMIERS
(banl. Toulouse) 30 000 hab. Pavillon F 4, gar., jard., quartier calme. Pr. écoles, commerces. Libre janvier 1988. 520 000 F. T. (16-1) 61-78-26-47, soir.

locations non meublées offres

Paris

GLACIÈRE dans bel imm. moderne 1er ét. s/jdin très calme, séj. + 3 chbres, cuis., bains, w.-c., rang., 90 m². 9 000 F + 1 250 charges. Tél. le mat. SEGECO 45-22-69-92.

Imm. standing à louer 4 p., 2 chambres, living, salle à manger, terrasse, salle bains, cabinet toilette, w.-c., parkg. Reprise justifiée 60 000 F. Loyer mens. 6 000 F. Poss. libre rapid. Tél. : 43-07-37-27.

AV. FOCH. TERRASSE 7e ét., ascenseur, séjour, 2 chambres, 9 000 F. MEL 43-25-60-89.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
Recherche STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation depuis 80 F/ms, Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e Constitution SARL 1 500 F HT. INTERDOM – 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

MURS LIBRES
Près rue du Poteau, 18e CAFÉ-RESTAURANT EXCEPTIONNEL 260 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

Vends restaurant pizzeria 80 places. Visite après 15 h sur rendez-vs. Prix : 2 000 000 F. Tél. 34-76-97-34 ap 10 h 30.

Economie

REPÈRES

Crédit lyonnais

Cotation internationale abaissée

Le cabinet new-yorkais Moody's, l'un des deux grands organismes internationaux (avec Standard and Poors) de cotation (rating), a décidé de rétrograder le Crédit lyonnais dans son classement des entreprises financièrement les plus sûres. La cotation de cette banque est ramenée du prestigieux AAA (triple A) à double A 1 (AA1), ce qui la place en dessous des banques européennes comme la Deutsche Bank, l'Union de Banque Suisse ou la Barclays (GB). En revanche, Moody's confirme le triple A accordé précédemment à la BNP et à la Société générale. Le Crédit lyonnais estime *« qu'en ne lui donnant pas la cotation la plus élevée, Moody's a voulu marquer son souhait de voir la banque augmenter encore un peu son capital et sa rentabilité. C'est la politique qu'elle suit actuellement et sa cotation devrait, en conséquence, pouvoir être portée rapidement au niveau du triple A »*, affirme-t-on.

Ventes de détail

Forte hausse en Grande-Bretagne en juin

Les ventes du commerce de détail ont progressé de 3,1 % en juin après avoir connu une baisse de 3,5 % le mois précédent, annonce le ministère *britannique du commerce* et de l'industrie. Le résultat de juin a surpris les analystes qui s'attendaient à une hausse modeste de l'ordre de 0,5 à 1 %. Sur trois mois, les ventes de détail se sont *redressées* de 6 % par rapport aux trois mois précédents et de 2,5 % sur la période correspondante de 1986. Ce dynamisme est attribué à l'amélioration du pouvoir d'achat. Outre-Manche, à la baisse des taux hypothécaires et aux retombées persistantes de l'annonce d'allégements fiscaux dans le budget de mars dernier.

Plan quinquennal

15 milliards de dollars d'investissements en Tunisie

Le premier ministre tunisien, *M. Rachid Sfar, a présenté, le lundi* 20 juillet, à la Chambre des députés un projet de plan quinquennal (1987-1990) visant à répondre à deux défis *« fondamentaux »* : le problème de *l'emploi* et la *« maîtrise des déséquilibres financiers »*. Le déficit de la balance des paiements courants doit notamment être ramené de 8 % du produit national brut à 3 % en 1991. *L'enveloppe globale des investissements* prévue par ce projet atteint 10,4 milliards de dinars (90 milliards de francs), le secteur privé étant appelé à contribuer à hauteur de 52 % *aux dépenses productives*. Le Parlement doit examiner ce projet avant qu'il ne soit signé, le 25 juillet, par le président Habib Bourguiba.

Hi-fi

Le disque compact dépasse le 33 tours aux Etats-Unis

Pour la première fois, les ventes de disques compacts aux Etats-Unis ont *dépassé en 1986 celles de disques* 33 tours 1/3. Mais en termes de chiffre d'affaires seulement (350 millions de dollars environ) en raison du prix plus élevé de ce nouvel article. Sur *le marché américain* de l'audio, la cassette conserve encore sa suprématie avec une part de 56 %. Le disque compact arrive second (19 % des ventes). Il est suivi par le disque vinyl *(18 %)* et le 45 tours (7 %). D'après Polygram, filiale du groupe néerlandais Philips, les ventes mondiales de disques compacts pourraient atteindre 250 millions d'unités en 1987 (+ 90 %).

SOCIAL

La préparation de la rentrée et la défense du secteur public

Les propositions de la FEN pour une action unitaire à la rentrée rencontrent peu d'écho

Si une volonté d'action unitaire semble toujours s'exprimer à la base malgré une faible mobilisation, tel ne semble pas être le cas des états-majors syndicaux confédéraux. Le 22 juin dernier, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, qui aimerait bien achever son mandat par une manifestation d'unité que son organisation recherche en permanence, s'adressait aux dirigeants des cinq confédérations syndicales, aux syndicats autonomes dits du « groupe des dix » et aux fédérations de fonctionnaires pour *« organiser dans l'unité la plus large un puissant mouvement revendicatif pour défendre le service public et ses personnels, dans les semaines qui suivent la rentrée de septembre »*.

L'initiative de M. Pommatau ne semble rencontrer qu'un faible succès. Du côté des syndicats autonomes, comme la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), ou le Syndicat national unifié des impôts, alliés traditionnels, la FEN est quasiment assurée de recevoir un accueil favorable. Mais il n'en va pas de même ailleurs.

A la CGT, cette proposition aurait provoqué un débat animé au sein du bureau confédéral. La CGT ayant déjà annoncé une journée nationale interprofessionnelle pour *le 1er octobre, M. Henri Krasucki*, percevant depuis quelques mois les inconvénients pour sa centrale d'apparaître trop isolée, aurait plaidé pour une rencontre officieuse exploratoire entre sa confédération et la FEN. Mais MM. Viannet et Warcholak, qui représentent l'aile « dure », auraient emporté l'adhésion du bureau confédéral en estimant que c'était à l'Union des fédérations de fonctionnaires (UGFF) CGT, dirigée par Mme Hirszberg, de répondre à la FEN, cette dernière n'étant qu'une fédération. Or l'UGFF est foncièrement hostile à toute amorce de rapprochement avec des « réformistes » suspectés de tous les maux...

A Force ouvrière, M. André Bergeron a décidé de traiter la proposition de la FEN par le silence. Ayant elle aussi annoncé une manifestation nationale interprofessionnelle, le 3 octobre, FO est, par nature, hostile à tout rassemblement intersyndical qui prendrait l'allure de front du refus politique : elle l'a montré récemment lors des actions sur la sécurité sociale, qui ont eu lieu en ordre dispersé. La CFE-CGC a officiellement refusé, jugeant inopportun *« un rassemblement dont les motifs ne lui paraissent pas évidents, sinon que d'admettre leur finalité politique »*. Quant à la CFTC, elle a chargé sa fédération de fonctionnaires de répondre à la FEN.

Du côté de la CFDT, la FEN aurait pu s'attendre à un accueil plus favorable, les deux organisations s'étant retrouvées ensemble lors du rassemblement de la Fédération nationale de la mutualité française sur la sécurité sociale le 23 mai dernier. Or, si la CFDT rencontre la FEN, ce sera pour lui signifier qu'elle juge son initiative *« non adaptée »*. Pour elle les *« convergences »* entre six fédérations dans la fonction publique (FEN, CFDT, FO, FGAF, CFTC, CGC) doivent être élargies, les fonctionnaires *cédétistes étant déjà décidés* à organiser une action, si possible unitaire, à la rentrée, mais un mouvement des confédérations ferait *« éclater ces convergences en fonction d'un glissement de terrain »*, du syndicat vers la politique.

Une action unitaire de l'ensemble des confédérations est donc exclue pour la rentrée, l'approche des élections prud'homales du *9 décembre* avivant la concurrence et les divergences. Mais le climat social ne sera pas pour autant d'un calme olympien. Dans la fonction publique et le secteur public, où l'adoption de l'amendement Lamassoure, aggravant la pénalisation financière des grèves de courte durée, a laissé des traces, des tensions salariales sont vraisemblables : plusieurs fédérations peuvent chercher à agir en convergence ou en parallèle.

Des turbulences...

Dans la fonction publique en particulier, comme en 1977, en 1984 et en 1986, il n'y a pas eu d'accord salarial : les fédérations refusent de faire leurs comptes en *« masse »* comme le gouvernement en comparant avec la moyenne annuelle des prix. Le regard rivé sur le glissement des *prix*, elles constatent que celui-ci risque d'être de 3,5 % selon l'INSEE alors que les traitements des fonctionnaires doivent augmenter en niveau de 1,7 % pour 1987... A *EGF*, déjà, les quatre *signataires* de l'accord salarial 1987 (FO, CFDT, UNCM-CGC, CFTC) ont demandé sa révision. Certains ministres ne cachent pas en privé que le gouvernement devra lâcher du lest sur le plan salarial à l'automne. *« Si l'inflation dépasse 3 % nous aviserons et je souhaite faire quelque chose le cas échéant »*, a déclaré M. de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique. On évoque une prime exceptionnelle pour les fonctionnaires...

Dans le secteur privé aussi, où les augmentations salariales en niveau oscillent généralement entre 1,1 % et 3,5 % selon les branches, des turbulences ne sont pas à exclure malgré le grand calme actuel. M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, évoque la *« vulnérabilité »* des entreprises sur le plan salarial à la rentrée, s'attendant à une *« pression relativement forte »* en septembre et en octobre. Selon une enquête réalisée par *Gestion sociale* et l'*Association nationale* des directeurs et cadres du personnel (ANDCP), auprès d'une quarantaine d'entreprises employant quelque cent quatre-vingt un mille salariés, *« pour 59 % des « sociaux » en entreprises, l'automne 1987 sera plus « chaud » que ceux de 1986 et 1985 »*. La météorologie sociale n'est pas une science exacte mais...

MICHEL NOBLECOURT.

Pas de treizième mois chez Vitos

La direction de Vitos (filiale du *groupe textile Prouvost*) a *notifié* à 600 salariés de trois de ses établissements (Chaumont, Châlons-sur-Marne et Troyes) sa décision de ne pas leur verser leur treizième mois en raison des difficultés économiques que rencontre l'entreprise.

La direction avait annoncé en *1982 qu'une prime « correspondant au treizième mois »* serait versée aux salariés en deux moitiés chaque année (juillet et décembre). En raison des mauvais résultats enregistrés en 1986, la direction a décidé de licencier 233 personnes (qui recevront leur treizième mois) et *de ne pas verser de treizième* mois aux 600 personnes restant dans les établissements. Selon la direction, aucune loi n'oblige le versement du treizième mois et aucune convention collective de la branche ne le prévoit. Selon les salariés, il s'agit là d'un usage. Trois cent quatre-vingts *signatures ont été recueillies afin* de réclamer le versement de cette prime et les salariés ont assigné Vitos devant le tribunal des prud'hommes.

AGRICULTURE

Les difficultés financières de la FAO

Le Canada conduit la campagne contre la réélection de M. Edouard Saouma

Le Canada a pris la tête du camp anglo-saxon dans la campagne pour la réforme de la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, et contre la *réélection de M. Edouard* Saouma, son actuel directeur général. Le scrutin doit avoir lieu en novembre prochain, sur fond de crise financière provoquée par les retards de paiement des Etats-Unis.

Trois candidats sont officiellement en lice pour la présidence de la FAO. Le Libanais, M. Edouard Saouma, qui brigue un troisième mandat de six ans et concentre sur sa personne l'hostilité du camp anglo-saxon. Celui-ci, avec maintenant l'appui officiel des Etats-Unis, soutient l'ancien ministre de l'agriculture du Bénin, M. Moïse Mensah, actuellement président adjoint du département de gestion des projets au Fonds international de développement agricole (FIDA). Enfin, le Colombien, M. Gonzalo Bula Hoyos, ambassadeur auprès de la FAO depuis de nombreuses années, semble avoir peu de chance.

Dans leur campagne, les « anti-Saouma » mettent l'accent sur la nécessité de modifier le fonctionnement de la FAO, sur un thème souvent utilisé : *« Nous voulons savoir où va l'argent. »* Le Canada, en avril dernier, a publié un document pour une réforme financière des Nations unies et de ses agences spécialisées, comme la FAO.

Ottawa propose notamment qu'un bureau exécutif composé des représentants des Etats membres examine une fois par mois le budget et le programme de la FAO, avec un pouvoir de décision. En outre, chaque pays devrait pouvoir choisir l'usage de ses contributions. On voit assez bien dans quel sens iraient ces réformes : dessaisissement de l'exécutif, c'est-à-dire le secrétariat de l'*Organisation au profit* des donateurs, qui choisiraient les bons et les mauvais projets de développement.

Pour d'autres réformateurs – le Danemark, la Suède et la Norvège, – la FAO est trop engagée dans l'assistance technique aux pays en développement, rôle qui doit être tenu, selon eux, par le PNUD (Programme des *Nations unies* pour le développement) et par les Etats eux-mêmes dans un cadre bilatéral. Ils estiment aussi que la FAO ne devrait plus être concernée par l'aide alimentaire d'urgence,qui est du ressort du PAM (Programme alimentaire mondial). Jusqu'à présent,les décisions sont prises après *une double évaluation* des situations par la FAO et par le PAM.

Les partisans de ces réformes ont constitué un groupe de pression, baptisé « groupe de Kimberley », du nom de la ville de Grande-Bretagne où ils se sont réunis. On y trouve le Canada, l'Australie, la Grande-Bretagne, les pays nordiques et quelques *« observateurs » : Pays-Bas*, Suisse, Allemagne fédérale, Japon.

Les grands pays se « mouillent »

La prochaine élection de novembre donne lieu à une campagne inhabituelle dans le système des Nations unies. *Pour la première fois*, en effet, les grands pays se « mouillent ». Le Canada finance quasi officiellement la campagne de M. Moïse Mensah. Celui-ci, en se rendant en juin dernier au *Conseil* mondial de l'alimentation (CMA), à Pékin, s'est arrêté au Pakistan, au Népal, en Indonésie, aux Philippines. Il y fut à chaque fois l'hôte des ambassades canadienne ou australienne. La Grande-Bretagne a annoncé son soutien au candidat béninois lors d'une réunion du Commonwealth.

Après une longue hésitation, les Etats-Unis ont rejoint début juin le camp des « pro-Mensah » et se livrent à leur tour à un ballet diplomatique pour *apporter* des voix à leur nouveau champion. Cette décision est le résultat d'une bataille interne dans l'administration américaine. Elle reflète le poids pris par la Heritage *Foundation au sein du* département d'Etat. Ce groupe de la droite américaine, impliqué dans l'« Irangate », milite pour une réforme en profondeur du système des Nations unies, voire pour son abandon. Il est en particulier à l'origine de l'amendement Kassenbaum, qui préconise la proportionnalité entre les droits de vote et les contributions budgétaires.

En vertu de cet amendement, les Etats-Unis ont considérablement réduit leur contribution effective à la FAO, dont la trésorerie permet d'assurer les dépenses courantes jusqu'en février 1988 seulement *(voir encadré)*. Dans la note par laquelle Washington apporte son soutien à M. Moïse Mensah, après quelques « fleurs » pour son efficacité, M. Edouard Saouma est critiqué pour sa gestion trop personnelle qui nuit aux réformes nécessaires.

Reprendre le contrôle du système

Aujourd'hui, la situation est étonnante : les pays anglophones développés appuient un candidat africain francophone venu d'un pays d'influence française. Or, Paris, depuis février, s'est prononcé discrètement en faveur de M. Edouard Saouma. L'orientation marxiste-léniniste du Bénin ne semble pas effrayer les supporteurs de M. Moïse Mensah, alors que l'ensemble des pays de l'Est, Chine comprise, soutiennent l'actuel *directeur général*.

Quelles explications possibles ? La première, la plus évidente, c'est que des réformes sont nécessaires et que personne n'en disconvient. La deuxième tient à la personnalité de M. Edouard Saouma, jugé trop « autoritaire ». Il peut y avoir aussi chez les réformateurs quelques hauts fonctionnaires qui ont un compte à régler avec le patron de la FAO. On peut encore invoquer le désir de pays comme le Canada et l'Australie de jouer un rôle sur la *scène internationale* pour combler le fossé entre leur poids économique, qui n'est pas négligeable, et leur poids politique, qui est mince. Enfin, cette campagne reflète surtout la *volonté des Anglo-Saxons* de reprendre le contrôle du système des Nations unies. Le mandat de six ans du directeur australien du PAM, M. James Ingram, a été renouvelé en novembre 1986, après que les Etats-Unis, l'Australie et le Canada eurent fait pression sur M. Edouard Saouma. Les mêmes se sont arrangés pour faire nommer un Canadien, M. Gerald Trant, à la direction du CMA. Le moment semble venu de prendre en main la FAO.

Une marge de manœuvre réduite

Celle-ci était, à l'origine, une tribune où les pays *riches pouvaient se* donner bonne conscience à bon compte, soit quelques dizaines de millions de dollars par an. Mais les effets de tribune ont été inversés, et la politique des pays *donateurs* est plus souvent critiquée que louée. Dans le même temps, sous l'impulsion de M. Edouard Saouma, la FAO, par ses programmes de coopé*ration technique surtout*, rencontre une audience certaine dans le tiers-monde.

La démarche anglo-saxone est habile, car elle prend soin de préciser que M. Moïse Mensah *« est capable de procéder à ces réformes »*.

Le directeur actuel fait et refait ses comptes. Il aurait le soutien d'une centaine de pays sur cent cinquante-huit. Si sa réélection paraît possible, sa marge de manœuvre pour aboutir à des réformes qui ne vident pas l'Organisation de sa substance risque d'être réduite, du fait des pressions que ne manque*ront* pas d'exercer les bailleurs de fonds, qui ne « baillent » plus... En juin dernier déjà, le conseil de la FAO a dû repousser par un vote, contre l'avis des Etats-Unis notam*ment, l'examen prochain de* réformes, au prétexte que ce point n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour. Le conseil a refusé aussi que le projet de budget 1988-1989 soit réduit pour tenir compte, comme le proposaient certaines délégations occidentales, des difficultés créées par les retards de paiement. A cette session toujours, M. Edouard Saouma a fait valoir que l'informatisation en cours à la FAO permettrait de rendre plus transparentes les méthodes de travail.

La FAO se trouve donc à un tournant difficile. Cette énorme machine de quelque six mille fonctionnaires n'est certes pas au-dessus de toute critique. Il est légitime de vouloir connaître avec précision l'utilisation des fonds. Mais cette critique sur le manque de transparence ne date pas d'aujourd'hui.

Elle représente, pour le Canada mais également pour d'autres donateurs, une constante, au point qu'on peut s'étonner de cette permanence et se demander s'il s'agit là de l'enjeu réel. L'objectif des réformateurs potentiels est-il une plus grande efficacité dans le développement ou de promouvoir un développement qui conforte les intérêts des donateurs ?

JACQUES GRALL.

Prestations familiales

Les raisons des « avantages » des étrangers

*Pourquoi les étrangers reçoivent-*ils plus de prestations familiales que les Français ? Une étude publiée par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) permet d'expliquer pourquoi les familles étrangères originaires de la Communauté économique européenne (3,8 % des familles et 2,3 % des enfants) ou « extérieures » à la CEE (5,3 % des familles, mais 8 % des enfants) reçoivent respectivement 3,9 % et 9,5 % des prestations familiales (1).

Les familles étrangères (surtout « hors CEE », venues principalement du Maghreb) ont souvent davantage d'enfants, des revenus plus bas, et sont plus jeunes : elles bénéficient donc plus souvent de prestations plus importantes (par exemple les allocations familiales dont le montant est progressif), liées à la présence d'enfants jeunes (comme l'allocation au jeune enfant) et des prestations sous conditions de ressources (comme l'allocation au jeune enfant « longue » ou le complément familial).

De fait, note l'étude, « à taille de famille et niveau de revenus identiques les écarts s'amenuisent et deviennent même insignifiants ». – et jouent parfois en faveur des familles françaises (comme pour la plupart des familles de trois enfants). L'écart qui subsiste pour les familles de deux enfants s'explique par la présence d'enfants de moins de trois ans dans 46 % des familles étrangères hors CEE, et 25 % seulement chez les autres.

Conséquence de ces différences de fécondité, d'âge et de revenus : les prestations familiales accroissent de moitié en moyenne les ressources des familles étrangères « hors CEE », du quart celles des familles originaires du Marché commun, de 16 % seulement pour les familles françaises.

Dans le cas des aides au logement, la situation est différente : les étrangers bénéficient moins souvent de l'*« aide personnalisée au logement »* et plus souvent de l'*« allocation de logement familial »*, et à un taux plus élevé parce qu'ils sont moins souvent propriétaires de leur logement (20 % contre 52 %), habitent plus souvent des immeubles récents, et sont concentrés dans les zones urbaines, notamment Paris et sa banlieue, où les prestations sont, comme les prix, plus élevées : ces facteurs s'ajoutent au revenu et au nombre d'enfants.

Pour les prestations destinées aux familles monoparentales, s'ajoutent aussi des raisons spécifiques. Si 23 % des mères étrangères isolées bénéficient d'une *« allocation de parent isolé »* contre 15 % des *familles françaises, et d'un montant* plus élevé, c'est en raison de leurs charges de famille plus importantes (30 % ont trois enfants au moins contre 15 % des familles françaises) et de leurs faibles ressources : *« En 1984, plus du tiers n'avaient aucun revenu contre 19 % des familles monoparentales françaises »*, et le revenu moyen, lorsqu'il y en avait un, était inférieur à 3 000 francs par mois, contre 4 300 francs pour les familles françaises.

Conclusion : on aurait sans doute obtenu des résultats moins contrastés, mais comparables en examinant la situation des familles ouvrières, leur fécondité étant aussi supérieure à la moyenne.

G. H.

(1) *Lettre CAF*, nº 5, juin 1987, 23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13.

La hausse des allocations familiales jugée insuffisante

La revalorisation de 1 % des allocations familiales au 1er juillet a été jugée insuffisante par les syndicats comme par les associations familiales, notamment l'UNAF (Union nationale des associations familiales) : pour la CGT, *« M. Chirac a oublié un zéro »*. Quant à la CFTC, elle évoque une *« nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des familles »* : selon elle, par rapport à 1983, la baisse va même jusqu'à 5,9 % pour celles ayant trois ou quatre enfants, dont un de moins de trois ans. Elle proteste aussi contre le projet d'actualisation et d'harmonisation du barème de l'aide personnalisée au logement annoncé par M. Méhaignerie le 9 juillet ; selon elle, il se traduirait par une baisse de 2,3 % à 50 % selon la catégorie de logement, la taille de la *famille et* les revenus.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la Caisse nationale d'*allocations familiales*, le 7 juillet dernier, vingt-quatre administrateurs ont simplement pris acte de la revalorisation décidée pour les allocations familisles ; la CGT (4 voix), votant contre. Le conseil, par 17 voix (CGT, FO, CFDT, CFTC, UNAF et une personnalité qualifiée) a voté contre la revalorisation prévue pour l'allocation logement et contre la réforme de l'APL. Il n'y a eu que 11 voix pour (le CNPF, la CGC, les représentants des artisans, des commerçants et industriels, des professions libérales).

Economie

AFFAIRES

La BNP et la Société générale prêtes à entrer dans des charges d'agent de change

Le coup d'envoi de la réforme de la Bourse de Paris prévoyant l'entrée de capitaux extérieurs dans les charges d'agent de change est donné.

La chambre syndicale de la compagnie des agents de change a rendu publique, en début de semaine, les noms des deux premières banques candidates à des prises de participation : la Banque nationale de Paris et la Société générale.

La BNP a jeté son dévolu sur la charge du Bouzet, une des plus petites de la place. L'objectif de la première banque française est de prendre le contrôle de cette charge à hauteur de 53,5 %.

De son côté, la Société générale a choisi d'entrer dans le capital de la charge Delahaye-Ripault. Sa participation sera progressivement portée à 66 %, voire à 75 %, le reste des actions pouvant être conservé par les cadres.

Delahaye-Ripault est une charge de taille moyenne. En la reprenant, la Société générale, bien placée sur le marché obligataire et le MATIF (marché à terme des instruments financiers), cherche à se renforcer sur le marché des actions.

Il ne s'agit encore, pour l'instant, que d'intentions. Le projet de loi sur les Bourses de valeurs (*le Monde* du 25 juin) prévoit, en effet, que l'entrée de capitaux extérieurs aux charges ne pourra se faire que de façon progressive. Des dates-butoirs avec des taux d'ouverture de capital ont été fixées : au 1er janvier 1988 (30 %), au 1er janvier 1989 (40 %) et au 1er janvier 1990 (100 %).

En outre, toute prise de participation dans une charge devra se faire avec l'agrément du conseil des Bourses de valeurs, un nouvel organisme qui se substituera au début de l'année prochaine à l'actuelle chambre syndicale des agents de change. Cette dernière a déjà officiellement enregistré, le lundi 20 juillet, le dépôt des deux premiers dossiers. L'agrément sera accordé sur la base d'un cahier des charges sur lequel travaille le comité de pilotage de la réforme.

Pour l'instant, la chambre syndicale s'est bornée à donner son accord à une troisième opération lancée par la charge Tuffier-Ravier-Py et la société Nicol, agent du marché interbancaire, qui vise à constituer un holding commun aux deux compagnies.

Manifestement, Tuffier-Ravier-Py et Nicol veulent se forger un nouvel outil capable de servir sur tous les marchés d'instruments financiers existant ou à créer.

La révolution dans la profession d'agent de change, dont l'organisation, malgré de nombreux remaniements, remonte au Premier Empire, a bel et bien commencé.

A. D.

● **Les avoirs privés arabes en Occident évalués à 66,2 milliards de dollars.** — Les avoirs privés arabes en Occident se montent à 66,2 milliards de dollars (près de 400 milliards de francs) dépassant les avoirs des Etats, estimés à 42 milliards de dollars, annonce le mensuel *Al Muntada* paraissant en Jordanie. Cette publication du Forum de la pensée arabe, fondé par des intellectuels s'inspirant du Club de Rome, cite des organisations multilatérales comme le Fonds monétaire international ainsi que des informations arabes avant de critiquer la situation créée par ces placements privés : *« La majorité des Etats arabes empruntent en Occident et s'écroulent sous le poids de la dette tandis que de richissimes Arabes rassemblent, malhonnêtement, des fortunes colossales aux dépens de leurs sociétés et les déposent à l'étranger. »*

A titre d'exemple, la publication cite quelques cas : les Libanais disposent ainsi de 6,17 milliards de dollars ; les Egyptiens de 3,09 milliards ; les Saoudiens de 21,7 milliards ; les Mauritaniens de 50 millions ; les Irakiens de 860 millions d'avoirs placés en Occident.

Issu du plan productique de 1983

Renault Automation vise l'équilibre financier en 1988

Le plan productique lancé en 1983 par M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie, voulait inciter, *via* des subventions à la recherche et des crédits bonifiés, Renault, la Compagnie générale d'électricité, Matra et Schneider à devenir les champions français de ce secteur. Seul Renault, malgré les vicissitudes, devait concrétiser de façon significative ces bonnes intentions avec la création en 1984 de Renault Automation, une filiale à 100 %, dont le chiffre d'affaires devrait passer de 1,16 milliard de francs en 1986 à 1,56 milliard cette année.

Favorisé par son appartenance à un groupe automobile alors que ce secteur représente dans le monde au moins 70 % du marché de la productique, Renault Automation a mis à profit les trois années du plan productique (1984-1986) pour développer une gamme de produits nouveaux. Le soutien de l'actionnaire et des pouvoirs publics (80 millions en moyenne par an chacun, dont la moitié en subventions et la moitié en prêts participatifs pour la part de l'Etat) a permis à la toute jeune société d'entretenir un budget de recherche et développement élevé : 131 millions en 1985 et 110 millions en 1986, soit 10 % du chiffre d'affaires.

Le nouveau ministre de l'industrie ne goûtant guère ce genre d'exercice interventionniste, le plan productique n'a pas été prolongé. Renault Automation va donc devoir voler de ses propres ailes. Son objectif triennal (1987-1989) prévoit une diminution de moitié du budget de recherche et développement (67 millions en 1987), mais une progression de 20 % du chiffre d'affaires et un retour à l'équilibre en 1988. Ce dernier point ne sera pas le plus facile à atteindre sans soutien financier, alors que Renault Automation a enregistré une perte de 55 millions de francs en 1986 (avant provision de 59 millions de francs, mais après subvention de 116 millions).

M. Jacques Malavas, nouveau président de Renault Automation, mise sur la restructuration de ses activités en quatre divisions (usinage, carrosserie-tôlerie, robotique et assemblage automatisé, techniques avancées et transitique) pour éliminer les doubles emplois et profiter à plein de secteurs en expansion. L'usinage et le montage représentent en Europe un marché de 3 à 4 milliards de francs par an d'ici à 1992, et la carrosserie-tôlerie (où Renault Automation ne réalise que 100 millions de chiffre d'affaires) un marché de 5 à 6 milliards de francs.

Cette réorganisation entraînera des suppressions d'emplois, mais M. Malavas dément avoir prévu une opération massive de licenciements, alors qu'un communiqué récent de la CGT annonçait un plan de réduction de 250 emplois sur un effectif total de 1 900 personnes (contre 2 100 à fin 1985). Le comité central d'entreprise, réuni le jeudi 16 juillet, n'a pas donné son avis sur cette réorganisation. Une nouvelle réunion est prévue le jeudi 23 juillet.

C. B.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Pennzoil demande 4,1 milliards de dollars à Texaco

Un pas a été fait, le lundi 20 juillet, dans le différend qui oppose les deux compagnies pétrolières américaines Pennzoil et Texaco. Texaco ayant illégalement « soufflé » à Pennzoil le contrôle d'une troisième compagnie, Getty Oil, avait été condamné à lui verser la somme de 10,3 milliards de dollars. Dans l'impossibilité de payer, Texaco s'est placé, en avril dernier, sous le régime des faillites, qui a pour effet de bloquer le paiement de ses dettes. Le groupe, qui avait trois mois pour présenter un plan de remboursement, vient de demander un délai de grâce.

Pennzoil, qui craint de ne pas toucher sa créance, vient de proposer son propre plan de restructuration de Texaco au tribunal de White Plains : un versement immédiat de 4,1 milliards de dollars par Texaco et remboursement intégral des autres créanciers. Le reste dû à Pennzoil serait examiné par la suite, après jugement en appel de la Cour suprême du Texas. Texaco a jugé cette proposition « déraisonnable », mais c'est la première fois que Pennzoil accepte de négocier les 10,3 milliards de dollars d'indemnités.

Chrysler sur le marché chinois

Le constructeur américain d'automobiles Chrysler devait signer, le mardi 21 juillet, un accord avec les autorités chinoises de transfert technologique d'une usine de moteurs. Cette usine sera opérationnelle en 1989 et devrait produire 300 000 moteurs de 4 cylindres 2,2 et 2,5 litres chaque année.

Chrysler était jusqu'ici absent de l'énorme marché chinois. Toutefois, sa nouvelle filiale rachetée à Renault, American Motors, fabrique déjà des jeeps en République populaire.

Les ordinateurs Bull classés numéro un aux Etats-Unis

Les ordinateurs DPS 7 (moyenne puissance) du groupe français Bull ont été placés en tête du classement du cabinet américain Datapro qui fait référence en évaluant le degré de satisfaction de la clientèle informatique outre-Atlantique. Le DPS 7 doit sa première place aux rubriques : facilité d'utilisation, fiabilité et qualité du logiciel d'exploitation.

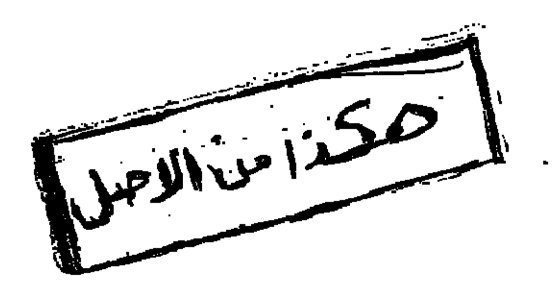
Pour Bull, cette bonne note est très importante. D'abord, parce que le DPS 7 est de technologie française et non pas héritée de son partenaire américain Honeywell (cas des mini et des gros ordinateurs). Ensuite, parce que ce succès lui donne une bonne image sur le marché des Etats-Unis où le groupe français veut s'implanter en force avec le rachat de Honeywell Information Systems en mars dernier.

CdF-Chimie se propose de racheter Casolith, premier fabricant néerlandais de Plexiglas

Dans le cadre du développement de sa division « spécialités » et plus particulièrement des matières plastiques de très haut de gamme, le groupe d'Etat CdF-Chimie a engagé des pourparlers avec la firme néerlandaise Casolith Sheets NV en vue de racheter l'intégralité de son capital. Casolith est spécialisé dans la fabrication de plaques acryliques (Plexiglas) coulées. Il est le premier producteur des Pays-Bas. Le rachat de cette entreprise, qui, selon la direction de CdF-Chimie, paraît en bonne voie, permettra au groupe chimique français d'augmenter de 50 % son chiffre d'affaires dans les plaques acryliques coulées. Sa filiale Altulor réalise 310 millions de francs dans cette activité, et Casolith 150 millions environ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale de FRUCTI-COURT *s'est tenue le 6 juillet* 1987 sous la présidence de M. Philippe Tardy Joubert, qui a donné aux actionnaires présents les informations suivantes :

« Ouverte au public le 22 septembre 1986, votre SICAV a connu au cours de son premier exercice d'une durée exceptionnelle de six mois une croissance importante de ses actifs. L'actif net atteignait le 31 mars 1987, date de clôture de ce premier exercice, 4 812 millions de francs.

Votre société s'adresse à tous les organismes qui ont à réaliser des placements et qui ne souhaitent prendre aucun risque dans la gestion quotidienne de leurs avoirs.

FRUCTI-COURT a ainsi le souci de mettre les souscripteurs à l'abri des inévitables secousses qui ses produisent sur les marchés financiers et peuvent pénaliser un placement à court terme.

Il apparaît que l'investissement en titres de première catégorie – émis ou garantis par l'Etat – répond bien aux préoccupations des investisseurs et fait de FRUCTI-COURT un outil bien adapté aux besoins du marché.

De plus, la Banque de France nous a fait connaître au cours de notre premier exercice que les titres de FRUCTI-COURT peuvent être *admis en* garantie des avances qu'elle consent.

Au cours des prochains mois un certain nombre d'organismes n'auront *plus accès au marché monétaire*. FRUCTI-COURT, SICAV sans droit d'entrée ni droit de sortie, constitue et constituera plus encore pour eux un outil particulièrement adapté. Nous pouvons donc prévoir un développement satisfaisant des actifs de votre société.

L'objectif que s'est fixé votre SICAV, de fournir une rémunération voisine de celle du marché interbancaire a été atteint et la performance moyenne sur la période septembre 1986-mars 1987 s'est établie à 7,27 %.

L'exercice en cours a bien débuté, et du 1er avril 1987 au 30 juin 1987 les capitaux recueillis ont atteint 344,5 millions de francs. Ces rapports nouveaux, ainsi que la progression de la valeur liquidative à un rythme annuel de 7,77 %, ont amené l'actif net de votre société à 5,243 millions de francs de la dernière valeur liquidative, au 3 juillet 1987.

Le dividende net de 1 812,99 F par action est mis en paiement, conformément à la décision de l'assemblée générale, le 7 juillet 1987.

Les souscriptions sont reçues à la Caisse centrale des banques populaires, dans les Banques populaires, à la Banque industrielle et commerciale du Marais et chez Hottinguer et Cie.





BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

L'Assemblée générale des actionnaires du 15 juillet 1987 a constaté que la privatisation de la société est juridiquement réalisée.

Il a été reconnu un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative par un même actionnaire pendant au moins deux ans.

Afin de simplifier le fonctionnement du double marché des actions et des *demi-actions*, l'Assemblée générale a désigné les membres de son nouveau conseil d'administration :

M. Yves Burrus ;
M. François Ceyrac ;
M. Jean-Claude Jolain ;
M. François Journel ;
M. Jean Montet ;
M. Dominique Nouvellet ;
M. Jean-Claude Poujol.

En ce qui concerne la composition du conseil, il a été précisé que celle-ci avait été volontairement restreinte à un nombre limité de personnalités appartenant au groupe majoritaire. L'ouverture du conseil à des représentants des petits porteurs et du personnel actionnaire sera étudiée au cours des prochains mois. En effet, pour l'instant, la grande dispersion des actions ne permet pas d'avoir une connaissance suffisante de la physionomie de cet actionnariat.

On peut noter d'autre part que d'ores et déjà la société UNIBP, présidée par M. Journel, compte parmi ses administrateurs l'Association du personnel de la BIMP.

Le conseil d'administration, réuni le même jour, a nommé M. Jean-Claude Poujol président de la BIMP. M. Poujol a exercé durant trente années des fonctions importantes au sein du groupe des Banques populaires, (notamment en tant que directeur général de la CCBP), avant de devenir *président de la banque AUDI (France) en 1986.*

Le conseil a ensuite confirmé M. Charles Froissart dans ses fonctions de directeur général.

M. *Poujol* a présenté au conseil une politique active de développement de la banque, tendant à :

- préserver l'autonomie et la spécificité de la BIMP ;
- développer l'ensemble des activités de la BIMP – particulièrement dans les domaines financiers ;
- donner à la BIMP une plus grande ouverture internationale.

EUROCOM

EUROCOM SA, premier groupe publicitaire d'Europe continentale, crée avec l'agence japonaise DENTSU, première agence de publicité du monde, et avec YOUNG & RUBICAM, la plus grande agence américaine, une nouvelle agence de publicité mondiale.

Cette nouvelle entité s'appellera HDM et couvrira *l'Asie, l'Europe et les* Etats-Unis.

HDM sera constituée des agences du réseau HCM créé en 1985 par association entre EUROCOM et YOUNG & RUBICAM, et des agences du réseau DYR créé en 1981 entre DENTSU et YOUNG & RUBICAM.

HDM occupera le dix-septième rang mondial, avec un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de francs et sera présente sur les trois continents à travers 19 pays et 43 agences.

En Europe, HDM occupera dans chaque pays une place importante, notamment en Allemagne où le rapprochement d'EGGERT DYR et HCM Düsseldorf lui donnera le cinquième rang sur le *marché allemand.*

Aux Etats-Unis, HDM couvrira les trois principaux marchés de ce pays : New-York, Chicago et Los Angeles.

Enfin en Asie, HDM sera présente sur les principaux marchés de ce continent, notamment au Japon à travers une agence *qui* a eu récemment la *plus* forte croissance de toutes les agences japonaises et qui figure déjà au dix-huitième rang des agences japonaises.

Les responsables d'HDM au niveau mondial seront Alain de Pouzilhac, Chairman Worldwide, et Tim Pollack, Chief Executive Officer.

EUROCOM restera l'actionnaire majoritaire d'HDM en Europe ; il sera l'actionnaire le plus important d'HDM aux Etats-Unis et prendra une participation minoritaire significative dans HDM en Asie.

Cette nouvelle agence mondiale, unique par ses origines, sa philosophie d'action, ses structures, sa couverture géographique, va ainsi offrir aux annonceurs des possibilités inédites et exclusives de promouvoir leurs produits ou leurs services non seulement sur les principaux marchés mondiaux, mais aussi sur ceux des pays en voie de développement rapide.

Enfin, HDM constitue pour EUROCOM une étape capitale dans sa stratégie de développement international. Elle en attend pour les prochaines années une forte augmentation de la part de ses revenus en provenance de l'étranger.

EURAFRANCE

Société anonyme au capital de 488 539 000 francs
divisé en 2 442 695 actions de 200 francs de nominal

AUGMENTATION DE CAPITAL
PAR ÉMISSION DE 610 673 ACTIONS NOUVELLES
DE 200 FRANCS DE NOMINAL

EURAFRANCE, société de portefeuille, détient un nombre relativement limité de participations significatives dans des sociétés appartenant à *des secteurs* d'activités sélectionnés.

Ses principales participations sont aujourd'hui :

- 51 % de SOVAC,
- 21 % de LAZARD PARTNERS, partnership américain ayant des intérêts dans les trois Maisons LAZARD de New-York, Paris et Londres,
- 39 % de GAZ ET EAUX,
- 59 % du Groupe LA FRANCE,
- 53 % directement et indirectement d'EURALUX, *société* qui détient près de 5 % du groupe d'assurances ASSICURAZIONI GENERALI, ce qui en fait l'un des principaux actionnaires,
- 37 % directement et indirectement de VINIPRIX qui détient notamment 52 % d'EUROMARCHÉ.

L'actif net réévalué d'EURAFRANCE tenant compte des plus-values latentes sur les titres cotés et assimilés s'élevait au 1er juillet 1987 à environ 2 800 francs par action contre 900 francs il y a cinq ans. Dans le même temps, le cours de l'action EURAFRANCE est passé de 350 francs à 2 250 francs.

Le résultat consolidé d'EURAFRANCE au 31 décembre 1986 a été de 723 millions de francs dont 297 millions de francs de résultat courant.

Au titre de son dernier exercice social clos le 30 septembre 1986, EURAFRANCE a réalisé un résultat net courant de 108,3 millions de francs, soit 44 francs par action, et distribué un montant total de 63,5 millions de francs correspondant à un dividende, avant avoir fiscal, de 26 francs par action.

L'augmentation de capital en cours est la première opération faisant appel à ses actionnaires qu'EURAFRANCE effectue depuis 1974, année au cours de laquelle elle est devenue une société de portefeuille diversifiée.

Cette opération a pour but de donner à EURAFRANCE *les moyens* lui permettant d'accompagner la croissance des sociétés dans lesquelles elle détient des participations et éventuellement de réaliser des investissements nouveaux qui s'inscriraient dans la politique qu'elle a développée, notamment ces dernières années, et qui vise à parfaire la répartition de ses risques et à internationaliser ses actifs.

Les modalités de l'augmentation de capital en cours sont les suivantes :

- **Prix d'émission : 1 900 francs par action nouvelle,**
- **Jouissance des actions nouvelles : 1er avril 1987,**
- **Droit préférentiel de souscription :**
  - **à titre irréductible : UNE *action nouvelle* pour QUATRE *actions anciennes*,**
  - **à titre réductible : souscription admise.**
- **Période de souscription : du 24 juin au 23 juillet 1987 inclus.**

Une note d'information (visa COB n° 87-208 en date du 9 juin 1987) est à la disposition du public au siège social de la Société, 12, avenue Percier, 75008 Paris et auprès de MM. LAZARD FRÈRES et Cie et des autres Etablissements chargés de recevoir *les souscriptions.*

BALO du 15 juin 1987.

GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 JUIN 1987

	SICAV ACTIONS				SICAV OBLIGATIONS			SICAV TRÉSORERIE	
	AGF ACTIONS	AGF INVEST.	A.G.F.I.M.O.	AGF 5000	A.G.F. ECU	AGF INTERFONDS	AGF OBLIG.	PHENIX PLACEMENT	AGF SÉC.
ORIENTATION	Actions diversifiées	Actions diversifiées	Immobilier	Monory-CEA	en ECU	Etrangères	Obligations à faibles coupons	Court terme sensible	Court terme régulière
Nombre d'actions	1 574 465	828 013	4 587 059	5 418 483	90 717	1 906 628	509 639	2 234 020	6 289
Actif net par action (en francs)	1 215,68	100,22	667,09	595,42	1 079,67	440,21	1 082,13	249,58	10 094,23
Actif net total	1 914 049 901	82 983 621	3 059 969 470	3 226 252 559	97 944 601	828 965 365	551 494 321	557 559 719	63 482 589
Répartition de l'actif (en pourcentage) :									
– Obligations françaises	25,03	14,31	27,49	22,11	44,85	43,16	85,49	80,09	–
– Obligations étrangères	0,40	5,71	0,34	0,18	40,55	39,50	–	–	–
– Actions françaises	29,90	15,56	56,25	61,40	–	10,01	7,23	–	–
– Actions étrangères	37,70	28,34	12,27	3,36	–	0,39	–	–	–
– Autres emplois	6,97	36,08	3,65	12,95	14,60	6,94	7,28	19,91	100
Dernier dividende par action payé le 28-4-86	26,57	Ouverte au public le 15-5-87	22,16	13,00	69,16	23,26	43,37	20,64	Ouverte au public le 15-5-87
Montant net et avoir fiscal	4,14		1,69	1,90	0,85	1,25	9,94	1,55	
Le	27-4-87		27-4-87	27-4-87	27-4-87	27-4-87	27-4-87	27-4-87	
Performance (*) depuis le 1er janvier 1986	+ 11,76 %	–	+ 7,26 %	+ 12,65 %	+ 3,03 %	+ 4,96 %	+ 1,27 %	+ 3,04 %	–

(*) Classement Paribas au 3 juillet 1987 (dividende net réinvesti).

AU 30 JUIN 1987, L'ACTIF NET TOTAL DES 9 SICAV
DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE
S'ÉLÈVE A 10,38 MILLIARDS DE FRANCS

Souscriptions : Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS, tél. 42-80-68-60
Au guichet des banques et chez tous les agents de change.

Marchés financiers

PARIS, 20 juillet ⬇

Nouveau fléchissement

Pour la troisième séance consé*cutive*, la Bourse de *Paris* s'est repliée lundi. La baisse a été de type accordéon. Très faible le matin (– 0,25 %), elle s'est amplifiée par la suite (– 0,7 %), pour finalement se limiter à – 0,4 % en clôture de la séance principale.

L'activité a été plus modérée. Les professionnels ne savaient trop que penser de ce fléchissement, vu la fermeté du dollar et le dernier succès de Wall Street. Quelques-uns l'imputaient à la détérioration de la balance des paiements, déficitaire pour la première fois de l'année en mai (– 5 milliards de francs). D'autres faisaient valoir la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran. Enfin, le plus grand nombre invoquaient les ventes de fin de mois. La liquidation générale doit en effet avoir lieu jeudi prochain. Cette fois elle est gagnante d'un peu plus de 4 %. Il n'est pas impossible que des investisseurs, bien secoués les deux derniers mois par la baisse, aient cherché à réduire un peu le montant de leurs pertes. Certains le disaient sous les lambris. Quoi qu'il en soit, visiblement le cœur n'y est plus. *« On continue à consolider quatre années de hausse »*, soupirait un spécialiste. *C'est sans doute vrai.* Mais, curieusement, quand les Français sont plutôt pessimistes pour leur Bourse, les Anglo-Saxons, eux, sont plutôt confiants. Après *l'Economist* britannique, le *Wall Street Journal* considère que le marché parisien n'a pas de raisons fondamentales de baisser et prévoit une hausse de 20 % d'ici à la *fin* de l'année. La Chambre syndicale a donné son accord à la création d'une société holding commune à la charge Tuffier-Ravier-Py et à la société Nicol, agent du marché interbancaire.

Sur le marché obligataire et le MATIF, la tendance s'est très légèrement améliorée.

NEW-YORK, 20 juillet ⬇

Repli

Wall Street est redescendue lundi de son sommet historique de la semaine dernière, dans un marché assez peu actif dominé par les prises de bénéfices. En clôture, l'indice *Dow Jones* des *trente* valeurs industrielles cédait 22,48 points, à 2 487,58. 1 058 actions ont terminé en hausse, 492 en baisse et 398 sont restées inchangées. 168,5 millions de valeurs ont été traitées.

Autour du Big Board, on expliquait ce repli par l'accès de faiblesse observé sur le marché obligataire. Celui-ci a entraîné Wall Street dans son sillage. La Bourse de New-York a, de surcroît, enregistré une correction technique normale, consécutive à une hausse de quelque 300 points en deux mois. Les investisseurs estimaient cependant que la tendance à Wall Street demeurait favorable. Polaroïd, dont la progression des résultats trimestriels (+ 13 %) est inférieure aux prévisions des analystes, a cédé 2,5 dollars, à 32 dollars. IBM et CBS cédaient aussi du terrain. Dow Chemical a, en revanche, progressé à *87,75 dollars (+ 1,75 dollar).*

Parmi les valeurs les plus actives, on relevait Pan American Airways (8,9 millions de titres), Cincinnati Gas (8,6 millions) et Diversified Energies (2,7 millions).

VALEURS	Cours du 17 juillet	Cours du 20 juillet
Alcoa	58 1/4	58 1/2
Allegis (ex-UAL)	95 5/8	94
A.T.T.	31 3/4	31
Boeing	47 3/4	47 1/2
Chase Manhattan Bank	41 1/8	41 1/8
Du Pont de Nemours	128 3/4	128 5/8
Eastman Kodak	90 1/4	89 3/8
Exxon	96 1/2	94 7/8
Ford	107 3/4	106 1/2
General Electric	56	56 1/4
General Motors	83 7/8	83 1/2
Goodyear	65 3/4	69 1/4
I.B.M.	167 3/8	164 5/8
I.T.T.	61 7/8	61 5/8
Mobil Oil	53 1/2	54 3/4
Pfizer	71 1/2	72 1/4
Schlumberger	49 7/8	50 1/4
Texaco	46 1/8	46 1/8
Union Carbide	29 3/8	29 1/4
U.S.X.	38 5/8	37 3/4
Westinghouse	65 7/8	68 1/4
Xerox Corp.	76 1/4	76 –

CHANGES

Dollar : 6,18 F ⬇

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a *légèrement* fléchi mardi 21 juillet, après avoir poussé une pointe la veille à New-York, à près de 1,87 DM. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour *est remonté de 6 1/2 % à 7 1/2 %.*

FRANCFORT	20 juillet	21 juillet
Dollar (en DM)	1,86	1,8575

TOKYO	20 juillet	21 juillet
Dollar (en yens)	152,75	152

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 juillet)	7 1/2 %
New-York (20 juillet)	6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	17 juillet	20 juillet
Valeurs françaises	102,7	102,2
Valeurs étrangères	126,8	127,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	413,8	410,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	17 juillet	20 juillet
Industrielles	2 510,04	2 487,72

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	17 juillet	20 juillet
Industrielles	1 916,9	1 889,6
Mines d'or	429,7	424,8
Fonds d'Etat	91,20	90,78

TOKYO

	20 juillet	21 juillet
Nikkei Dow Jones	23 328,64	23 478,36
Indice général	1 930,21	1 915,64

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 juillet
Nombre de contrats : 31 032

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,30	103,20	103,10	103,05
Précédent	103,25	103,20	103,20	103,05

LA VIE DE LA COTE

CINQ NOUVELLES VALEURS AU CONTINU. – Cinq nouvelles valeurs seront cotées sur le marché continu de la Bourse de Paris à partir du jeudi 24 juillet. 73 titres seront ainsi *traités en continu. Les nouvelles* « recrues » sont : Cap Gemini Sogeti, CGIP, Galerie Lafayette, Interbail et la Télématique électrique.

PARIBAS VA ASSURER LA GARANTIE DE COURS DE LA CARBONIQUE. – La Banque Paribas s'est engagée à intervenir sur le marché au comptant de Paris jusqu'au 7 août pour que le *cours de la Carbonique, principal* actionnaire des Fromageries Bel, ne tombe pas sous 2 673 F. En juin dernier, l'assemblée générale des actionnaires de la Carbonique avait décidé de transformer les statuts de la société de SA en commandite par action. La procédure de garantie de cours a été prise afin de ne pas léser les actionnaires qui pourraient ne pas accepter ce changement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U	6,1900	6,1930	+ 46	+ 55	+ 80	+ 105	+ 320	+ 410
$ can.	4,6947	4,7024	– 48	– 30	– 82	– 56	– 190	– 105
Yen (100)	4,0651	4,0698	+ 131	+ 146	+ 254	+ 279	+ 795	+ 873
DM	3,3262	3,3290	+ 93	+ 110	+ 192	+ 215	+ 640	+ 708
Florin	2,9575	2,9603	+ 53	+ 63	+ 106	+ 123	+ 389	+ 440
F.B. (100)	16,0508	16,0669	+ 104	+ 226	+ 228	+ 398	+ 934	+ 1358
F.S.	4,0078	4,0123	+ 125	+ 143	+ 248	+ 275	+ 824	+ 901
L (1 000)	4,5649	4,6036	– 122	– 96	– 226	– 195	– 595	– 507
£	9,8842	9,8952	– 159	– 110	– 288	– 217	– 677	– 467

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6 3/8	6 5/8	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	7	7 1/8
DM	3 7/8	4 1/8	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	7	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 3/4	6 5/8	7
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9	10	10	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/2	10 7/8
£	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 3/4	8 1/8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

nps

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 JUILLET

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1905	4,5 % 1973	1870	1845	1870	....
4270	C.N.E. 3%	4256	4260	4261	+ 0 12
1272	B.N.P. T.P.	1244	1237	1237	- 0 55
1114	C.C.F. T.P.	1131	1131	1131	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1255	1255	....
....	C.G.E. T.P.	3010	3000	3000	- 0 32
1958	Renault T.P.	1915	1906	1906	- 0 46
2280	Rhone-Poul. T.P.	2240	2200	2205	- 1 56
1355	St-Gobain T.P.	1220	1221	1220	....
1350	Thomson T.P.	1350	1345	1345	- 0 36
465	Accor	465	464	464	- 0 22
520	Agence Havas	535	527	527	- 1 50
480	Ag. Havas C. I.	510	530	530	+ 3 92
880	Air Liquide	690	688	688	- 0 29
2450	Alcatel	2510	2500	2509	- 0 04
2020	Als. Superm.	2001	2000	2000	- 0 05
445	A.L.S.P.I.	454	468	468	+ 3 08
410	Alsthom ★	393 10	395	404	+ 2 77
2410	Arjom. Prioux	2431	2388	2385	- 1 89
535	Aussedat-Rey	520	508	508	- 2 31
1180	Aux. Entrepr. ★	1237	1240	1232	- 0 40
1190	Avions Dassault	1165	1150	1145	- 1 72
645	BAFIP	606	590	590	- 2 64
390	Bail-Equipem. ★	395	389	378	- 4 30
940	Bail Investiss.	820	820	825	+ 0 61
535	B.N.P. C.I.	537	529	526	- 2 05
700	Cie Bancaire	683	678	679	- 0 59
510	Bazar H.-V.	480	480	480	....
520	Béghin-Say ★	522	512	509	- 2 49
815	Berger (Mé)	901	901	901	....
725	Bic ★	725	720	734	+ 1 24
1350	B.I.S.	1330	1330	1340	+ 0 75
2880	Bongrain S.A.	2750	2750	2748	- 0 07
1040	Bouygues	1120	1091	1115	- 0 46
94	B.P. France	109 40	108	107 50	- 1 74
4990	B.S.N.	4715	4713	4718	+ 0 06
....	Cap Gemini Sog.	2318	2330	2331	+ 0 56
1280	Carnaud	1394	1396	1394	....
3100	Carrefour★	3175	3200	3167	- 0 25
1940	Casino	174	178	182	+ 4 60
1500	Casino A.D.P.	148 50	147	148	- 0 34
1200	C.C.M.C.	1280	1270	1270	- 0 78
850	Cetelem	942	940	932	- 1.06
850	Cerus	840	832	831	- 1 07
1880	C.F.A.O.	2036	2040	2040	+ 0 25
....	C.G.E.	....	....	....	....
1420	C.G.I.P.	1376	1375	1378	+ 0 15
1290	Chargeurs S.A.	1330	1310	1319	- 0 90
80	Chiers-Châtill.	84 50	84 10	84	- 0 59
1040	Ciments franç.★	1050	1030	1044	- 0 57
575	Club Méditer.	611	615	616	+ 0 82
172	Codetel★	178	182 90	172 10	- 3 31
385	Cofimeg	349	342 40	334 c	+ 0 74
1980	Colas	2270	2245	2245	- 1 10
235	Compt. Entrepr.	244 50	243 50	243 50	- 0 41
675	Compt. Mod.	676	680	679	+ 0 44
1160	Créd. Foncier	1170	1155	1153	- 1 45
595	Crédit F. Imm.	537	530	530	- 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
139	C.C.F.	150	150	149 50	- 0 33
775	Créd. Lyon. (CI)	801	790	790	- 1 37
1140	Crédit Nat. ★	1106	1130	1102	- 0 36
310	Crouzet ★	248	242 80	244	- 1 61
2670	Damart S.A.	2580	2680	2581	+ 0 04
390	Darty ★	418	420	414 10	- 0 93
350	Darty (DP)	374	381	357 60	- 4 39
2180	De Dietrich	2169	2151	2151	- 0 83
365	Dév. P.d.C. (Li)	365	365	365	....
580	D.M.C.	556	569	540	- 2 88
....	Drouot Assur.	498	490	490	- 1 61
2380	Docks France ★	2360	2350	2330	- 0 85
2180	Dumez ★	2180	2175	2150	- 1 38
1180	Eaux (Gén.)	1193	1193	1190	- 0 25
2460	Ecco ★	1249	1240	1209	- 3 20
1070	Electro-Finan.	1119	1090	1090	- 2 59
370	Elf-Aquitaine	394 60	392 20	391 50	- 0 75
340	— (certific.)	340 50	341	342	+ 0 44
2950	Epeda-B-Faure	3190	799	798	+ 0 06
3540	Essilor	3665	3690	3700	+ 0 95
2640	Essilor int. (DP)	2620	2640	2640	+ 0 76
455	Esso S.A.F. ★	520	514	522	+ 0 38
2400	Eurafrance	2330	2330	2320	- 0 43
1460	Eurocom ★	1430	1425	1435	+ 0 35
3500	Euromarché	3640	3610	3610	- 0 82
670	Europe n° 1 ★	660	659	658	- 0 30
1160	Exor	1275	1260	1260	- 1 18
1510	Facom	760	765	759	- 0 13
905	Fichet-bauche	1010	1000	995	- 1 49
210	Finextel★	209 50	205	207	- 1 19
186	Fives-Lille	181 50	180 40	180 10	- 0 77
1170	Fromageries Bel	1201	1255	1260	+ 4 91
1290	Gal. Lafayette	1265	1248	1248	- 1 34
380	Gascogne	405	405	405	....
2290	Gaz et Eaux	2010	2015	2015	+ 0 25
580	Géophysique★	690	679	680	- 1 45
2440	Gerland	2300	2300	2310	+ 0 43
545	GTM-Entrepose	665	674	650	- 2 26
660	Guyenne-Gas.★	724	710	718	- 0 83
2840	Hachette ★	2777	2791	2749	- 1 01
760	Hénin (La)	760	730	745	- 1 97
1300	Hutchinson	1320	1305	1302	- 1 36
117	Imétal	150	153	155	+ 3 33
430	Imm. Plaine-M.	402	395	396	- 1 49
4840	Inst. Mérieux	5100	5030	5030	- 1 37
540	Interbail	543	542	542	- 0 18
1310	Intertechnique	1420	1400	1400	- 1 41
2700	J. Lefebvre	865	857	864	- 0 12
1730	Lab. Bellon	1655	1700	1698	+ 2 60
1510	Lafarge-Coppée	1623	1620	1627	+ 0 25
1640	Lebon ★	1728	1714	1700	- 1 62
5370	Legrand	5250	5270	5330	+ 1 52
5000	Legrand (DP)	4995	5080	5070	+ 1 50
690	Leroy-Somm.★	764	755	759	- 0 65

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 20/7

[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 149	6 192	5 950	6 450
ECU	6 919	6 915	....	....
Allemagne (100 DM)	332 930	332 830	324	341
Belgique (100 F)	16 065	16 056	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 800	295 700	287	307
Danemark (100 krd)	87 690	87 790	84	91
Norvège (100 k)	91 200	91 260	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 971	9 931	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 404	4 402	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 601	4 601	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	399 550	399 570	387	407
Suède (100 krs)	95 640	95 630	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 345	47 340	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 856	4 867	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 286	4 264	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 676	4 694	4 500	4 950
Japon (100 yens)	4 046	4 049	3 910	4 100

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/7
Or fin (kilo en barre)	88800	89200
Or fin (en lingot)	89200	89750
Pièce française (20 fr)	516	518
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	606
Pièce latine (20 fr)	507	515
Souverain	645	651
Pièce de 20 dollars	2995	2995
Pièce de 10 dollars	1472 50	1470
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3336	3355
Pièce de 10 florins	539	541
Or Londres	452 50	449 75
Or Zurich	451 50	451
Or Hongkong	452 05	447 85
Argent Londres	7 71	7 72



Le Monde

Le budget du ministère de l'industrie

M. Madelin oriente les aides sur les secteurs d'avenir

Le budget du ministère de l'industrie pour 1988 diminue, pour la deuxième année consécutive, de 10 %, à 25,7 milliards de francs. L'augmentation des crédits en faveur des « secteurs d'avenir » (PMI, création d'entreprises, innovation, espace...) ne compense pas la baisse des crédits de restructuration (construction navale, CIRI...). *Mais M. Madelin, conformément* à sa conception libérale, met en lumière, parallèlement à la réduction de son budget, les allégements fiscaux (taxe professionnelle, impôt sur les sociétés...) qui ont bénéficié aux entreprises : 4,7 milliards de francs au titre de 1987 (dont 2,2 pour les PMI et 2,5 pour les grandes entreprises), 5,8 milliards au titre de 1988 (2,6 pour les PMI, 3,2 pour les grandes). Les dotations en capital des entreprises publiques, qui sont « budgétées » sur le compte d'affectation spéciale alimenté par les recettes de privatisation, ne sont pas encore décidées.

– *Crédits en augmentation.* – Parmi les principaux postes, l'espace bénéficie de 5 399 millions de francs (+ 7,5 %), l'innovation (Agence *nationale pour la valorisation de la* recherche) de 626 millions (+ 10 %), la reconversion des hommes et des sites (essentiellement Lorraine et Nord-Pas-de-Calais) de 738 millions (+ 29,5 %), les crédits de politique *industrielle pour* les PMI de 540 millions (+ 20,8 %), la qualité et la normalisation de 266 millions (+ 9,5 %).

– *Crédits stables.* – La subvention aux Charbonnages est maintenue à 6 988 millions ; le Commissa*riat à l'Energie atomique conserve* (hors crédits de la défense et de la recherche) 3 911 millions, comportant une augmentation de l'apport d'EDF (250 millions au lieu de 150) ; les technologies de l'information (ex-filière électronique) se *maintiennent* à 2 milliards (hors organismes publics), compte tenu de la disparition des dotations en capital destinées à ce secteur (Thomson, *Bull et CGCT*) et prélevées jusque-là sur le budget annexe des P et T.

– *Crédits en diminution.* – La construction navale, avec la fin de la Normed prévue pour la mi-1988, plonge de 3 590 millions à 1 950 mil*lions (– 45,7 %). Les crédits de* politique industrielle pour les restructurations (CIRI, autres...) diminuent de 492 à 281 millions (– 42,9 %). *Les matières premières* (BRGM, charbon à coke...) perdent 55 millions, à 594 millions, et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie 30 millions, à 343 millions.

C. B.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 juillet

Le repli s'accentue

Relativement modéré en début de *semaine, le repli des cours s'est* accentué mardi matin à la Bourse de Paris au cours de la séance préliminaire. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,65 % en dessous de son niveau précédent. Les hausses importantes ont été réduites à deux : TRT (+ 2,5 %) et Luchaire (+ 1,6 %).

Les baisses, en revanche, ont été *légion. En particulier,* Crouzet (– 5,7 %) et Merlin Gérin (- 3,8 %) ont été secoués, tombant à leurs plus bas niveaux de l'année.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	464	463	459
Agence Havas	527	526	528
Air Liquide (L')	688	687	685
Bancaire (Cie)	679	680	679
Bongrain	2748	2747	2747
Bouygues	1115	1115	1115
B.S.N.	4718	4710	4710
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1318	1318	1310
Club Méditerranée	616	613	615
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3700	3692	3695
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1463	1465	1455
Michelin	3140	3130	3126
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2794	2760	2780
Navig. Mixtes	1015	1015	1014
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	983	983	985
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	451	451	449
Sanofi	712	720	718
Source Perrier	808	808	807
Télémécanique	3040	3040	3040
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2001	2020	2060
Valéo	580	579	579

EN BREF

● **L'enquête sur la catastrophe du Grand-Bornand.** – La commission d'enquête sur la catastrophe du Grand-Bornand a été constituée. Elle est présidée par M. Marc Souli*man, inspecteur de l'administration,* assisté d'un ingénieur des ponts et chaussées, M. Jacques Estienne, et d'un inspecteur des eaux et forêts, M. Jacques Florent. Elle devrait remettre ses premières conclusions – de caractère administratif – dans trois semaines.

● **La France importe des déchets allemands.** – Douze péniches *belges et néerlandaises sont* bloquées depuis le lundi 20 juillet à la frontière franco-belge, près de Valenciennes (Nord), par les douanes. Cette décision serait justifiée par la nature même de la cargaison, constituée de près de dix mille tonnes de déchets. Il s'agit de terres souillées d'hydrocarbures et de reliquats de stations d'épuration en provenance *de la région de Stuttgart, en Allema*gne fédérale. La préfecture du Nord veut s'assurer que ces déchets ne sont pas toxiques. La société française qui se livre à ce commerce depuis près d'un an n'avait rencontré jusqu'ici aucun obstacle.

● **L'agitation sociale à Khartoum.** – Les employés de la radio et de la télévision soudanaises ont observé lundi 20 juillet une grève de vingt-quatre heures pour réclamer de meilleures conditions de travail. Pen*dant ce temps, les employés des* postes en étaient au dernier de leurs trois jours de grève, tandis que ceux de la météorologie entamaient un arrêt de travail de trois jours. Plusieurs centaines d'écoliers de la capitale continuent de protester contre le manque d'enseignants et de livres. Ces quatre derniers jours, la police a eu *recours* aux gaz lacrymogènes pour les disperser, mais on ne signale aucun nouvel incident. – *(Reuter.)*

● **PANAMA : *appel à la grève générale.*** – L'opposition panaméenne a appelé lundi 20 juillet à une grève générale de quarante-huit heures le 27 juillet prochain, pour réclamer le départ de l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega. *Cet appel a été lancé le jour même où le gouvernement mettait en* vigueur le décret interdisant toute *manifestation* ou rassemblement public. – *(Reuter.)*

● **BRÉSIL : M. Salomao Malina *à la tête du PCB.*** – M. Salomao Malina, soixante-trois ans, a été élu secrétaire général du Parti communiste brésilien (PCB, orthodoxe), le dimanche 19 juillet, à l'issue du huitième congrès du parti, qui s'est tenu à Brasilia à la fin de la semaine dernière. La victoire de M. Salomao Malina est interprétée comme celle du « noyau dur » du parti – qui a *connu la clandestinité – sur l'aile* « rénovatrice », dirigée par M. Roberto Freire. Héros de la seconde guerre mondiale, M. Salomao Malina est membre du PCB depuis 1942. Emprisonné à diverses reprises, il a vécu en exil au Portugal puis en *France, avant de revenir au* Brésil en 1979, à la faveur de la loi d'amnistie. – *(AFP.)*

● ***UNESCO : le gouvernement* mauritanien propose un candidat à la succession de M. M'Bow.** – La Mauritanie a *proposé au conseil* exécutif de l'UNESCO la candidature de M. Ahmed Baba-Miské à la succession de M. M'Bow au poste de directeur général de l'UNESCO. Journaliste et diplomate, M. Baba-Miské a *été récemment nommé ambassadeur itinérant par Nouakchott. Il avait* été le premier ambassadeur de son pays à l'UNESCO et à Washington, puis avait soutenu le Polisario dès sa création en 1973 *et* s'était opposé à la politique du président Ould-Daddah au Sahara occidental. Il a été *détenu sans jugement à plusieurs* reprises dans son pays. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde »
daté 21 juillet 1987
a été tiré à 459 784 exemplaires

A B C D E F G

Concurrence étrangère et exportation

Léger regain d'optimisme chez les chefs d'entreprise

Dans la grisaille de l'été apparaît une faible lueur, si l'on en croit la dernière enquête semestrielle de l'INSEE sur la compétitivité des entreprises. Alors que sur les six premiers mois de 1987 la tendance reste globalement orientée à la baisse, un mieux se distingue au deuxième trimestre en ce qui concerne l'exportation. On observe une amélioration de la compétitivité des prix français à l'étranger.

Un coup d'arrêt serait donné au mouvement de dégradation des commandes étrangères tel qu'il ressor*tait* des trois dernières enquêtes. Selon les chefs d'entreprise interrogés, la valeur de leurs livraisons à l'étranger devrait augmenter cette année (alors qu'elle avait stagné en 1986) même si la hausse escomptée est minime. La compétitivité des prix de revient reste stable sur les marchés extérieurs mais s'améliore sur le marché intérieur. En outre, il apparaît *que les industriels, tant que* les prix étaient bloqués en France, qui s'efforçaient de « faire leur marge » à l'exportation ont maintenant réparti leurs efforts. Cela leur permet de mieux affronter la concurrence sur les marchés étrangers, qui est jugée plus vive qu'il y a six mois. En revanche, elle semble s'être ralentie sur le marché inté*rieur.*

On note enfin que l'amélioration signalée dans l'évolution récente des commandes étrangères concerne surtout les biens intermédiaires et les biens d'équipement mais pas l'automobile. Cependant, l'indicateur qui concerne cette dernière reste à un haut niveau, ce qui n'est pas le cas pour les biens d'équipement.

Un Japonais accusé de vente illégale de documents aux Soviétiques

Le jour même où Toshiba, dans une pleine page de publicité publiée dans une cinquantaine de journaux américains, présentait ses excuses pour avoir vendu illégalement à l'URSS les équipements nécessaires pour rendre plus silencieux et moins vulnérables les sous-marins soviétiques, une nouvelle affaire de vente illégale à Moscou éclatait au Japon.

Un cadre d'une usine d'instruments aéronautiques à Tokyo, étroitement liée à la défense, a avoué avoir volé *et* vendu des documents à des agents soviétiques, a annoncé la police nipponne, le lundi 20 juillet.

M. Minoru Shimizu, cinquante-cinq ans, directeur du département d'exportation de Tokyo Aircraft Instruments, vendait des renseignements, sur un système de gestion aérienne ainsi que sur diverses technologies aéronautiques, au rythme *de deux ou trois par mois depuis* la fin de 1984. Ces documents étaient vendus pour 150 000 à 500 000 yens (entre 1 000 et 3 300 dollars) à deux agents soviétiques, un attaché commercial, M. Yuri Pokrovski, et un responsable d'Aeroflot – la com*pagnie aérienne soviétique,* – M. Yuri Demidov. Ce dernier est retourné en URSS en juin 1986 et la police japonaise a demandé de pouvoir interroger M. Pokrovski, qui est, lui, resté à Tokyo.

En rachetant les actions de Schlumberger

Paribas devient le deuxième actionnaire de la CLT

Paribas vient de racheter pour *environ 500 millions de francs* les 13,4 % du capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion détenus par Schlumberger. La banque récemment privatisée détenait déjà 11,2 % du groupe de communication, propriétaire de RTL et de *M6. Elle en est désormais,* avec 24,6 % le deuxième actionnaire derrière Audiofina, holding qui réunit Havas et le groupe belge Bruxelles Lambert.

Paribas poursuit ainsi son développement dans l'audiovisuel. Présente dans le capital d'UGC mais aussi dans la société de droits et la filiale belge du groupe cinématographique, la banque est actionnaire à 7 % de la chaîne M6 et détient 4 % dans le noyaux dur d'Havas. Pour la CLT, la montée en puissance de Paribas semble un facteur de stabilité. L'équilibre délicat de la Compagnie luxembourgeoise avait été un peu ébranlé par l'attribution des chaînes privées, la brouille avec Havas et le rachat des parts de Moet-Hennessy par une filiale de Bruxelles Lambert (*le Monde* du 17 avril).

Actionnaire d'Havas, Paribas, qui maintient de bonnes relations avec le groupe belge de M. Albert Frère, est en position de réconcilier tous les partenaires de la CLT. On pourrait ainsi assister à un rapprochement entre M6 et Havas, notamment dans la régie publicitaire. De même Parfinance, filiale française de Bruxelles Lambert, pourrait rétrocéder tout ou partie des actions Moet-Hennessy à une grande société d'assurance. *Enfin, il n'est pas exclu que Paribas* revende à Havas une partie des actions de la CLT, une fois renforcée la cohérence stratégique entre les deux groupes.

J.-F. L.

Déjà présent dans la radio avec Chic-FM

Le groupe Hersant souhaite reprendre le réseau Fun

Le tribunal de commerce de Paris devrait statuer, le 29 juillet, sur le sort de la COFIRAD, cette société Holding qui exploite, sous la marque *Fun, un réseau de radios musicales* couvrant l'ensemble du territoire, et qui a fait l'objet, le 30 décembre 1986, d'une procédure de redressement judiciaire. A la suite d'une restructuration qui a permis au groupe d'améliorer sa rentabilité, celui-ci a *proposé au tribunal un plan de* redressement prévoyant l'apurement total du passif et une prise de participation majoritaire du groupe Hersant. Ce dernier continuerait, aux côtés des cofondateurs de la COFIRAD (Eric Pechache, Jean-Baptiste Blanchemain et Pierre Latès), à exploiter et à développer le réseau, qui compte 54 stations reliées par *satellite et emploie* 114 personnes (500 en intégrant les radios franchisées). Un second plan de reprise a été formulé par la société APA, l'un des investisseurs du réseau. Un troisième a été conçu par NRJ, déjà actionnaire de la radio 103,5 à Paris.

Peu connue à Paris, Fun l'est en revanche davantage en province, où elle est devenue, sur le marché des quinze - trente-quatre ans, le deuxième réseau FM de France après NRJ, sa concurrente et ennemie de toujours (le réseau s'est en effet formé sur la base de stations exploitées préalablement sous le label NRJ). *Pénalisée* jusqu'à présent en termes de promotion nationale par l'absence de radio tête de pont à Paris, Fun a adressé à la CNCL une demande d'autorisation sur la FM parisienne, précisant que la survie du réseau en dépendait.

L'arrivée du groupe Hersant risque cependant de bouleverser les données. Le magnat de la presse française (il possède 30 % de la presse quotidienne régionale), qui s'est récemment vu attribuer la cinquième chaîne, et qui exploite déjà le réseau de radio Chic-FM, peut-il y ajouter impunément un autre *réseau national ?*

Ou bien espère-t-il fondre les deux – malgré une pression publicitaire *énorme, le réseau Chic ne décolle* pas dans les sondages, – après avoir résolu le problème des inévitables doublons dans certaines villes de France.

La FM est à l'heure des alliances entre réseaux. Reste que ce projet – qui ne devrait être confirmé que la semaine prochaine – ne laissera sans doute pas indifférente la CNCL, dont les arbitrages définitifs sur Paris devraient être connus le mercredi 22 juillet.

ANNICK COJEAN.

Les auditions de la commission de la nationalité seront télévisées

M. Marceau Long, président de la commission des « sages », chargée de remettre au gouvernement un avis sur la réforme du code de la nationalité, a précisé, le mardi 21 juillet dans une interview à l'Agence France-Presse, que les auditions auxquelles la commission procédera, en septembre et en octobre, *« seront publiques »* et retransmises à la télévision, *« dans des conditions qui restent à définir ».*

Le vice-président du Conseil d'Etat explique que *« la commission n'a rien à cacher et souhaite tout faire pour que les différents termes du débat soient clairement exposés ».* Aucune date, ajoute-t-il, n'a été fixée pour la fin des travaux de cette commission, qui compte seize personnes et se réunit depuis le 22 juin *« au rythme d'une journée par semaine ».*